This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

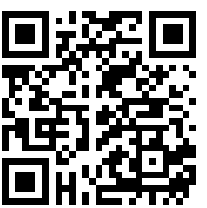

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

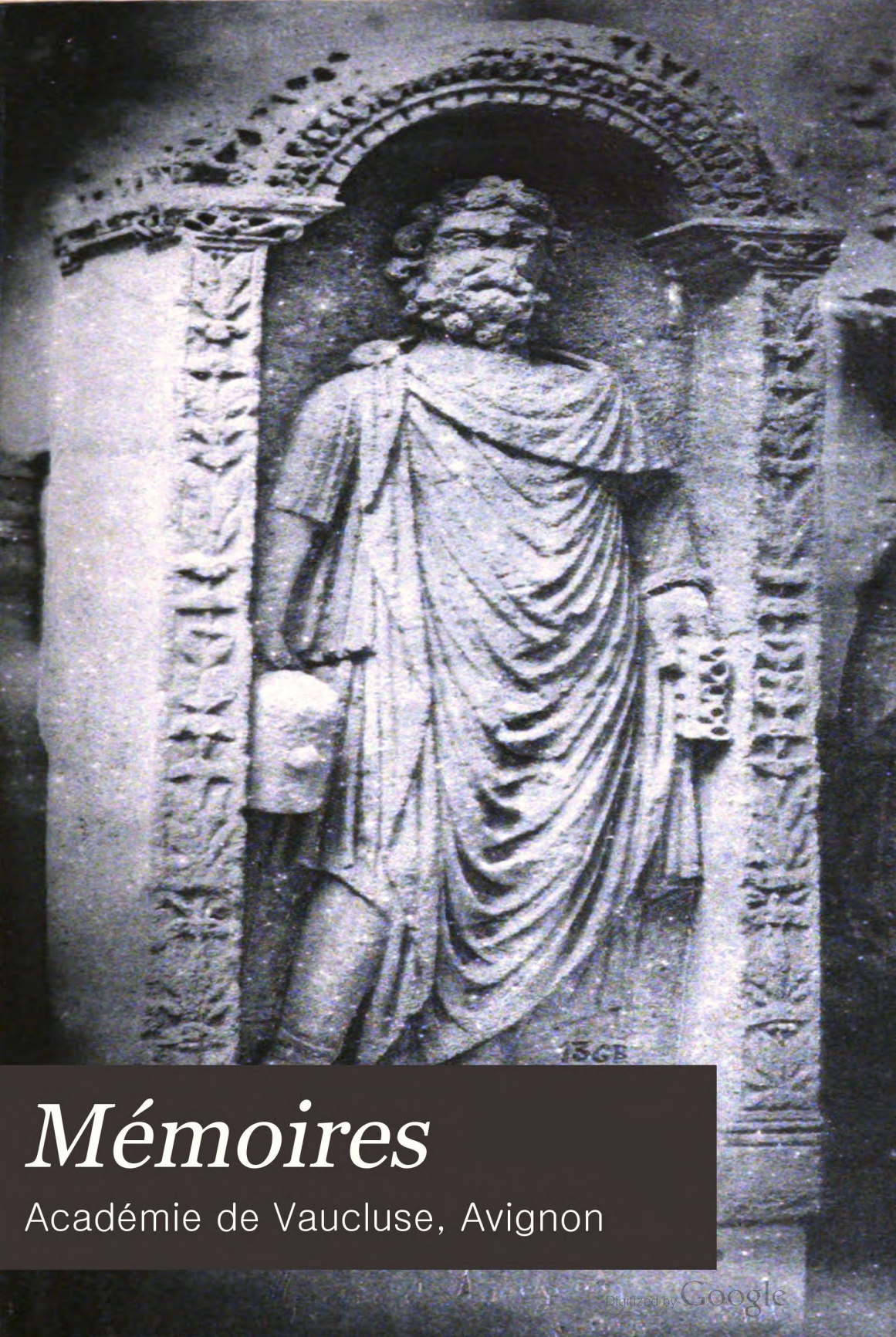

Mémoires

Académie de Vaucluse, Avignon

Digitized by Google

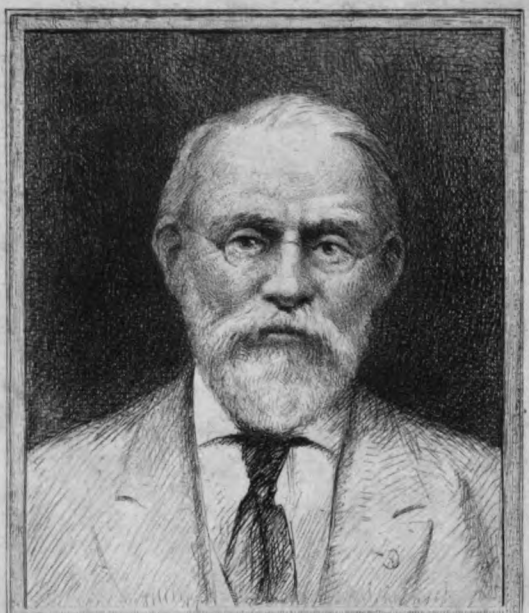

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

A5
162
.V852

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

TOME Ier — ANNÉE 1882

AVIGNON
SEGUIN FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
13, rue Bouquerie, 13

1882

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
8-4-26
13603

ACADÉMIE DE VAUCLUSE

BUREAU EN 1882

MM. YVAREN ✱, O. I. P., docteur en médecine, président honoraire.

CERQUAND, O. I. P., inspecteur d'Académie honoraire, président.

PAMARD ✱, O. A., docteur en médecine, vice-président.

BOUVIER ✱, O. A., ingénieur en chef, vice-président.

DUHAMEL ✠, O. I. P., archiviste du département, secrétaire perpétuel.

BAYLE, O. I. P., ancien secrétaire d'Académie, secrétaire.

NICOLAS, conducteur des ponts et chaussées, bibliothécaire-archiviste.

Digitized by Google

Membres honoraires au 31 décembre 1882

MM. ACHARD père, ancien archiviste du département, à Avignon.
Mgr l'ARCHEVÊQUE d'Avignon.
MM. DELOYE, conservateur du musée, à Avignon.
FABRE, naturaliste, à Sérignan.
le GÉNÉRAL de division, à Avignon.
GUILLAUME, statuaire, à Paris.
le MAIRE d'Avignon.
MIGNET, de l'Académie française.
MISTRAL, félibre majoral, à Maillane.
PONTMARTIN (de), publiciste, aux Angles.
le PRÉFET de Vaucluse.
le PRÉSIDENT du Conseil général.
PUTON, docteur en médecine, à Remiremont.
REVOIL, inspecteur des monuments historiques, à Nîmes.

Membres titulaires au 31 décembre 1882

MM. ACHARD F., avocat, à Avignon.
ADHÉMAR (d'), propriétaire, à Avignon.
ARMAND, avoué, à Avignon.
AUBANEL Théodore, libraire-éditeur, à Avignon.
BARRÉS, bibliothécaire, à Carpentras.
BIRET, serrurier, à Avignon.
BONNET, ex-conseiller de préfecture, à Avignon.
BOURGES, professeur de dessin au lycée d'Avignon.
BOUVIER ✱, O. A., ingénieur en chef, à Avignon.

Digitized by Google

MM. BAYLE, O. I. P., ancien secrétaire d'Académie, à Avignon.
BARBEIRASSY, ancien direct. des Domaines, à Avignon.
BERTON A., propriétaire, à Avignon.
BRUNEL, adjoint au Maire, à Avignon.
BOUDOY, architecte, à Avignon.
CADE, docteur en médecine, à Avignon.
CARRE, id. id.
CASSIN, id. id.
CERQUAND, O. I. P., inspecteur d'Académie honoraire, à Avignon.
CHANTRON, ancien inspect. des Domaines, à Avignon.
CORRENÇON (l'abbé), aumônier, à Avignon.
COULON, substitut au procureur de la République, à Avignon.
COULONDRES, ancien juge de paix, à Avignon.
DUCOS, O. ✱, commandant en retraite, à Avignon.
DUHAMEL, O. I. P., archiviste du département de Vaucluse, à Avignon.
GRIVOLAS, O. A., directeur de l'École des Beaux-Arts, à Avignon.
GUIBERT D'ANNELLE, peintre, à Avignon.
GRAS, juge de paix, à Avignon.
LAVAL, médecin major au 10e dragons, à Tarascon.
LIMASSET, propriétaire, à Avignon.
LÉENHARDT, négociant, à Sorgues.
LUNEAU, professeur de dessin, à Avignon.
MENTASTI, professeur au lycée, à Avignon.
MICHEL, photographe, à Avignon.
MOUZIN, receveur municipal, à Avignon.
MAILLET, O. I. P., professeur au lycée, à Avignon.
MAS, professeur de rhétorique au lycée, à Avignon.
MAUMET, propriétaire, à Avignon.
NIEL, ingénieur civil, à Avignon.
NICOLAS, conducteur des ponts et chaussées, à Avignon.
OLIVIER ✱, propriétaire, à Avignon.
PALUN, négociant, à Avignon.
PAMARD ✱, O. A., docteur en médecine, à Avignon.
PERNOT, négociant, à Avignon.
PICHARD, direct. de la Station agronomique, à Avignon.

Digitized by Google

MM. PONCET ✻, négociant, à Avignon.
PASCAL, architecte, à Avignon.
QUILLOT, O. ✻, trésorier général, à Avignon.
REYNARD-LESPINASSE, adjoint au Maire, à Avignon.
ROCHETIN, ancien magistrat, à Avignon.
ROUMANILLE ✻, libraire, à Avignon.
ROUVIÈRE, pharmacien, à Avignon.
RICHAUD, à Villeneuve-lès-Avignon.
SAGNIER, ancien juge suppléant, à Avignon.
SEYNE (de), propriétaire, à Avignon.
TACUSSEL, directeur des postes et télégraphes, à Avignon.
THÉLIN (de), ingénieur chargé de la navigation du Rhône, à Avignon.
TIQUET, receveur de l'enregistrement, à Avignon.
VALENTIN, architecte du département, à Avignon.
VAYSSIÈRE, docteur ès sciences naturelles, à Marseille.
VILLARS, docteur en médecine, à Avignon.
VALABRÈGUE A., propriétaire, à Avignon.
VALAYER Louis, propriétaire, à Avignon.
VERDET E., négociant, à Avignon.
YVAREN père ✻, O. I. P., doct. en médecine, à Avignon.
YVAREN fils, à Avignon.

Membres associés au 31 décembre 1882

MM. ARMAND, sculpteur, à Avignon.
BENOIT, président du tribunal, à Marvejols.
BARTHÉLEMY, docteur en médecine, à Marseille.
BÉRINGUIER fils, près Roquebrune (Var).
BLANC (l'abbé), à Daumazan.
BLANC, percepteur, à Sérignan.
BRÉMOND, caissier à la caisse d'Épargne, à Avignon.

Digitized by Google

MM. BRUNO VAISON, conseiller général, à Marseille.
BERTRAND, notaire, à Aramon.
BOUSSOT, économe à l'école normale, à Avignon.
CHABREL, employé à la préfecture, à Avignon.
CHASSING, libraire, à Avignon.
CHAUVET, secrétaire du syndicat, à Monteux.
CHRESTIAN, conservateur du musée, à Sault.
DENAUDIN, receveur des contributions directes, à Barcelonnettes.
DEYBERT, professeur au lycée, à Avignon.
FAUCHER (de), propriétaire, à Bollène.
FÉLIX (de), propriétaire, à Avignon.
GAP, instituteur, à Roaix.
GIRAUD, directeur de l'école normale, à Avignon.
GIRAUD, commis au greffe du tribunal civil, à Avignon.
LÉGIER DE MESTEYME, avocat, à Apt.
METGE, contrôleur du canal de navigation du Midi, à Beaucaire.
MOIRENC, employé des ponts et chaussées, à Apt.
MONTCLAR (de) ✻, consul de France, à Florac.
MANIVET, propriétaire, à Avignon.
MONNIER, boulevard Pereire, à Paris.
MOREL, receveur particulier, à Carpentras.
MOSSÉ, O. A., rabbin, à Avignon.
MAIRE, bibliothécaire à la faculté de Clermont-Ferrand.
PERROT, négociant, à Avignon.
PRIAT (l'abbé), à Daumazan.
RENCUREL, greffier du Conseil de préfecture, à Avignon
REYNAUD, professeur au lycée de Montpellier.
RICHARD, avoué, à Orange.
ROLLAND, conducteur des ponts et chaussées, à Avignon.
ROLLAND, ingénieur civil, à Avignon.
ROUX, professeur de chimie au lycée, à Avignon.
ROUVET, architecte, à Nevers.
TAULIER, docteur en médecine, à Avignon.
TERRIS, notaire, à Avignon.
VALAYER ÉMILE, propriétaire, à Avignon.

Digitized by Google

Membres correspondants au 31 décembre 1882

MM. ALBANÉS (l'abbé), à Marseille.
ALLÈGRE, conservateur du musée, à Bagnols.
ALLMER, épigraphiste, à Lyon.
BRIQUEVILLE (de), à Paris.
BERLUC PERUSSIS, à Aix.
BLANCARDT, archiviste des Bouches-du-Rhône.
BOISLISLE (de), membre du comité des travaux histoririques, à Paris.
BARTHÉLEMY (de), membre du comité des Travaux Historiques, à Paris.
CAZALIS DE FONDOUCE, géologue, à Montpellier.
COURBET Jules, à Lyon.
CHAILLOT, docteur, à Barjeac.
CHAPEL, capitaine d'artillerie, à Versailles.
FRANÇOIS, instituteur, à Saze.
FABRE Cyrile, conducteur des ponts et chaussées, au Puy.
GIRAUD, instituteur, à la Mure.
GERMAIN, ex-doyen de la faculté de Montpellier.
HOFFMANN (de), command. la place de Fiume (Hongrie).
HONORAT Ed., près Digne.
JEANDET, employé à la bibliothèque de Mâcon.
LACROIX, archiviste de la Drôme.
LAPIERRE, archiviste, à Toulouse.
LAURIÈRE (de), secrétaire général de la Société d'archéologie, à Paris.
LAUGIER, conservateur du musée, à Marseille.
LENTHÉRIC, ingénieur, à Nîmes.
LETIERRY, entomologiste, à Lille.
L. MASLATRIE (de), chef de section aux archives nationales, à Paris.
MARCY (de), secrétaire général de la Société d'archéologie, à Paris.

Digitized by Google

MM. MUNTZ, bibliothécaire à l'école des Beaux-Arts, à Paris.
MÉRY, capitaine d'artillerie, à Toulon.
NICOLAS Jacques, rue Passat, 10, à Lyon.
PALUSTRE, directeur de la Société française d'archéologie, à Tours.
PARDIGON Emile, employé des ponts et chaussées, à Digne.
ROZIÈRE (de), ancien inspecteur général des archives, à Paris.
SAINT-VENAN (de), ingénieur, à St-Ouen.
SAMUEL Marie, directeur des Écoles chrétiennes, à Nîmes.
SAUREL, publiciste, à Marseille.
TAMIZET DE LARROQUE, correspondant de l'Institut.
TURPIN, chef de bureau à la préfecture du Cher.
VILLEFOSSE H. (de), conservateur au musée du Louvre.
VIOLLET LE DUC, chef de bureau des Monuments Historiques au ministère de l'instruction publique.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT

La ville d'Avignon s'est toujours distinguée par son goût pour les sciences et pour les arts. Dès l'année 1658, le vice-légat Conti y avait établi une société littéraire sous le nom d'*Académie des Émulateurs*, dont un membre de l'Académie actuelle, M. le docteur Laval, a dernièrement retracé l'histoire (1).

Le 1er thermidor an IX, (20 juillet 1801), le préfet de Vaucluse Pelet, rétablit, pour ainsi dire, cette Académie sous le nom de : *Lycée d'Agriculture, Sciences et Arts de Vaucluse.* Après avoir indiqué quels services une société de ce genre pouvait rendre à l'agriculture et à l'industrie, l'arrêté ajoute, dans l'un de ses considérants, que l'intérêt public réclame un établissement de cette nature dans la ville d'Avignon ; que les précieux dépôts qu'elle renferme en objets d'arts, le Musée qui y est établi, la Bibliothèque publique, la superbe collection de tableaux qu'elle possède, ne permettent pas de borner cette association aux seules attributions de l'art agricole ; que cette ville importante a vu naître, dans son sein, des artistes et des savants qui l'ont illustrée par leurs talents et dont les ouvrages justifient la célébrité ; qu'enfin il a existé, dans la ville d'Avignon, une *Académie* sous le nom d'*Aca-*

(1) Voir *Bulletin historique et archéologique de Vaucluse*, 1879, pag. 217, 267, 390, 487.

Digitized by Google

démie des Émulateurs qui fut établie en 1658 sous le vice-légat Conti.

D'après le même document, le Lycée devait siéger dans l'une des salles de l'ancien Séminaire de Sainte-Garde consacrée à son établissement. L'arrêté préfectoral nommait pour faire partie du Lycée et pour l'organiser, les citoyens Calvet, Brouillard, Voulonne, Pansin, Pamard, Guérin père et fils, Fortia, Morel, Dejean, Delui, Bondon, Piot, Collet, Vicari, Hellot aîné, Roussel père, Cartoux, St-Véran, Girard aîné, Grandpré, Tramier aîné, Sabatier, « dont le zèle et les connaissances « distinguées honoreraient cet établissement. »

La première séance de la nouvelle Société eut lieu le 2 vendémiaire an X (24 septembre 1801). Le local désigné pour les séances était, nous l'avons vu, le Séminaire de Sainte-Garde, mais les tribunaux y étant déjà placés, on préféra se réunir dans les bâtiments de l'archevêché qui renfermaient alors la Bibliothèque, le Musée et les Archives, dépôts qui étaient ainsi mis, en quelque sorte, sous la garde du Lycée et qui devaient lui fournir les principaux éléments de ses travaux.

On nomma, dans cette séance, le préfet Pelet président ; on y lut une lettre du ministre Chaptal, du 27 thermidor an X, approuvant la fondation de la Société ; on résolut de se réunir les *duodi* et les *sextidi* de chaque décade à 10 heures très précises du matin, jusqu'à la confection complète du règlement sur lequel devait reposer l'organisation de la Société.

Après plusieurs lectures, ce règlement fut définitivement adopté dans la séance du 12 vendémiaire an X. Il ne comprenait pas moins de 63 articles.

Le nombre des membres ordinaires devait être de trente-six. Le Lycée devait, en outre, compter des membres honoraires, associés et correspondants, en nombre indéterminé. On y indiqua la forme provisoire du sceau de la Société : une couronne de laurier renfermant ces mots : *Lycée de Vaucluse an X*, la forme du diplôme, l'organisation en trois classes. —

Digitized by Google

Agriculture et Commerce, *Mathématiques et Physique*, *Philosophie et Belles-Lettres*, divisées elles-mêmes en un certain nombre de sections ; la date de la séance publique annuelle qui était celle de la fondation du Lycée ; l'heure des séances ; la cotisation, qui était de 24 francs ; les encouragements à distribuer, etc.

Après l'adoption de ce règlement, le Lycée se préoccupa de compléter le nombre de ses membres.

Dans sa séance du 16 vendémiaire, il nomma une commission composée de MM. Guérin, de Fortia, Pamard et Calvet pour lui présenter quelques projets relatifs au sceau qu'elle devait adopter, et une autre commission pour s'occuper de la publication du journal de ses travaux.

Le projet du sceau fut adopté dans la séance suivante du 21 vendémiaire. Le savant Calvet avait été chargé de rédiger les devises. Il en composa trente-huit, dont quelques-unes étaient fort ingénieuses. On décida que le sceau représenterait le *Rocher de Vaucluse vomissant un torrent d'eau* avec ces mots : *Musis*, *Artibus*, *Arvis*, et au bas : *Lycée de Vaucluse*. C'est ce sceau qui, conservé par l'Athenée et plus tard par l'*Académie de Vaucluse*, est encore celui de la Société nouvelle.

Le Lycée constitué se mit à l'œuvre avec une activité et une ardeur dont ses procès-verbaux sont la meilleure preuve. Nous ne pouvons, dans cette courte notice, rapporter tous les titres des Mémoires qui furent lus aux séances, et analyser, comme nous le voudrions, tant de savants travaux. Citons seulement les ouvrages du docteur Pamard sur la *Statistique d'Avignon*, comprenant la description de la ville, des canaux qui la traversent, des promenades, des mœurs et des usages de ses habitants, de leur régime de vie et de leur tempérament, de l'influence du climat sur leur caractère, de leur industrie, des maladies endémiques, de l'état politique et physique de la ville, des hôpitaux, des prisons, des maisons de bienfaisance, etc. Le même auteur lisait encore un important et intéressant Mémoire sur la *Vaccine*. Le docteur Guérin

Digitized by Google

entretenait ses collègues des *Hauteurs au dessus du niveau de la mer, des principales villes et montagnes de Vaucluse, des Hautes et Basses Alpes et de l'Isère;* il traitait l'importante question des inondations ; il étudiait une maladie appelée *Tetanos somnambulique ;* il signalait les moyens d'arrêter les *ravages de la Durance dans le terroir d'Avignon;* il lisait un *Mémoire sur les brouillards secs de 1782 et de 1783.* M. de Fortia présentait un *Mémoire sur les inondations ayant précédé celles de l'an X.* L'ingénieur en chef Bondon, auquel on doit tant de travaux remarquables et trop peu connus sur les monuments d'Avignon, communiquait à ses collègues le résultat de ses études sur les moyens à employer pour garantir la ville d'Avignon des inondations.

Si les sciences tenaient une large place dans les travaux du Lycée, les lettres et les beaux-arts n'y étaient pas négligés.

Plusieurs de ses membres philosophes, poètes, moralistes, y faisaient les communications les plus intéressantes et les lectures les plus attrayantes. M. Crivelli y lisait un *Discours sur le bonheur.* M. Dupuy traduisait en vers le discours d'Achille à Patrocle. M. de Fortia traduisait un fragment historique de Xénophon : l'épisode de *Penthée et d'Abradate.* Le poète Hyacinthe Morel y lisait des pièces de vers : *La philosophie louée par elle-même, Les Arts et les Sciences,* etc.

Enfin, dans la séance du 10 nivôse an X, un membre du Lycée devançant toutes les mesures officielles qui devaient être prises dans la suite, s'occupait d'une *Statistique ou Topographie* du département de Vaucluse, traitant de la division du département, des montagnes, des productions minérales et végétales, du climat, de la température, des météores, des mœurs des habitants, de l'agriculture, des prairies, des oliviers, de la garance, du safran. C'était là un sujet sur lequel l'administration elle-même devait bientôt appeler l'attention du Lycée.

En effet, dans la séance du 30 nivôse suivant, on lut une lettre du préfet relative à la *Statistique générale du dépar-*

Digitized by Google

tement, que le ministre de l'intérieur réclamait de l'administration préfectorale. On demandait au Lycée de prendre l'initiative de cette œuvre essentiellement patriotique, ce qu'il s'empressa de faire en sollicitant l'autorisation de se mettre en communication directe avec toutes les autorités départementales.

La Société poursuivait ainsi la tâche qu'elle s'était imposée lorsque la loi de 1802 sur l'instruction publique vint apporter une modification sensible non point à ses travaux ou à son organisation intérieure, mais à son titre. En effet, les Lycées impériaux ayant remplacé les Écoles centrales, créées par décret du 25 février 1795, la loi concernant la nouvelle organisation universitaire interdit formellement à toute association littéraire autre que ce que l'on appelait les cercles supérieurs, la dénomination de *Lycée*. Il fallut donc choisir un autre titre. Le préfet Pelet, président du Lycée, notifia cette interdiction à la Société dans la séance du 24 floréal an X. Il lui proposa de substituer à son nom celui d'*Athénée de Vaucluse*. Cette proposition fut unanimement adoptée, et c'est sous cette dénomination nouvelle que la Société continua de se réunir.

L'Athénée se composa des mêmes membres et vécut sous le même règlement que le Lycée. On continua à siéger dans le même local et à apporter la même activité. Nous possédons, outre les procès-verbaux manuscrits de toutes les séances, deux volumes imprimés intitulés : *Mémoires de l'Athenée de Vaucluse,* dont nous ne pouvons mieux faire que de donner une analyse succinte.

Le premier volume contient, outre les règlements de l'Athenée et le nom des membres, les procès-verbaux des séances publiques, dont la première eut lieu le 5 vendémiaire an XI (28 septembre 1802). Elle se tint dans une des salles de la préfecture. « Les membres sont venus siéger, dit le pro-« cès-verbal, au son d'une musique militaire. » L'assemblée, brillante et nombreuse fut présidée par le citoyen Pelet en

Digitized by Google

personne, qui y fit un discours *sur l'influence des lumières sur les mœurs.*

La seconde séance publique eut lieu le 2 brumaire an XII. On y lut le compte-rendu des travaux du Lycée et de l'Athenée du 2 vendémiaire an X au 2 vendémiaire an XII. Ce premier volume contient encore divers Mémoires intéressants sur *Avignon, ville celtique*, par M. de Fortia ; sur le *Tombeau de Laure*, par J. Guérin ; sur une proposition d'ériger *un monument public à la gloire de Pétrarque*, par Piot ; un *Mémoire sur la théorie des fleuves*, par Guérin ; l'*Éloge de l'abbé Poulle*, par Denis Michel ; une *Notice des œuvres de législation du jurisconsulte anglais Bentham*, par Crivelli ; un *Discours sur les avantages et la nécessité des Lettres*, par Gazzera ; un *Précis historique sur la République d'Avignon*, par l'ancien chanoine Calvet ; des discours en vers de M. Hyacinthe Morel sur les *Malheurs et les crimes de l'ignorance* et sur la *Philosophie louée par elle-même*, etc.

On se tromperait toutefois en jugeant par ces seuls travaux de l'activité de l'Athénée pendant cette première période de son existence. Ce volume imprimé ne contient guère, en effet, que les œuvres lues dans les séances publiques. Il faut parcourir attentivement les procès-verbaux manuscrits pour se rendre un compte exact de la vie ordinaire de la Société. On y lit des discours sur l'éducation et sur l'organisation de l'instruction publique : on se préoccupe de la bonne tenue et de l'accroissement des musées et de la bibliothèque de la ville. L'agriculture n'est pas oubliée ; on se préoccupe de la rédaction du code rural, de l'élevage des troupeaux, de la culture de la garance, de la fabrication des huiles, etc. La Muse de l'un des membres les plus distingués de l'Athénée lui inspire de beaux vers, et une pieuse pensée dicte au docteur Pamard l'éloge de son père Pierre-Bénézet Pamard, oculiste célèbre.

D'ailleurs, les lettres et les arts n'étaient pas cultivés avec non moins de sollicitude que les études agronomiques.

La séance du 15 juin 1804 fut même exclusivement consa-

Digitized by Google

crée à la lecture de différentes pièces de poésie. On y entendit, notamment, une ode en vers latins sur la *Bataille d'Austerlitz*, de l'abbé de St-Véran ; une épître de M. Sabatier, de Cavaillon, sur le *Respect dû aux femmes ;* une autre épitre de M. Hyacinthe Morel sur la *Prédominence du sentiment sur l'imagination*, et enfin, une *Boutade contre l'hiver*, spirituellement rimée par M. l'abbé Bourelly, poète plus que nonagénaire.

A la réunion suivante, M. Bourdon prononça l'Éloge de S. M. l'Empereur des Français, puis MM. Calvet et Guérin communiquèrent à la Société différents Mémoires sur des questions d'hygiène et de météorologie.

En cette même année 1804, fut institué un double concours. Deux médailles d'une valeur de 150 fr. pièce, furent décernées, l'une à MM. Michel-Ange Genesi (de Pont-St-Esprit), l'autre à M. Taxil du Poët, qui avaient traité d'une façon remarquable les deux questions proposées : *Quel est le meilleur système d'éducation pour les vers à soie ? — Quel est l'engrais qui convient le mieux au terroir d'Avignon ?*

Nous ne devons pas passer sous silence la solennité littéraire qui eut lieu à cette époque à la Fontaine de Vaucluse. Sur l'initiative du président de l'Athénée, M. Bourdon, une souscription s'était ouverte dans le but d'élever un monument à Pétrarque. Les sommes recueillies atteignirent rapidement un chiffre respectable, et le 12 septembre, les membres de l'Athénée sortant en corps de la porte Imbert, montaient dans les voitures qui devaient les conduire au village immortalisé par l'amant de Laure. Ils furent reçus par le Maire au son d'une musique militaire qui se mêlait aux détonations des boîtes et des décharges de mousqueterie, et le cortège se rendit aussitôt à la Fontaine, escorté par quarante jeunes Lislois à cheval et revêtus d'un uniforme de nankin. MM. Morel, Huber, de Renoard et Vaton prirent successivement la parole ; puis, au moment de poser la première pierre du monument, le président Bourdon présenta galamment la truelle d'honneur à une des jeunes filles présentes.

Digitized by Google

Le reste de la journée se passa en banquets, réunions littéraires, promenades et réjouissances de tout genre.

Le 4 janvier 1806, M. de Lattre, nommé préfet du département et par conséquent président de l'Athenée, ouvrit la séance par un long discours dans lequel il présenta plusieurs observations touchant le mode d'organisation et de fonctionnement de cette Société. Quelques jours après, un nouveau règlement était élaboré d'après les indications du préfet, et imprimé en même temps qu'un catalogue général de tous les membres.

Au nombre des travaux lus au cours de l'année 1807, il faut signaler un important Mémoire de M. Thomas, magistrat de la sûreté, *Sur divers objets relatifs à l'administration de la justice et à la police.*

Le 16 juin 1810 eut lieu la réception solennelle du préfet récemment envoyé par l'empereur, M. le baron de Stassart. M. Ravan, qui occupait extraordinairement le fauteuil de la présidence, souhaita en termes éloquents la bienvenue au récipiendaire, qui, à son tour, prononça un discours très bien conçu et chaleureusement applaudi. M. de Stassart ne cessa jamais d'être un des membres les plus zélés de l'Athénée. Même après que le gouvernement de la Restauration l'eut relevé de ses fonctions d'administrateur de Vaucluse, il continua à adresser à la Société, sous forme de fables, odes, épîtres, etc., des communications très intéressantes et toujours bien accueillies. Un des principaux actes de sa direction fut l'installation d'un concours pour le meilleur *Éloge de Pétrarque*. Six à sept années se passèrent sans qu'on entendit parler du résultat obtenu. Ce ne fut qu'en 1828, à la séance de novembre, que le secrétaire-général déposa son rapport et décerna le prix à M. Liotard.

Dans la séance du 4 juin 1815, un membre proposa de convertir la dénomination de la Société en celle d'*Académie de Vaucluse*. L'Athénée, considérant qu'une lettre du ministre le qualifiait d'*Académie*, délibéra qu'à l'avenir il prendrait le titre d'*Académie de Vaucluse*.

Digitized by Google

Le retour de la royauté légitime fit éclore quelques travaux d'actualité, entre autres une *Ode aux lys*, lue par M. Dupuy, avocat.

De 1820 à 1826, nous ne trouvons guère à signaler qu'une *Cantate sur Orphée*, due au fécond talent poétique de M. Morel, et de curieuses *Réflexions sur les dangers qui naissent de certains costumes de femmes*. Ce Mémoire, présenté avec beaucoup d'esprit par M. Jules Roche fut imprimé, distribué et devint l'objet de bien des préoccupations dans la société élégante d'Avignon.

Le 10 octobre 1826, eut lieu une séance extraordinaire à l'occasion du prix de poésie, décerné cette année-là à M. Bignan. Le sujet proposé était l'*Éloge de Joseph Vernet*, et l'on savait que Carle et Horace Vernet avaient fait le voyage d'Avignon tout exprès pour assister à la solennité. Aussi la foule se pressait-elle de bonne heure dans le local des réunions. Le président, V. de Suleau, après avoir fait avec beaucoup de tact, l'éloge du fils et du petit-fils de l'auteur de la *Tempête*, retraça ensuite à grands traits, la vie et les œuvres des peintres célèbres nés dans la région et principalement dans le Comtat-Venaissin, qui a donné le jour à tant d'hommes remarquables.

M. Morel rendit ensuite compte des différents ouvrages envoyés, et fit précéder son rapport de considérations générales sur les sciences et les arts, en s'étendant longuement sur les honneurs décernés, dans tous les temps, aux savants et aux artistes. Treize poèmes étaient parvenus à l'Athénée. De ce nombre, trois seulement fixèrent l'attention du jury et eurent l'honneur de l'impression. Ce furent ceux de M. Bignan, proclamé lauréat à l'unanimité, de M. Paul Lacroix et de M. Tournet Desmarandes, de Paris.

A l'issue de la séance, M. Bignan alla se placer devant le buste de Joseph Vernet, sculpté par Briant, et reçut la médaille au milieu des applaudissements d'un nombreux auditoire. Puis les deux Vernet furent nommés par acclamation membres d'honneur de l'Athénée. Cette solennité, qui fit

Digitized by Google

grand bruit dans le pays, inspira une pièce provençale insérée dans les *Mémoires* sous les initiales H. M., et une éloquente dissertation en vers de M. Dupuy, intitulée *Galerie de Vaucluse*, dans laquelle les célébrités comtadines étaient successivement passées en revue.

L'Académie interrompit ses travaux du mois de septembre 1829 au mois d'avril 1838. Le 11 août de cette même année elle décide que ses séances auront lieu invariablement le premier samedi de chaque mois à 7 heures du soir. C'est également à cette époque qu'elle reçoit du gouvernement une subvention de 500 francs que l'on divise en deux parts égales : l'une affectée à différents prix, l'autre destinée à couvrir des frais matériels. Dans la séance du 1er décembre, un nouveau règlement est adopté. La Société se composera désormais de 25 membres titulaires et d'un nombre indéterminé d'associés. Elle se divise dès lors en trois sections :

Philosophie et Belles-Lettres,

Sciences et Arts,

Agriculture et Commerce,

et nomme un bureau composé d'un président, un vice-président, un secrétaire, un vice-secrétaire, un trésorier et un bibliothécaire.

Parmi les membres de la Société nous remarquons : MM. de Pontmartin, le docteur Yvaren, de Blégier, Guérin, le docteur Roche, le docteur Chauffard, le colonel Chantron, le marquis de Cambis, le baron de Montfaucon, Requien, Eugène Poncet, etc.

Dans la séance du 2 mars 1839, l'Académie fut invitée par le préfet à examiner l'état des peintures à fresque qui existent dans l'ancien Palais des Papes, et à indiquer les moyens à prendre pour sauver ces restes précieux de la destruction. Une commissiom composée de MM. Chantron, Chaix, de Blégier et Requien se mit aussitôt à l'œuvre, et demanda aussitôt l'établissement d'une grille qui fut placée peu de temps après par les soins du génie militaire.

A partir du mois de juin 1839, l'Académie de Vaucluse

Digitized by Google

s'occupa plus spécialement des questions qui se rattachent à l'agriculture et au commerce. Toutefois, elle ne négligeait pas l'étude littéraire et artistique, et au nombre des communications qui lui furent faites nous remarquons un travail de M. Chaix sur le monument antique qui sert de fonts baptismaux à l'église de Cadenet. Contrairement à l'opinion émise par Mérimée, qui ne voit dans ce monument qu'une vasque de fontaine, M. Chaix affirme qu'il a d'abord servi de sarcophage, et cela à une époque remontant au IIe siècle. Notons également que le 12 mai 1841 M. Honorat remettait à chacun de ses collègues une brochure contenant le plan d'un *Dictionnaire provençal-français*, ou *Dictionnaire de la langue d'Oc*. Cet ouvrage, aujourd'hui achevé, est un des plus beaux monuments élevés à notre langue locale. Nous trouvons encore, en parcourant les comptes-rendus des séances, mention d'un Mémoire historique présenté par M. Larribe, et ayant pour sujet d'étude le couvent des Dominicains à Avignon.

A partir du 3 septembre 1847, l'Académie cessa de se réunir. Ce fut seulement au mois de septembre 1880 que, sur l'initiative de cinq ou six personnes qui, depuis trois ans déjà, songeaient au moyen d'organiser une Société d'études historiques, archéologiques et littéraires concernant la région, que M. le docteur Yvaren fit connaître l'existence virtuelle de l'*Académie de Vaucluse*. Une réunion préparatoire eut lieu le 28 novembre 1880. On y décida d'élaborer un règlement, de nommer un bureau provisoire, et de provoquer le recrutement de la Société.

Depuis cette époque l'Académie de Vaucluse fonctionne régulièrement et le zèle dont font preuve les différents membres qui la composent lui assure, dès à présent, une longue et honorable carrière, féconde en résultats pour le bien des lettres, des sciences et des arts dans notre département.

Digitized by Google

TARANIS LITHOBOLE

Tout ce que l'antiquité nous a légué directement sur Taranis est contenu dans ce vers de Lucain :

..... *Taranis Scythicæ non mitior ara Dianæ.*
« *L'autel de Taranis aussi barbare que celui de Diane Taurique.* »

qui nous apprend le nom du dieu gaulois en y joignant la mention des sacrifices humains que comportait son culte. Un tel caractère, tout extérieur, et commun à deux divinités également mystérieuses, que Lucain associe à Taranis, n'a été et ne pouvait être d'aucun secours pour déterminer leur personnalité, en sorte que la critique, en s'attaquant à Taranis, s'est trouvée en présence d'un nom gaulois, écrit une seule fois par un latin, et que ne reproduit identiquement aucune inscription connue. Peu de problèmes mythologiques offraient moins de prise à l'interprétation (*).

(*) Les deux divinites associées à Taranis par Lucain sont Teutatès et Hésus (*Ph.* I, 444, 445). Rien ne prouve que les trois formaient une triade supérieure dans l'Olympe gaulois. Lucain n'a en vue dans le passage cité que le caractère barbare de leur culte, qui n'existait pas dans les autres.

Cf. les inscriptions rapportées par Orelli (2055, 2056), qui offrent TARANVCNVS et TARANVCVS ; et celle de Murat., 331, 6, en

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Un premier pas a été fait par la philologie. Elle a constaté que tous les analogues étymologiques de *Taranis*, dans les langues néo-celtiques, se rapportent au *tonnerre* et à son action ; de même que ces mots ont leurs analogues étymologiques avec un même sens, dans les langues indo-européennes (1). On en a conclu que Taranis était un dieu tonnant, et celui que César appelle Jupiter dans sa nomenclature trop incomplète des dieux de la Gaule (B. g. VI, 17).

Des deux textes de Lucain et de César, il faut conclure en outre que Taranis n'occupait pas dans la hiérarchie gauloise le même rang que Jupiter dans la romaine ; car Lucain le place, non sans intention probablement, après Teutatès et Hésus ; et César, avec une intention évidente, d'abord après Mercure, le dieu suprême de la Gaule, et ensuite après Apollon et Mars : fait considérable puisqu'il est en opposition avec les mythologies classiques.

Le second pas est de date récente (*Revue Celt.*, 1872 ; *Musée arch.*, 1877). Parmi les nombreuses représentations des dieux de la Gaule, un groupe est remarquable par le costume, les traits du visage, surtout par deux attributs constamment les mêmes dans les mains des figurines : un *urceus* et un marteau. M. Anat. de Barthélemy, rapprochant ce dernier attribut du marteau de Thor, a induit — et l'induction est légitime — que le marteau des figurines gauloises est un foudre comme celui du dieu scandinave, et qu'en conséquence le dieu gaulois au marteau est le Taranis de Lucain. Une inscription de St-Remy (B.-du-Rh.), signalée par M. Heuzey (*), lui a permis d'établir en outre que Taranis avait été, dans la Provence, assimilé à Silvanus (**).

l'honneur de TANARVS. Les deux derniers sont identifiés à Jupiter, très bon, très grand.

(*) *Bulletin de la Société des antiq.* 1875, p. 152.

(**) Nous avons le regret de nous séparer de M. Anat. de B. à propos de l'assimilation de Taranis à Dis (Pluton) dans deux monuments de la Gaule Rhénane. M. Gaidoz a exprimé un semblable scrupule (*Encyclopédie des Sc. rel.*, t. V, article reproduit à part sous le titre de *Religion des Gaulois*).

Digitized by Google

J'essaie, dans cette étude, un troisième pas dans l'interprétation de Taranis. Je ne songeais pas au dieu gaulois, quand un conte basque m'a mis en présence d'un personnage surnaturel lançant des pierres. J'ai suivi sa piste des Pyrénées aux Alpes, aux Cévennes, aux Vosges. A Cluny le personnage lithobole s'est montré lançant un marteau, identifié à Taranis.

Taranis, dieu martelant, comme le formulent les monuments plastiques et le conte de Cluny, est absent de l'histoire, et tout ce qu'il sera permis d'en dire à l'avenir doit se borner à l'interprétation de symboles d'une signification vague et souvent capricieuse. Taranis, dieu lithobole, vit dans l'histoire et la poésie, et reçoit de certains textes, plus patiemment étudiés, un jour inattendu. Aux contes et aux textes qui sont la base de mon travail, j'ai joint l'examen, entre autres, de quatre figures de Taranis appartenant aux Musées d'Avignon et d'Arles, et la révision de l'histoire de Silvanus. J'aurai atteint mon but, si le lecteur trouve que le dieu lithobole et le dieu martelant sont un seul Taranis, et s'il admet que, par le point de vue où je me place, le terrible dieu gaulois est sorti de l'obscurité où le tenait enfermé le vers de Lucain, quoiqu'il n'apparaisse pas encore en pleine lumière.

I

Lacarry est un petit village du pays basque français, au pied de l'Anthoule. Sur la pente gazonnée de la montagne se dresse un rocher abrupt, de vingt mètres de hauteur, dont les flancs gris, tapissés ça et là de touffes de lierre, se détachent sur la verdure claire du gazon. Son isolement appelle et retient l'attention. On se demande comment il est venu là. Les Basques qui ne sont pas grands géologues répondent par une légende.

« Le roi Charlemagne un jour partit en guerre contre ceux

Digitized by Google

d'Espagne, et, d'étape en étape, arriva avec Roland à la ville de Tardets, où commence la montée des Pyrénées.

« Là, Roland voulut intimider les ennemis par un coup de vigueur. Il monta jusqu'au sommet de la Madeleine, au dessus de Tardets, et empoignant une grosse pierre, prit position pour la lancer par delà les montagnes sur les villages espagnols. Mais, pendant qu'il ramenait son bras en avant, son pied glissa sur la terre humide et la force du coup fut amortie. La pierre retomba en deçà des Pyrénées, sur l'Anthoule, territoire de Lacarry, à douze kilomètres de la Madeleine, et y resta. Elle a conservé l'empreinte des doigts de Roland, si nette et si parfaite qu'aucun ouvrier ne pourrait la faire telle avec les meilleurs outils. »

Malgré la foi des gens de Lacarry, aussi ferme sur la geste de Roland que sur celle de son cousin Samson, est-il nécessaire de dire que le conte basque n'a aucune base historique? Sera-t-il permis de le regarder comme un produit de l'imagination des Basques? Mais il n'est pas propre à leur pays et se raconte en maint autre endroit de France et d'ailleurs. Et dans quelle intention aurait-on forgé une telle histoire qui n'a pas le sens commun et qui n'aboutit pas? Cependant, quoique la raison ne soit pas satisfaite, le récit intéresse; il ne laisse entrevoir aucun effort de l'art, mais il montre une exposition, un nœud, une péripétie que l'épopée ne dédaignerait pas. Il nous transporte dans un monde surnaturel, dont l'attrait s'impose à tous les temps et à tous les esprits. Puis, quand on y réfléchit, on se demande pourquoi ce récit des Pyrénées a trouvé son écho dans les Alpes. La connivence n'est pas actuelle, mais elle est réelle, et appartient conséquemment à l'histoire: c'est-à-dire que le conte est une tradition commune, remontant à des dates qui nous échappent. Certains détails ont changé: un héros est substitué à un autre, les lieux de la scène sont différents, mais sous ces changements persiste la conception qui ne varie pas, d'*un personnage surnaturel qui lançait des pierres.*

Digitized by Google

Voici en effet le personnage surnaturel qui lançait des pierres à Aubune (Vaucluse). Aubune est un hameau dépendant de Baumes-de-Venise, où a été construite, au XII[e] siècle, une élégante chapelle dédiée à Notre-Dame. L'édifice s'élève à mi-côte d'une muraille calcaire légèrement inclinée d'une hauteur de trois cents mètres. La position est étrange, dangereuse, et la beauté de l'édifice n'est pas en accord avec le lieu. Les gens d'Aubune se connaissent en archéologie, comme les basques en géologie, et quand on leur demande qui a construit en un tel endroit la gracieuse chapelle de N.-D., ils répondent aussi par une légende :

« Charles-Martel, ayant battu une fois les Sarrasins à Avignon, les poursuivit fuyants jusqu'aux Baumes-de-Venise. Dès la première heure du jour, profitant d'un brouillard épais les chrétiens surprirent une seconde fois les Sarrasins et les tuèrent jusqu'au dernier. En mémoire de leur victoire ils élevèrent à Aubune la chapelle dédiée à N.-D.

Mais le diable ne fut pas content qu'on élevât une si belle chapelle à N.-D., et il dit qu'on ne l'achèverait pas. Alors il saisit une pierre énorme au sommet de la falaise pour écraser la chapelle. Notre-Dame filait en ce moment sur l'autel. Elle étendit sa quenouille vers la pierre, et le diable, après l'avoir secouée dans tous les sens sans pouvoir l'arracher, s'enfuit désespéré, laissant sur la pierre l'empreinte de ses griffes (2). »

Ce serait perdre son temps que de chercher s'il y a ou s'il n'y a pas là un fait historique localisé à Aubune. Mais il y a assurément la mention d'un personnage surnaturel qui lançait des pierres et manquait son coup comme dans le récit de Lacarry.

Le diable figure plus d'une fois dans les récits populaires pour son propre compte ; il y possède sa légende où il est

Digitized by Google

toujours reconnaissable. En dehors de cette légende, on risque peu à parier qu'il remplace, partout où il paraît, quelque divinité déchue. Cette substitution date des premiers temps du christianisme. Pour les apôtres qui apportaient au monde la doctrine d'un dieu unique, les dieux multiples de l'Olympe apparaissaient comme des imposteurs et des usurpateurs : ce qui est précisément le caractère du diable. Les écrivains ecclésiastiques reviennent souvent à cette doctrine avec toutes les ressources d'une éloquence communicative, qui se plie à tous les tons, et emploie l'ironie, la colère, le mépris aussi bien que la raison (3). Les nouveaux convertis, instruits à ne plus voir dans leurs anciennes divinités que des démons, se sont peu à peu déshabitués d'employer des noms anathématisés, et les ont enfin oubliés. Mais si des noms proscrits s'oublient, les légendes ne s'oublient point, même quand le sens religieux en est perdu. Elles se perpétuent de l'aïeul à l'enfant par un reste d'attachement au passé chez le premier, par l'amour du merveilleux chez le second. Après quelques générations, le diable seulement y a pris la place du dieu : ce qui constitue une première altération des légendes.

Il en est résulté une conséquence très digne d'attention. La perfection de l'accomplissement est le caractère de tout acte divin. Si robuste et si gigantesque que paraisse Ahi, l'esprit malfaisant, si débile que paraisse Indra naissant, il faut bien qu'à la fin Ahi soit vaincu par Indra. Mais supposez que des doctrines nouvelles fassent déchoir Indra et l'assimilent à Ahi, Indra, en présence du dieu nouveau qui a pris son rôle, prend nécessairemeut le rôle d'Ahi et devient à son tour le vaincu de la légende. Voilà pourquoi le diable n'a pu détacher la pierre d'Aubune, et pourquoi le pied de Roland a tourné quand il a jeté la pierre de Lacarry. Mais dans la légende religieuse primitive où figurait le dieu lithobole sous son vrai nom, le pied du dieu ne tournait pas quand il lançait la pierre, ni son bras n'était impuissant à la lancer et il écrasait les hommes et les villes. Ce changement de dénouement dans le récit constitue une seconde altération.

Digitized by Google

Nous voyons Roland et Charles Martel pénétrer dans la légende du dieu lithobole, et passer ainsi, selon l'expression courante, à l'état légendaire. C'est un fait qui s'est reproduit fréquemment dans l'histoire, et nous voyons, même de nos jours, des faits vrais conçus comme surnaturels par le peuple et des personnages dont la vie a été marquée par des succès éclatants ou des malheurs extraordinaires, arriver à l'état légendaire. Sans insister sur ce point délicat que nous traiterons ailleurs plus amplement, disons en résumé qu'il y a, dans cette altération des faits et des personnes une véritable loi, parallèle à celle qui se manifeste dans le choix du lieu des légendes. Les lieux étranges, les faits et les hommes retentissants ne sont pas l'objet de légendes nouvelles ; les uns et les autres attirent à eux les vieilles légendes. C'est comme un costume solennel dont le peuple les revêt tour à tour, dans son inaptitude à les voir tels qu'ils sont dans leur rôle réel et humain.

Et il agit de même pour certains peuples, même sous nos yeux, par pure inaptitude à les comprendre. Pour les lieux et les personnes, c'est l'admiration qui trouble sa vue, pour les peuples, c'est la jalousie, la rivalité dans la compétition des choses présentes, et la rancune du passé. Tous les voisins vaincus après des luttes sanglantes figurent dans les légendes à la place des puissances malfaisantes qui jadis luttaient au ciel contre Indra : Jutes, Pictes, Maures, Ogres, Tartares, Ligures ; et la légende est l'écho des haines nationales d'un autre temps.

Ainsi nos deux légendes nous trompent, en vertu des lois qui président à la formation des traditions populaires, sur le lieu, le temps et les personnes. Qu'est-ce qui en reste ? Uniquement la conception du dieu lithobole qui aurait disparu de la mémoire des hommes, si elle ne s'était accrochée à quelque particularité étrange du sol, à des faits et à des personnages remarquables de l'histoire.

Digitized by Google

II

Dans les deux légendes qui précèdent, le personnage lithobole poursuit un but de *destruction* et d'*extermination*.

Une seconde série de traditions le montre sous un autre caractère.

Les gens de Circourt et ceux de Bouzemont s'entendirent un jour pour bâtir une église commune anx deux villages. Ils demandèrent de l'argent aux riches, répartirent entre les pauvres les corvées pour le transport des pierres et du bois, comme le plan l'indiquait, et à la fin se réunirent pour désigner l'emplacement de l'église. Alors les contestations commencèrent entre les deux conseils.

« Nous sommes les premiers occupants du pays, et les plus nombreux, disaient ceux de Bouzemont, nous avons droit à la préférence.

« — Il ne s'agit pas de cela, répondaient ceux de Circourt. Avant tout, il faut une belle place devant l'église et tout autour, afin qu'on la puisse bien voir. Et où trouverez-vous une plus belle place que la place de Circourt ? »

Ainsi on n'était pas prêt de s'entendre, quand un paysan avisé dit : « Rapportons-nous à saint Bozon ; il nous mettra d'accord. » Alors les deux conseils allèrent conter le cas à saint Bozon.

« Saint Bozon prit une grosse pierre et, sans sortir de Bouzemont, la lança du côté de Circourt. Puis il s'en alla à Circourt, en reprenant la pierre au passage, et se retournant lança la pierre du côté de Bouzemont.

« La pierre retomba la seconde fois juste au même endroit que la première, plus près de Bouzemont que de Circourt, et c'est là qu'a été bâtie l'église, à la satisfaction commune. La pierre lancée a gardé l'empreinte des doigts du saint. »

La pierre saint Bozon, récemment recueillie par le musée

Digitized by Google

d'Épinal, est une simple borne, souvent mentionnée dans les actes.

Le paysage autour de Bouzemont est caractéristique des Basses-Vosges : une colline faîtière, appuyée sur des contre-forts parallèles qui séparent de petites vallées bien ouvertes ; au fond, un ruisseau clair coupant les prés ; point de roches à nu, point de lignes heurtées ; selon les opportunités du terrain, de petites chênaies, de petites vignes, de petits champs, de petits villages qui se donnent la main. Juché sur la colline faîtière, non loin du plus haut sommet, Bouzemont regarde ce coin de terre qu'il a dominé autrefois. Il peut montrer encore ses titres de souveraineté : des *tumuli* recouvrant les restes de quelque Brenn ignoré de l'histoire, des sculptures gauloises, des substructions de palais gallo-romains, des traces de voies romaines, des peintures, des médailles. Sur ces ruines de deux civilisations s'élève l'église, robuste édifice du XI^e^ siècle, hors de proportion avec la modeste population d'aujourd'hui. Un vitrail du chœur porte l'image d'un chevalier armé, avec l'inscription : BOSO DVX. C'est le saint de la légende. Mais Bozon ne figure ni dans l'histoire ni dans les *Acta SS.*, quoi qu'il soit encore honoré à Bouzemont.

Sur un manuscrit de seconde main, Bouzemont est qualifié une fois fief-duché, et au XIV^e^ siècle, le duc Thibaut de Lorraine reçoit du chapitre de St-Gengoult de Toul la moitié du ban de Bouzemont. L'histoire de Bouzemont, au moyen-âge, est toute entière dans les démêlés entre le chapitre et des prétendants séculiers ou religieux. Cela explique l'importance attribuée à la borne St-Bozon. La borne, entre Circourt et Bouzemont, le duc, l'église ont accroché la tradition flottante du personnage lithobole, et ces souvenirs historiques, à moitié effacés, se mêlant à la tradition religieuse plus ancienne, ont formé la légende. C'est le procédé déjà observé à Aubune et à Lacarry.

Remarquez cependant que Bozon, qui est un soldat comme Charles-Martel et Roland, ne figure pas dans la légende en cette qualité, et qu'il y est le saint. Le bon sens populaire a

Digitized by Google

su faire ici une juste distinction. Il a mis sous le couvert de de deux soldats l'œuvre d'extermination du dieu lithobole, il a mis sous le couvert d'un saint l'œuvre de paix et de bon accord. Et, pour qu'il soit démontré que la distinction est bien voulue, une légende de Cluny, qu'on retrouvera plus loin, montre une borne lancée par l'abbé Hugues, qui est un saint et un souverain (4).

Le latin, à défaut du français, fournit le mot représentatif de ce second caractère du dieu lithobole : *Terminalis*. C'est une épithète propre à Jupiter en qualité de protecteur des bornes. Or, Jupiter Terminalis est aussi quelquefois un Jupiter destructeur et écrasant, comme le dieu lithobole des légendes. Les deux caractères sont connexes: celui qui plante une borne, qui détermine la propriété et qui fonde le droit, doit avoir en main la sanction du droit, c'est-à-dire l'arme qui frappera le violateur de la borne. Les mythologies du nord ont leurs personnages surnaturels lançant des bornes. A Skara, d'après Nilsson, c'est un géant, qui y a laissé l'empreinte de ses doigts. Chez les Finnois, c'est Kalewa (5).

Les empreintes gravées sur les pierres par la pression de la main des personnages lithoboles se rattachent, au point de vue mythologique, à d'autres faits légendaires dont le but évident est de donner une haute opinion de la force des héros. Tel jette en l'air une barre de fer qui ne retombe qu'après deux jours et se brise sur son genou ; tel autre écrase le siège sur lequel il s'assied ; tel autre broie un caillou dans sa main. Quand Roland enfourche un cheval, son poids fait aussitôt fléchir le dos de la bête, que Roland emporte sur son propre dos. La griffe du diable, appliquée sur un visage de chrétien, y fait six brûlures comme elle creuse six trous dans la pierre (6). Sous ce rapport, les empreintes observées à Lacarry, à Aubune, à Bouzemont, à Skara, ont une explication naturelle. Mais l'explication ne suffit plus quand on regarde de près les empreintes de la pierre d'Aubune et de celle de Bouzemont, par exemple. Elles ne reproduisent nullement

Digitized by Google

la forme de la main. Ce sont six cavités hémisphériques, dont cinq paraissent rayonner autour de la sixième, sans trop de régularité. Elles rappellent exactement les cupelles creusées en groupes sur des pierres étudiées en Angleterre, dans les pays scandinaves et même dans les Indes, et qui appartiennent ainsi à un état de civilisation antérieur à l'établissement des Gaulois dans la contrée où vivent encore leurs descendants. Il y a des groupes de deux cupelles seulement ; il y en a qui dépassent la centaine. Ce qu'elles signifient, nous n'avons pas heureusement à le chercher. Mais il sera certainement intéressant de constater qu'une légende populaire réunit les souvenirs, si confus qu'ils soient, du moyen âge, de la Gaule indépendante, et des temps préhistoriques.

III

Les pierres d'Aubune, de Lacarry et de Bouzemont sont lancées du sommet d'une montagne. Une variante de la légende de Bouzemont porte que Bozon, pour lancer sa pierre, s'installa sur la plate-forme du clocher — qui n'existait pas encore. — A Skara la pierre est lancée par un géant — un homme montagne — comme dit Swift. La tradition est donc constante : les pierres vont toutes de haut en bas. Puisqu'il s'agit de personnages surnaturels, disons, sans crainte de nous tromper, que les pierres sont lancées du ciel sur la terre. Cela nous amène à la croyance populaire des *pierres de foudre.*

Le terme est employé dans Sidoine Apollinaire (7) :

> *Sardinia argentum, naves (?) Hispania defert*
> *Fulminis et lapidem.....*

Le reste du passage indique qu'il s'agit d'une pierre précieuse, propre à l'Espagne, que le peuple croyait lancée du ciel pendant un orage bienfaisant.

Digitized by Google

Les Céraunies de Pline (*Ceraunicæ, foudres*), sont aussi rangées parmi les pierres précieuses, ou qui ont des caractères particuliers, propres à attirer l'attention et à leur donner une valeur conventionnelle. Il y en a qui brillent de reflets soudains, comme des éclairs (*fulgorem sidernm rapiens*); d'autres sont d'une teinte bleuâtre; il y en a qui sont blanches, avec une étoile qui se meut en dedans (*habere intus stellam concursitantem*); même il y a des gens qui produisent artificiellement ces étoiles en infusant les pierres dans une dissolution de nitre; mais, observe Pline, l'étoile s'obscurcit après autant de mois que la dissolution a duré de jours. Il y a aussi, d'après Solin, la glossopètre, en forme de langue, qui tombe du ciel pendant les éclipses de lune. Enfin Sotacus, cité par Pline comme une autorité, mentionne deux variétés de céraunies : la rouge et la noire. *Toutes deux ont la forme d'une hache* (*similes eas esse securibus*). La noire, appelée aussi *Bétyle*, est ronde; elle renverse les villes et écrase les navires. La plus rare parmi les céraunies se trouve au pays des Parthes, aux endroits frappés de la foudre (8).

On ne peut guère douter que ces pierres noires et rouges, en forme de haches, dont parlait Sotacus, n'aient été de véritables haches de porphyre ou de serpentine, c'est-à-dire des instruments identiques à ceux que nos paysans appellent encore *pierres de foudre*, comme le faisaient les savants latins (9). Les haches de pierre méritaient d'être rangées parmi les *céraunies*, non à cause de la matière, quoique l'aspect de quelques-unes puisse les faire ranger parmi les pierres précieuses, mais à cause de leur forme, qui est étrange, et qui ne se comprend pas, si on ignore que ce sont des instruments. Dans l'antiquité, la foudre n'est pas considérée comme un phénomène électrique, comme une force; c'est un corps solide qui vient du ciel, trace à travers les airs un sillon enflammé, frappe et brise avec un bruit surnaturel. Le paysan, romain ou gaulois, qui trouvait sous sa pioche, à la profondeur d'une tombe, une pierre d'une forme étrange, ou d'un éclat particulier, en tout point différente de ses voisines, se

Digitized by Google

disait, comme il se dit encore aujourd'hui, que cette pierre n'appartenait pas à la terre, mais au ciel où sont bâtis, sur le firmament azuré, les riches palais des dieux.

Les superstions sont identiques, malgré vingt siècles : « Les céraunies, disait Sotacus, écrasent les villes et submergent les navires. » C'est la croyance que rappellent les contes d'Aubune et de Lacarry. « La plus rare des céraunies, ajoute Pline, se rencontre au pays des Parthes, dans les endroits frappés de la foudre. » Nous avons vu un maire de village fort entendu en administration communale, fouiller les racines d'un arbre renversé par le feu du ciel, avec l'espoir d'y rencontrer une pierre de foudre. Il donnait, sans y penser, l'explication des inscriptions FVLMEN CONDITVM, que ses ancêtres avaient peut-être placées sur les *bidentalia* (10).

Le nom de pierres de foudre n'est pas appliqué seulement aux instruments de pierre polie ; on le donne, en Normandie, à des pyrites qui se présentent fréquemment dans la craie des falaises, aux environs d'Arromanche. Les cristaux dont elles sont formées viennent s'épanouir du centre à la circonférence en pyramides, en prismes, en lamelles, d'un ensemble peu régulier mais d'un aspect frappant. Réunies en masse, elles émettent bientôt une lueur propre, due au soufre qui entre dans leur composition. Elles éclatent sous l'action de l'humidité et permettent ainsi de voir la curieuse disposition des cristaux à l'intérieur.

A quelques kilomètres de Mende, sur un plateau que ses dolmens ont rendu célèbre, on rencontre, épars sur le sol calcaire, des rognons de fer oligiste dont la couleur brune et le beau poli cantrastent avec les éclats bruts qui couvrent le plateau. Les paysans les appellent aussi pierres de foudre et leur attribuent les mêmes vertus qu'aux haches polies. Ils prétendent que ces oligistes ne se rencontrent que sur ce plateau où on vient les recueillir d'assez loin. Ils les réunissent pour en faire des colliers qu'ils suspendent au cou des moutons malades.

Il n'est pas douteux qu'on ne trouvât, sur d'autres points

Digitized by Google

de la France, d'autres catégories de pierres de foudre. Ce peu d'exemples suffit à montrer que nos paysans se conduisent, à l'égard des pierres de foudre, exactement comme se conduisaient à l'égard des céraunies les savants latins qui ont reproduit d'ailleurs, dans leur nomenclature minéralogique, tant d'erreurs populaires. Toute pierre rare ou étrange pouvait être considérée comme venant du ciel, lancée par un dieu, et les haches ne figuraient parmi les céraunies qu'en raison de leur rareté et de leur étrangeté. L'origine historique des haches n'y était pour rien. Cela est si vrai que les instruments en silex éclaté ne portent nulle part, à notre connaissance, le nom de pierres de foudre. Ils sont en général trop peu différents des éclats dus aux causes physiques. On sait combien il a fallu de discussions préliminaires pour amener la généralité des esprits à y reconnaître un travail humain. C'est pourquoi aussi les instruments en silex éclaté ne participent pas aux superstitions dont partout les pierres de foudre sont l'objet, qui toutes proviennent de la croyance populaire dans l'origine céleste de ces pierres.

La tradition attachée aux pierres de foudre, qu'elles portent ou ne portent pas trace de travail humain, ajoute un élément mythologique important à ceux que nous révèlent les pierres d'Aubune et de Lacarry. Le personnage surnaturel qui lançait des pierres sur la chapelle et les villages s'y montrait avec le caractère d'un dieu *écrasant ;* nous pouvons dire maintenant que c'était un dieu *foudroyant.* Il ressemblait au Thor scandinave. Au dire des paysans des Alpes-Maritimes, lorsque l'on a déterré une pierre de foudre, il faut se hâter de l'ébrécher, sans quoi elle retournerait aussitôt dans les nuages pour former une nouvelle foudre. C'est un privilège du marteau de Thor, qui est écrasant comme les pierres. Quand le marteau de Thor a frappé son but, il revient se placer dans la main qui l'a lancé.

Ce serait ici le lieu de poursuivre, à l'aide des documents historiques, la trace du dieu que les traditions populaires nous montrent armé d'un *foudre de pierre,* mais nous devons épuiser d'abord les révélations des traditions (11).

Digitized by Google

IV

Dans les deux contes qui suivent, le dieu lithobole n'apparaît plus comme foudroyant ou terminal. Il engage une joute, courtoise en apparence, avec un provocateur toujours vaincu. Les exemples d'une telle lutte ne manquent pas dans la mythologie grecque. Le plus illustre et le plus complet est dans Homère.

Ulysse a été jeté par la tempête dans l'île de Schéria. Il est nu, exténué. On l'accueille, on le vêt, on le reconforte. Les jeunes Phéaciens l'invitent à prendre part à leurs jeux. Il s'excuse en vain sur sa fatigue, sur ses chagrins. Euryale s'offense de ses refus et l'insulte : c'est un vagabond, un marchand, inhabile aux nobles exercices.

« Sans quitter son manteau, Ulysse s'élance de son siège et saisit un disque plus grand, plus épais et plus lourd que ceux dont usaient les Phéaciens dans leurs jeux. Il le lance d'un tour de bras. La pierre s'échappe en grondant de sa robuste main, et le bruit fait baisser la tête aux Phéaciens. La pierre vole et retombe au delà des marques. Athéné, sous la figure d'un mortel, marque la place et dit : « Notre hôte ! « un aveugle, à tâtons, reconnaîtrait la marque de ton dis- « que : elle n'est pas confondue avec les autres et les dépasse « toutes. »

Le rôle d'Ulysse est moins brillant dans d'autres rencontres avec Polyphême et les Lestrigons, personnages lithoboles : toutefois il s'en tire. Il y a d'autres exemples : Apollon joutait avec le bel Hyacinthe ; Borée et Zéphyre, jaloux d'Apollon, poussèrent le disque contre la tête de l'adolescent qui tomba sous le coup. Persée tue de la même façon son aïeul Acrisius, dans des jeux.

Le sens de ces défis entre personnages lithoboles, aussi bien que des défis d'une autre nature, tels que celui de Niobé à Latone, de Sidé à Héra, de Marsyas à Apollon, est d'une

Digitized by Google

grande clarté. Les dieux l'emportent en force, en adresse, en beauté, en talent sur toutes les puissances, aussi bien que sur les hommes ; et, comme conclusion morale : quiconque affecte de s'égaler aux dieux commet le péché d'orgueil et encourt un prompt châtiment. Tout aussi simple et compréhensible est le fait mythologique d'où est sortie la formule théologique. Dans ces duels, courtois ou meurtriers, la provocation ne part pas du dieu, mais des puissances monstrueuses et outrecuidantes, telles que Polyphême, les Lestrigons et probablement Acrisius, ou d'adolescents présomptueux, tels qu'Euryale et Hyacinthe (*). Les contes ne nous offrent pas de correspondants à ces derniers ; mais les puissances monstrueuses et outrecuidantes, qui provoquent les dieux au jeu du disque, se retrouvent dans toutes les traditions du Nord et de l'Ouest de l'Europe.

Nous devrions établir le parallélisme au moyen d'une légende telle que celle que sous-entendent *les palets de Gargantua*. Ce sont des menhirs renversés auprès de Changé (Eure-et-Loir). La tradition veut qu'ils aient servi de palets à Gargantua. Or, pour jouer au palet, il faut deux jouteurs. Mais la légende, si elle existe encore dans la mémoire de quelque bonne femme du pays, n'a pas été publiée. Nous nous contenterons donc de deux contes populaires basques. Dans le premier, l'un des jouteurs est un Tartare, géant pourvu d'un œil unique, comme Polyphême ; l'autre un garçon de bonne humeur, fort comme quatorze, mangeur comme quatorze, et à cause de cela portant le nom d'Hamalau. C'est une forme de Gargantua. Ses maîtres l'ont envoyé chez le Tartare pour lui acheter des vaches, avec le secret désir de se débarrasser de lui.

« Le Tartare dit à Hamalau : « Je te permettrai de choi-

(*) Euryale (Εὐρυάλος, *l'immensité de la mer*), Hyacinthe (Ὑάκινθος, *le pluvieux*), peuvent être ramenés à la première catégorie. Ce sont aussi des géants.

Digitized by Google

« sir la plus belle paire de vaches de mon troupeau, sans que « tu paies un sou, à condition que tu me gagneras une partie « de barres. Les vaches sont l'enjeu. » En parlant ainsi, le Tartare se croyait bien sûr de gagner; car les hommes les plus vigoureux étaient pour lui comme des mouches.

« Hamalau cependant accepta le pari et choisit une barre de fer de belle taille.

« Le Tartare lança la sienne la première, et la lança à une distance désespérante. Mais si loin que le Tartare eût lancé sa barre, celle d'Hamalau alla encore plus loin. Qui fut bien contrarié à ce coup ? Le Tartare. Il y perdait sa plus belle paire de vaches et se trouvait contraint d'avouer qu'il avait rencontré son maître. »

Dans le second conte, l'un des jouteurs est encore un Tartare, l'autre est un garçon avisé.

« Essaie un peu de lancer une pierre comme ça, » dit le Tartare. Le Tartare empoigna un roc et le lança à une distance énorme.

« Le garçon tira de sa poche un perdrau vivant et le lança comme une pierre. Le perdrau vola, vola si haut et si loin qu'on le perdit de vue.

« Le Tartare dit au garçon : « Tu lances bien. Mais voyons « si tu es aussi fort à un autre jeu. » Le Tartare ramassa par terre un caillou et le serra si ferme dans sa main que le caillou éclata.

« Le garçon tira de sa poche un fromage et l'écrasa.

« Tu as encore gagné, » dit le Tartare. » (12).

Ainsi que dans les légendes grecques, ainsi que dans les légendes germaniques (Cf. le vaillant petit tailleur, et l'anglais Jack), le provocateur est un géant outrecuidant, borné; le

Digitized by Google

provoqué, un nain dont l'autre ne soupçonne ni la force, ni l'habileté. Transportez la scène dans le ciel et comparez les puissances qui s'en disputent tous les jours l'empire. Les unes couvrent de leurs membres monstrueux toute une zone de l'Orient à l'Occident et se distendent quelquefois jusqu'à embrasser le Nord et le Midi (Cf. Euryalos). Les autres n'occupent qu'un point mobile du ciel. Le char d'Indra, l'escadron des Marouts disparaîtraient sous une seule main du monstre. De plus, les dieux sont sujets à des défaillances ; ils naissent faibles ; ils meurent décrépits. Ils se trouvent donc en deux situations différentes vis-à-vis des puissances ennemies. Ou ils sont parvenus à leur entier développement, en pleine possession de leur vigueur, et alors ils n'attendent pas le défi ; c'est en général la situation d'Hercule. Ou bien ils sont soumis à une défaillance momentanée et le monstre, confiant en sa force, les raille et les provoque. Mais les dieux doivent à la fin rester vainqueurs : la défaillance n'était qu'apparente et ils luttent ; ou elle se prolonge, et ils se tirent d'embarras par un tour d'esprit. C'est la situation d'Ulysse.

Mais il ne faudrait pas trop insister sur les rôles différents que nous attribuons ici aux deux personnalités de l'Olympe grec. Le patient Ulysse est plus d'une fois un héros invincible et le fort Hercule, un héros avisé.

Il devait en être ainsi du dieu lithobole qui jouait aux palets à Changé, et que provoquait le Tartare chez les Basques, il réunissait à la fois les deux rôles. Il était fort et avisé. Nos deux contes, sous leur forme vulgaire, ont toute la valeur d'un hymne ou d'un chant épique qui a existé et qu'ils reproduisent. Le dieu qui foudroyait avec des pierres est un proche parent des dieux de la Grèce, que défiaient Anthée, Polyphême et Euryale.

IV

Qu'il y ait eu dans la mythologie celtique un dieu fou-

Digitized by Google

droyant, et foudroyant avec des pierres, nous en avons un témoignage, non plus transmis dans des contes sujets aux infidélités que nous avons énumérées, mais direct, mais contemporain, et signé par le plus grand, comme le plus religieux des poètes dramatiques de la Grèce.

Eschyle met en scène Prométhée délivré par Hercule et prédisant au héros les travaux qui l'attendaient dans les pays d'Occident (13).

« Tu rencontreras (sur les bords du Rhône) l'inébranlable armée des Ligyes et la bataille sera longue, même pour ta vaillance ; car les traits te manqueront, — ainsi l'a voulu le destin, — et tu ne trouveras pas une pierre sur le sol limoneux. Mais Zeus prendra ta position en pitié ; il étendra un nuage, et sous une grêle de pierres rondes, couvrira la terre au loin. Avec ces pierres tu parviendras enfin à écraser l'armée des Ligyes, »

D'après Strabon, qui nous a conservé ce précieux passage, c'est la plaine de la Crau, Λιθώδες πέδιον, qui a été le théâde la victoire d'Hercule sur les Ligyes. Les pierres rondes que signale Eschyle la couvrent encore comme au temps des Grecs. « Il y a des Céraunies qui sont rondes et noires », dit Pline. Toute la Crau est couverte de Céraunies. La scène décrite par Eschyle est un orage en effet. Le nuage s'étend peu à peu et dans ses flancs s'agite Zeus, le dieu foudroyant, devenu en ce moment dieu lithobole. Remarquons en passant que le conte d'Aubune nous montre aussi Charles-Martel profitant d'un brouillard pour écraser les Sarrasins.

La légende de la Crau est d'origine celtique, et non grecque. On en est convaincu par l'observation qu'Eschyle est le seul poète grec qui l'ait rapportée, et le seul que citent sur ce sujet les géographes. Il l'avait, sans aucun doute, apprise des Massaliotes. Mais elle est restée isolée au milieu des légendes d'origine purement hellénique, avec lesquelles elle n'était pas en concordance absolue. Aussi Posidonius, cité par Strabon, en suspecte-t-il l'orthodoxie. « Pourquoi, disait-il, Zeus fournit-il des pierres à Hercule, au lieu de les lancer

Digitized by Google

lui-même sur les Ligyes, comme cela lui était si facile ? » Strabon n'a pas compris la judicieuse observation de Posidonius et y répond mal : « Les ennemis étaient nombreux, et Hercule avait besoin de toutes les pierres de la Crau pour écraser les Ligyes. » C'est ne rien dire. La question de Posidonius se réduisait à ceci : « Pourquoi deux Dieux au lieu d'un seul qui suffisait ? »

Nous sommes mieux en état que Strabon de répondre à Posidonius.

Dans la légende celtique figurait nécessairement le dieu qui lançait des pierres. Les Phéniciens, dans leurs courses sur le bas Rhône, avaient de longue date appris sa légende ; mais comme ils ne connaissaient pas le dieu celtique, ils l'avaient remplacé par Hercule, leur dieu national. A leur tour les Grecs de Massalie avaient appris la légende. Hercule appartenait à leurs traditions mythologiques, quoique dans une position inférieure, et il ne leur était pas permis de le placer dans le ciel, usurpant la place de Zeus. Ils ont tourné la difficulté et admis à la fois les deux divinités dans la bataille, chacune avec le rôle qui lui convenait. C'est en cet état que la légende est arrivée à Eschyle. Mais l'observation de Posidonius persiste : un des deux dieux est de trop. La bataille de la Crau a été livrée par un seul héros indigène, le dieu lithobole (14).

Voilà deux altérations bien constatées dans la légende d'Eschyle, l'une due aux Phiniciens et l'autre aux Grecs, portant toutes deux sur le nom du héros de la légende primitive. Il y en a une troisième portant sur le nom des vaincus. Les Ligyes (Λίγυες, Ligures), peuple Ibère, chassés du sud de l'Espagne par une invasion gauloise au XV^e^ siècle, avant notre ère, s'étaient établis en Gaule sur les rivages qui ont conservé leur nom : golfe de Lyon (Λιγύων), mer de Ligurie, et ils s'y sont maintenus pendant douze cents ans, ennemis à la fois des Grecs et des Gaulois, jusqu'à ce que les Romains les réduisissent à l'impuissance. Les écrivains latins les maltraitent fort ; ils les disent menteurs, fourbes, voleurs : épithètes qu'ils

Digitized by Google

avaient prodiguées aux Grecs et aux Carthaginois. Il est probable que les Grecs et les Gaulois ne les traitaient pas moins mal. La place qu'ils leur ont fait occuper dans la légende est celle des puissances malfaisantes et des monstres dont elles prennent la figure. Au temps d'Eschyle, les Ligures étaient encore redoutables, et ils ont pu rire de la légende qui racontait leur anéantissement. En admettant que leurs luttes guerrières aient eu leurs alternatives de revers et de succès, qu'il y en ait eu une spécialement douloureuse dans ses résultats, rien n'autorise à accorder à la bataille de la Crau un caractère historique. Pour que deux armées s'y rencontrassent, il aurait fallu qu'elles s'y donnassent courtoisement rendez-vous. Il faut donc la rejeter absolument du monde réel et la regarder comme un mythe. Les Ligyes y figurent dès lors au même titre que les Sarrasins dans la bataille d'Aubune. Toutes ces batailles sont une même lutte mythologique qui se livre non sur le sol, mais dans le ciel, dont les héros sont les dieux et les puissances malfaisantes ennemies des dieux.

Nous possédons une variante de la légende basque de Roland qui reporte dans les Pyrénées la bataille de la Crau. Les Maures ont profité de l'absence de Roland pour lui dérober ses vaches. Roland se met à leur poursuite, les atteint au sommet des Pyrénées et les accable sous une grêle de pierres. Si différente que soit cette version de celle que nous avons donnée en premier lieu, les deux récits ont la même origine. Dans la première, Roland n'a remplacé le dieu qu'après une première substitution du diable, dans la seconde, il l'a remplacé directement.

La tradition, flottante entre les Alpes et les Pyrénées, s'est fixée sur la Crau par le même motif qui l'avait localisée à Aubune et à Lacarry, c'est-à-dire par l'aspect étrange de la vaste plaine caillouteuse au milieu des riches alluvions du Rhône. La multitude des cailloux appelait aussi bien l'attention que le manque d'équilibre de la pierre d'Aubune sur la pente du plateau, et l'isolement de la pierre de Lacarry sur le flanc verdoyant de l'Anthoule. Et quant aux Pyrénées, les

Digitized by Google

amas de rochers produits par les éboulements n'y manquent pas, depuis le col de Roncevaux jusqu'au Canigou.

Maintenant, nous prions le lecteur de remarquer que le récit d'Eschyle, contemporain du culte du dieu lithobole, ment sur le lieu, le temps et les personnes, exactement comme les contes conservés dans la mémoire du peuple depuis quatorze cents ans ; que les Ligyens n'ont pas plus de droit d'y figurer que les Sarrasins et les Maures ; Zeus et Hercule, plus que Charles-Martel, le diable ou le duc Bozon ; et la Crau plus que les Pyrénées, Aubune et Bouzemont : c'est-à-dire que les altérations dans le récit poétique et les contes populaires portent sur les mêmes points, et que les erreurs qui en résultent se résolvent de la même manière. Cela ne veut pas dire que tous les récits mythologiques sont des contes, ni surtout que tous les contes sont des récits mythologiques, mais qu'au cas particulier et probablement dans certains autres, le conte vaut le récit. Eschyle nous a donné le récit avec les altérations qui sont du fait des Grecs et des Phéniciens, peut-être même du fait des Gaulois, en ce qui concerne la localisation de la bataille ; les paysans des Vosges, de la Bourgogne, du Comtat et des Pyrénées avec les altérations provenant du changement de religion, et d'évènements historiques nouveaux. Le récit transmis à Eschyle était encore cependant un mythe, car les héros en étaient des dieux ; un simple changement de personnes divines en personnages historiques a suffi pour en faire un conte à Lacarry et à Aubune.

VI

Le dieu lithobole des Gaulois a laissé sa trace dans l'histoire aussi bien que dans la poésie classique. Nous la trouvons au moins dans deux passages de Strabon et de Pausanias.

I. « Pendant son expédition contre les Thraces, Alexandre

Digitized by Google

reçut une députation des Celtes, alors établis sur les bords de l'Adriatique, qui voulaient traiter de la paix avec lui. Il accueillit bien les députés, les invita à sa table et, après boire, leur adressa cette question : « Vous autres Celtes, que re-« doutez-vous le plus ? » Il espérait que ses convives lui répondraient : « C'est Alexandre » ; mais ils lui dirent : « Nous honorons un homme tel que toi, mais n'avons peur « de personne. Nous ne redoutons que la chute du ciel (15). »

L'historiette, fort authentique, puisque Strabon l'emprunte à Ptolémée, compagnon d'Alexandre, a servi de thême, depuis Aristote jusqu'à nos jours, à nombre d'allusions à la jactance des Gaulois et de leurs fils. Horace a renchéri cependant en faisant le portrait du juste : « Si le ciel s'écroulait fracassé, les débris l'écraseraient sans le troubler. » L'imitation est évidente ; mais c'est un poète qui parle et termine une strophe majestueuse par deux vers retentissants. La réponse du Celte ne vise pas à l'image ; elle n'offre aucun caractère personnel. Les autres envoyés auraient fait la même réponse sentencieuse, formulée sans aucun doute dans quelque catéchisme druidique. Pour tout gaulois le ciel brisé s'écroulant sur les hommes était un article de foi se rattachant au culte du dieu lithobole. Le ciel, dans les croyances de l'antiquité, n'est pas considéré comme le lieu sans fin où se meuvent les astres. C'est une voûte solide, un firmament. De quel arsenal auraient été tirés les cailloux de la Crau et la roche colossale de Lacarry, et de quel trésor les brillantes céraunies dont parle Pline si ce n'est du firmament lui-même et des palais des dieux ?

Dans un conte basque, un idiot s'est réfugié sous un arbre pour y passer la nuit et il y a hissé une porte dont il ne veut pas, par pure bêtise, se séparer. Des voleurs viennent faire au pied de l'arbre le compte de leurs rapines. La porte tombe au milieu d'eux et ils s'enfuient, pensant qu'un morceau du ciel est tombé.

Le sens de la réponse du Celte est donc celui-ci : « Nous honorons les hommes supérieurs, sans avoir peur de per-

Digitized by Google

sonne. Nous ne craignons que les foudres que lance du ciel le dieu lithobole. » Cela revient au vers d'un gaulois du XVII[e] siècle :

« Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte. »

qu'il est difficile de prendre pour une bravade.

II. Soixante ans plus tard, les Gaulois de l'Adriatique se dirigent sur Delphes en écrasant au passage Ptolémée Céraunus. L'armée grecque s'était réunie pour la défense du sanctuaire. Il faut citer ici Pausanias (X, 23) :

« La bataille commençait à peine que le dieu manifesta sa colère par les prodiges les plus significatifs. Toute la partie du sol occupée par les Gaulois s'agita violemment et sans interruption tout le jour ; le tonnerre grondait et les éclairs se succédaient sans cesse ; la foudre frappait les uns, le bruit empêchait les autres d'entendre les ordres ; le feu du ciel renversait les groupes de guerriers et les consumait tout armés ; les fantômes des héros apparurent dans le désordre....

« La nuit fut plus rude encore pour les Gaulois. Le froid devint rigoureux et la neige tomba en abondance. *Des pierres énormes arrachées du Parnasse roulaient sur eux comme si elles les prenaient pour but* et les écrasaient, non pas isolément, mais par compagnies entières, telles qu'elles s'étaient réunies pour la veille ou pour le repos.

« Au point du jour l'armée grecque harcela l'arrière garde gauloise pendant que les Phocidiens, suivant les crêtes du Parnasse, lançaient leurs traits sur les fuyards, sans courir eux-mêmes aucun risque.

« Brennus et ses compagnons, l'élite des Gaulois pour la taille et le courage, protégèrent la retraite jusqu'à ce que Brennus tombât, grièvement blessé. On l'emporta à demi mort, et aussitôt ses compagnons lachèrent pied comme les autres et n'interrompirent leur fuite qu'à la nuit close. Alors, sans chef et sans défense, ils furent saisis d'une de ces terreurs aveugles dont on attribue la cause à Pan, et qu'on appelle paniques. Cela commença par un petit groupe de guerriers affo-

Digitized by Google

lés qui s'imaginèrent entendre le galop des chevaux et le bruit d'une poursuite acharnée. Leur égarement gagna tout le reste. Tous reprennent leurs armes, se mettent à leurs rangs de bataille, en face les uns des autres et engagent le fer sans s'apercevoir qu'ils parlent même langue des deux côtés, qu'ils portent même costume, et se couvrent du même bouclier. De loin, les bergers comprirent ce qui se passait et en avisèrent les Phocidiens.... Brennus avait survécu ; il pouvait guérir. Mais la crainte du ressentiment des Gaulois, ou plutôt la honte d'avoir conseillé une si malheureuse expédition l'accabla. Il se soula de vin pur et se tua ainsi » (*).

Une observation domine l'examen du récit de Pausanias. Les prodiges n'atteignent que les Gaulois. Eux seuls sentent la terre trembler, sont frappés par la foudre, saisis par le froid. L'action du dieu ne dépasse point leurs lignes de bataille. Les Grecs, de sens rassis, poursuivent cependant leurs avantages. Les prodiges les plus significatifs, la lapidation et la terreur panique se produisent dans deux nuits successives, en progression logique, hors de la présence des Grecs. Le récit n'a donc pas été rédigé sur des témoignages grecs. Ce sont les prisonniers, les blessés qui ont raconté la succession des scènes que les Grecs ont interprétées d'après leurs propres croyances. Gaulois et Grecs étaient d'accord sur l'intervention d'un dieu, du commencement à la fin de la tragédie. D'après la croyance des Grecs, Apollon et Pan, et les héros de Phocide avaient tout fait : pour les Gaulois, le seul dieu qui fût intervenu étai le dieu lithobole. Tous les prodiges étaient de son domaine. C'est lui qui avait fait trembler la terre, foudroyé les combattants, lancé sur eux les pierres avec une précision divine et fait retentir les airs des bruits surnaturels qui abattent tout courage. Ainsi les Gaulois, en racontant leur défaite, reproduisaient la succession des actes par lesquels le dieu litho-

(*) Il y a quelques différences entre les historiens. Nous conservons le texte de Pausanias qui a étudié sur les lieux. Ailleurs, il est question d'un poignard.

Digitized by Google

bole, selon leurs croyances, manifestait sa colère. Qu'est-ce qui avait motivé cette colère? Ils ne pouvaient s'en rendre compte: tandis que les Grecs comprenaient parfaitement pourquoi Apollon intervenait en faveur de son temple. Une seule chose était certaine pour les Gaulois, le mécontentement du dieu lithobole. Eux qui se vantaient de ne craindre que la chute du ciel ont eu peur à cette fois: un coin du ciel est tombé véritablement sur leur tête (16).

Une coïncidence rare a fait éclater un orage dès le commencement de la bataille, et leur a révélé, avec le premier coup de tonnerre, la présence du dieu. Le tremblement de terre, borné dans ses effets au terrain occupé par leurs lignes, est une illusion. En réalité, leurs jambes ont fléchi sous eux dès qu'ils ont compris qu'ils avaient offensé le dieu. Ils se sont sentis condamnés quand ils ont vu les pierres renverser les files de guerriers. Et alors, n'espérant plus rien, ils sont allés au devant de l'expiation. Leur lutte nocturne est, sans aucun doute, un effet d'égarement, comme dit Pausanias, mais d'égarement fanatique. En fait, ils procèdent à un sacrifice humain, dans les proportions grandioses que César nous a décrites, avec cette circonstance propre que le sacrificateur deviendra lui-même une victime. Et Brennus désespéré procède également à un sacrifice lorsqu'il vide, avant de se tuer, cette dernière coupe de vin que la pitié des hommes octroie à ceux que leur justice a condamnés.

Oui, l'homme ressemble à l'homme et le fils à son père; mais il faut un certain effort à un français du XIX^e^ siècle pour comprendre les mobiles qui présidaient aux actes d'un Gaulois d'il y a deux mille ans, regardant comme un article de foi que « les victimes humaines seules apaisent les dieux, que les voleurs, les larrons, même de moindres coupables leur plaisent surtout, mais qu'à défaut de telles victimes, ils se contenteront du sang innocent. » Aussi grand doit être l'effort pour comprendre cette autre croyance qui faisait partie de l'enseignement des Druides: « Sois courageux et ne crains pas la mort. Les âmes ne meurent pas et d'un corps passent dans un autre. » (17).

Digitized by Google

VII

Le seul nom gaulois, parmi ceux qui sont arrivés jusqu'à nous, qui convienne à un dieu foudroyant, est Taranis.

Une objection se présente aussitôt : aucune des représentations de Taranis, actuellement connues, ne montre le dieu armé d'une pierre, tandis que le marteau est son arme caractéristique. Est-il permis dès lors de confondre le dieu lithobole avec le dieu martelant ? Comment, dans l'affirmative, s'est opérée la substitution du marteau à la pierre ?

Établissons que la substitution a eu lieu : c'est encore à un conte que nous nous adressons.

« Lorsque saint Hugues reconstruisit, après deux siècles, les bâtiments de l'abbaye de Cluny, élevés par Brunon, il respecta la chapelle, quoiqu'elle fût pauvre et insuffisante. Gauzon, son architecte, restait couché dans sa cellule en danger de mort. Pendant la nuit saint Pierre lui apparut avec saint Paul et saint Étienne. Et saint Pierre tenait un plan dans sa main.

« Lève-toi, dit saint Pierre à Gauzon, et va dire à Hugues « l'abbé qu'il se mette à l'œuvre tout de suite, afin que Dieu « possède à Cluny un sanctuaire digne de sa majesté. »

« Gauzon répondit : Quel signe donnerai-je à l'abbé de la « véracité de mes paroles et où trouverai-je des ouvriers en « état de finir une bâtisse telle que celle que voilà, d'une « splendeur et d'une grandeur qui m'épouvantent. »

« Saint Pierre dit à Gauzon : « La mort s'est éloignée de « toi, et ce sera ton signe auprès de l'abbé. Et les anges « du Seigneur seront les ouvriers de la chapelle de Cluny. »

« Alors Gauzon se leva plein de vie, et alla trouver l'abbé Hugues qui eut foi en son signe et sortit pour lui marquer l'emplacement de la chapelle. Et pour marquer l'emplacement *il jeta un marteau en l'air.* Là où retomba le marteau de

Digitized by Google

l'abbé Hugues a été dressé le grand autel, et ce sont les anges de Dieu qui ont parachevé la chapelle de l'abbaye. » (18).

Nous reconnaissons là le vieux conte du duc Bozon et de l'église de Bouzemont, sans autre changement que la substitution du marteau à la pierre, quoique les deux personnages divins soient dans une situation identique (19).

Nous avons une preuve plus directe que le dieu martelant est resté en relation avec les pierres. Dans une même fouille à Vienne, parmi d'autres objets qui semblent avoir appartenu à quelque trésor sacré, on a recueilli, avec trois figurines du dieu martelant, deux *haches* en pierre polie, c'est-à-dire deux céraunies dont nous avons établi la connexion avec le culte du dieu lithobole.

Une pareille substitution paraît s'être produite dans la mythologie du Nord. Donar lançait des silex avant que Thor (contracté de Thonar) lançât le marteau. Remarquons que la pierre de Donar, aussi bien que celle de Taranis, était déjà un marteau, et que le premier marteau, constitué par une masse traversée par un manche, a été une pierre. L'airain et le fer sont venus plus tard, en sorte que les armes des dieux foudroyants ont suivi une marche parallèle aux découvertes de l'humanité primitive. La mythologie de la Grèce confirme singulièrement cette théorie. Dans la bataille des fils de Kronos contre ceux d'Ouranos, les géants retirés de la prison où depuis des siècles ils étaient retenus, combattent encore avec les pierres, leurs vieilles armes, et la victoire reste indécise jusqu'à ce que Zeus, le jeune dieu, la décide par les coups répétés de son foudre (20), lequel est un métal forgé. A Rome même on conservait dans le trésor du temple de Jupiter Férétrien, un *caillou sacré* que l'on appelait le *Jupiter lapis* (Jupiter pierre) sur lequel on jurait : « Que Jupiter me jette hors de mes biens, comme je jette cette pierre loin de moi, si je ments. » M. Preller, qui n'était certainement pas aveuglé

Digitized by Google

par les besoins de la cause, n'hésite pas à voir dans le *Jupiter lapis* un fulgurite analogue (21) à la pierre de Donar et au marteau de Thor, en sorte que Jupiter aurait été un dieu lithobole avant d'être armé du foudre forgé. En changeant d'arme Jupiter a conservé son nom et ses attributs. Le même fait a pu se produire chez Thor, car le marteau de Thor (mjolnir) a une correspondance étroite avec la meule du meunier qui est de pierre. En norrain, le même mot *hamar* (allem. *hammer*), signifie à la fois *pierre* et *marteau*.

En ce qui concerne Taranis, si le marteau paraît être de fer forgé dans la statuette de Vienne et sur le cippe d'Arles, il conserve plutôt la forme d'un maillet de pierre sur l'édicule d'Avignon et la statue barbare du musée d'Épinal, et cette dernière forme a dû être la transition entre la pierre brute des premiers temps et le marteau de l'époque grecque et romaine. Le cippe de Grand, publié par M. Voulot, porte deux représentations de Taranis. Sur la première, le marteau semble être plutôt une massue terminée par un renflement ; sur l'autre, la masse emmanchée paraît un cylindre. On voit qu'une certaine liberté était laissée aux artistes. La même variété se montre dans les contes. L'arme de jet est quelquefois une barre de fer (V. Hamalau, conte basque) ; quelquefois une massue (Jack, le tueur de géants, conte anglais) ; enfin un marteau (Tom Hickatrift). La question des transformations de l'engin foudroyant devient moins grave à mesure que ces transformations se multiplient. Chacune d'elles a eu sa raison d'être dans les temps et dans les lieux, et il y aurait quelque intérêt à en faire l'histoire ; il nous suffit pour le présent d'établir que la succession du marteau à la pierre est légitime et que les deux engins convenaient à Taranis, le dieu bruyant.

Dans cette première partie, nous avons étudié Taranis au moyen des textes et des traditions. Il nous reste à examiner les monuments figurés et les inscriptions trop rares que ses fidèles lui ont consacrés. Les uns comme les autres sont soumis à la symbolique romaine, en sorte que cette seconde par-

Digitized by Google

tie est bornée à la recherche des assimilations tentées par les gallo-romains entre leur dieu bruyant et ses analogues, dans la mythologie classique.

VIII

La plus ancienne apparaît dans le récit d'Eschyle. Les Phéniciens ont mis sur le compte d'Hercule un exploit du dieu lithobole indigène. L'assimilation était possible, puisqu'elle a été faite ; quoiqu'il soit démontré que Taranis était un dieu foudroyant, et admis généralement qu'Hercule était un dieu solaire. C'est que les divinités de ces deux ordres ont une étroite affinité, ayant à combattre le même ennemi, et le combattant par un trait lumineux, le rayon et l'éclair. Et cela suffit à une assimilation qui n'est jamais qu'un à peu près. Au cas actuel, les Phéniciens, les Grecs mêmes se sont contentés d'une ressemblance générale, sans entrer dans l'étude intime du dieu barbare. Il y a plus. Le rayon se symbolise dans la mythologie classique par l'épée, la lance et la flèche qui se glissent et pénètrent sans bruit dans la poitrine de l'ennemi ; tandis que le foudre retentissant a pour symbole la pierre, le marteau, le carreau de fer forgé. Et cependant nous avons vu Apollon, Ulysse et Persée, dieux ou héros solaires, jouer avec le disque de pierre. Et l'arme d'Hercule est non-seulement la flèche et la lance solaires, mais aussi, et plus souvent, une massue, arme plus convenable à un dieu foudroyant qu'à un dieu solaire.

Une statuette de Vienne, signalée en 1866 par MM. de Witte et Almer, et publiée en 1877 par M. An. de Barthélemy, reproduit l'assimilation phénicienne et grecque d'Hercule à Taranis. Le dieu, par une exception unique, ne porte pas la saie gauloise, et n'a d'autre vêtement que la peau de lion, d'où l'on peut inférer que l'artiste connaissait mieux Hercule que Taranis. Le dieu indigène est caractérisé par deux attributs que nous retrouvons dans toutes ses autres

Digitized by Google

figures : un *urceus* (dans la main droite), un marteau à long manche (dans la main gauche). Un accessoire, unique aussi, se dresse derrière la statuette : c'est un marteau à long manche dans la masse duquel sont fichés cinq marteaux plus petits, formant auréole. On ne peut manquer de voir dans cette disposition une allusion au caractère solaire d'Hercule. Sur l'autel de St-Rémy, signalé par M. Heuzey, figure une combinaison de marteaux analogue. Trois marteaux sont fichés dans un quatrième qui est plus grand, sans former auréole. Rien n'empêche d'y voir un symbole des coups redoublés de la foudre. L'autel est dédié à Silvanus.

Eschyle nous a donc conservé une tradition vivante de son temps. Les Grecs, après les Phéniciens, ont reconnu Taranis dans Hercule. Mais cette assimilation n'a pu être que locale et n'a pas dépassé l'aire où s'étendait le commerce et l'influence des Grecs. La statuette de Vienne est la seule qui représente Hercule Taranis.

L'assimilation à Zeus et à Jupiter est moins bien caractérisée. Dans tous les monuments, même dans le précédent, la chevelure et la barbe affectent sans doute la disposition que présentent les figures classiques de Jupiter, et le geste du bras qui tient le marteau rappelle celui du dieu tonnant armé du sceptre et du foudre, mais ces caractères ont pu appartenir également aux représentations indigènes, et il n'est pas permis d'y voir une intention d'assimilation postérieure à la conquête.

Silvanus est spécialement le dieu auquel les Gallo-Romains ont identifié Taranis, même dans les contrées où prédominait le souvenir de l'Hercule grec. Les plus concluants des monuments indigènes dans cette direction sont d'origine provençale. C'est l'autel de St-Rémy, cité plus haut, avec l'inscription DEO SILVANO, sur la face principale, et sur les faces latérales, le marteau redoublé et l'*urceus*. Le Musée d'Arlès conserve un cippe analogue. L'inscription SILVANO assez fruste pour tout le reste, est divisée par le relief d'un marteau. Le bel édicule d'Avignon, originaire de Séguret

Digitized by Google

(fig. 1), renferme un Taranis (22) portant un marteau de la main droite et une syrinx de la gauche.

C'est le cas, ou jamais, d'étudier Silvanus, non dans les modernes, si autorisés qu'ils soient, mais sur les textes et les monuments de l'antiquité latine.

IX

I. A peine peut-on dire que ce Silvain soit un dieu de Rome. Virgile nous fait savoir qu'il était d'origine pélasgique, étrusque probablement, car il place son sanctuaire le plus ancien dans les environs de Céré, et l'appelle un dieu de l'autre temps, *senex Silvanus*. Ovide est moins respectueux : « C'est une moitié de dieu, de ceux qui restent sur la terre et n'ont pas leurs entrées à la cour céleste. » Son culte n'a pas pénétré dans le *pomerium ;* il ne figure pas dans les fastes ; il n'est l'objet d'aucune fête. En revanche, de nombreuses inscriptions témoignent que, pendant les deux premiers siècles de l'empire, à l'époque même où les Gallo-Romains l'identifiaient à Taranis, la dévotion à Silvanus avait pris une singulière extension dans les quartiers excentriques et dans les propriétés hors les murs.

Ses autels, ses chapelles y sont multipliées, et il y figure en compagnie d'Hercule, de Mercure, de Pan, de Liber, même d'une Muse. Il reçoit les épithètes de *Sanctus*, *Sanctissimus*, *Sacratissimus*, *Augustus*. On l'invoque comme gardien tutélaire, *custos tutelaris*, de la maisonnette et du jardin ; c'est aussi le *Lar agrestis*, *salutaris*, *præsens*, le génie champêtre qui protège et guérit. On remarque en même temps que ceux qui érigent en son honneur les autels, les statues, les édicules, monuments peu coûteux, ne sont ni des patriciens ni même des citoyens, mais des artisans, des affranchis, des esclaves, pourvus de noms étranges : *Restitutus*, *Tychicus*, *Speratus*, fermiers des grandes familles, ou possesseurs d'un petit bien où ils vivent.

Digitized by Google

« Ninnius Philetus a consacré cette offrande à St Silvain dans son domaine, *in prædio suo.*

« C. Vetennius Nicon et C. Vetennius Auspicalis, affranchis, ont relevé la chapelle ruinée de Silvain.

« Marcion, affranchi, pour obtenir le salut de ses maîtres et reconnaître leurs bontés, a élevé une statue à Silvain, dieu présent, décoré le lieu, et institué un anniversaire.

« Q. Glitius Felix, poète virgilien, a construit un autel à Silvain céleste, avec son image. » (23).

On trouve des confréries de Silvain, réunissant leurs ressources pour une construction ou une restauration : des gladiateurs impériaux, par exemple. Ailleurs on compte parmi les confrères un grammairien, un géomètre, un ciseleur, un musicien, tous petites gens.

Rome avait divisé ses dieux en deux catégories, l'une pour son aristocratie, l'autre pour la plèbe : *Dii majorum gentium ; Dii minorum gentium ;* le vieux Silvain appartient à la seconde. Mais il est mieux fêté que Jupiter lui-même, Ces fermiers, ces portiers, ces gladiateurs, ces poètes, ces géomètres, à peine affranchis de l'esclavage, dont tous les actes jusqu'ici, et les pensées et les affections ont été réglés par un autre, qui pour la première fois sentent la douceur du chez soi, *in prædio suo*, s'y renferment avec le dieu qu'on ne leur dispute pas. Ils accumulent sur lui des épithètes qui suffiraient à tout un Olympe. Une inscription lui donne celle de *Pantheus.*

On conçoit bien qu'un dieu si familier aux populations suburbaines ait été transporté de bonne heure dans la Gaule ouverte à tous les aventuriers de Rome ; mais qu'il ait été, après le mélange des Gaulois et des Romains, qui a suivi de si près la conquête, assimilé à Taranis, cela ne se conçoit pas encore, et il faut aller plus avant dans l'étude de Silvain.

II. Telle que nous la voyons se produire sous l'empire, sa physionomie ne concorde pas avec celle qui le caractérisait dans les générations précédentes, et elle apparaît comme une création artificielle, voulue par la politique impériale.

Digitized by Google

Pour repeupler, assainir et fertiliser l'Italie, il ne suffisait pas d'en diviser la propriété entre les vétérans des guerres civiles, il fallait retenir dans les champs les nouveaux colons, leur montrer les profits et les attraits de la vie agricole. C'est de là qu'est sorti le vers célèbre :

« O fortunatos nimium, sua si bona norint
Agricolas ! »

Virgile ajoutait : « Heureux celui qui connaît les dieux des champs, Pan, le vieux Silvain et les danses des Nymphes ! » Au début des Géorgiques le poète invoquait ensemble les divinités pastorales de la Grèce et de l'Italie, Faunes, Dryades, Nymphes, Pan à côté de Silvain. Bon gré, malgré, le vieux Silvain avec sa barbe inculte et son air sauvage se pliait aux élégances de l'Idylle. Il joue de la flûte ; il fait des vers ; il est juge des combats poétiques entre bergers, et couronne la tête du vainqueur. C'est un ami de Gallus, le doux poète qui meurt des dédains de Lycoris. Lui-même est amoureux et dispute à des rivaux plus jeunes la belle Pomona. Ovide, Gratius Faliscus, Calpurnius Siculus, les poètes de second ordre entrent dans ce mouvement religieux et poétique (24) ; les poètes de troisième ordre suivent avec enthousiasme, et nous avons vu Q. Glitius Félix, le poète virgilien, élever à Silvain *céleste*, un monument plus durable que ses écrits. De son autorité privée, Glitius Félix fait passer le dieu *minorum gentium* au conseil olympien.

Cet accord des poètes bucoliques et l'abondance des monuments et des inscriptions à un même moment sont d'autant plus remarquables que la pénurie est plus grande de documents sur Silvanus avant et après l'empire naissant. Notre littérature nous offre plus d'un exemple de ce retour des belles âmes et des âmes faibles aux choses des champs à des époques aussi troublées.

Mais combien diffère de ce Silvain d'idylles celui qu'évoque un seul mot d'Horace qui vit au milieu des paysans et connaît comme eux les dieux ignorés de Rome. Il l'a vu se

Digitized by Google

glisser à travers les taillis, farouche et hérissé : *Horridi dumeta Silvani*. C'est là le vrai Silvain dans son domaine : la forêt (25).

III. Silvain n'a été mêlé aux dieux des champs, introduit dans les villas comme protecteur des maisons et des récoltes que par confusion avec Faunus, peut-être par suite de la pénurie des dieux en état de figurer dans la poésie pastorale. Son nom répugne en effet à un tel emploi, et quand il quitte la forêt, il n'est plus Silvain. Dans l'Énéide où Virgile célèbre avec un soin scrupuleux d'antiquaire, les origines de Rome, une forêt est indiquée comme le premier sanctuaire de Silvain :

« Près des rives du fleuve de Céré s'étend une forêt immense, objet du culte de nombreuses générations. Des vallées profondes l'enserrent de tous côtés, une ligne de sombres sapins en marque la limite. Elle a été consacrée, si nous en croyons la tradition, au dieu Silvain, par les Pélasges, premiers habitants du Latium. » (26).

Dans Stace, la forêt dévastée est abandonnée par Silvain.

Le domaine de Silvain est donc bien déterminé, absolument distinct de celui de Faunus, de la terre arable et irrigable. Les deux dieux sont proches voisins, les deux domaines se touchent ; mais les dieux ont des attributs différents, et les domaines sont séparés. La grande haie de sapins, si curieusement indiquée par Virgile, est la limite entre les deux, la plus ancienne limite, parce qu'elle est invariable, la forêt étant sacrée. Le champ part de la lisière du bois. C'est pourquoi Silvain est le gardien des limites : *tutor finium*, comme l'appelle Horace ; et un auteur anonyme ancien, confirmant cette doctrine, dit que Silvain a fiché en terre la première pierre bornale : *Primus in terram lapidem finalem posuit* (27).

X

I. Voilà un premier point de contact entre Silvain et Ta-

Digitized by Google

ranis, tel que le relèvent les traditions populaires. L'un et l'autre est un dieu Terminalis. Et il est très probable pue Taranis est *Terminalis* pour le même motif que Silvain, en tant qu'il sépare le pays selvage du terrain arable. Nos légendes, en effet, ont toutes été recueillies dans les Pyrénées, les Alpes, le Charolais et les Vosges, dans le voisinage des plus grandes forêts de la Gaule.

C'est là aussi qu'on a trouvé tous les monuments jusqu'ici publiés de Taranis, sauf dans les Pyrénées où une ardeur religieuse plus intolérante les a fait disparaître: à St-Gilles, à Arles, à Séguret, à St-Paul-Trois-Châteaux, à Vienne, à Grenoble, à Prémaux, à Grand, à Ober-Seebach, enfin à Karnuz, en Bretagne.

II. Un second point du contact est fourni par Tite-Live (28).

Tarquin, chassé de Rome, réunit ses partisans à Veïes et à Tarquinies et se mettant à leur tête vient réclamer son trône. Les pertes avaient été égales, sauf une unité en faveur des Romains. « Tout à coup l'armée étrusque est saisie d'une telle terreur que les soldats, sans risquer un autre engagement retournèrent chez eux en profitant des ténèbres. On ajoute des prodiges à ce récit : Au milieu du silence de la nuit qui suivit le combat, *une grande voix* s'éleva de la forêt Arsia, et on crut que c'était la voix de Silvain. »

Qui est-ce qui croyait que la voix de la forêt était de Silvain ? Non pas les Romains, qu'elle n'effraya pas, mais les Étrusques qui connaissaient le dieu de Céré. Le terme dont se sert Tite-Live *vox credita Silvani*, indique du doute et de la surprise. Le Silvain qu'il connaît n'est pas évidemment celui d'Arsia.

Pour nous, nous savons d'où vient cette voix qui inspire la panique aux plus fiers courages, c'est de Pardjanya :

« Pardjanya mêle ses rugissements au bruit des vents qui le poussent ; ses clameurs font retentir l'espace ; il crie du sein des nuages ; il tonne ; il remplit le ciel et la terre du

Digitized by Google

feu des éclairs ; il déracine les arbres ; il immole les Rakasas. »

Mais c'est aussi la voix que nous a fait entendre à Delphes Taranis, proche parent de Pardjanya. La bataille de l'Arsia et celle de Delphes semblent jetées dans le moule des batailles célestes de Pardjanya et des Rakchâsas ; le dieu latin et le dieu gaulois sont *rugissants*, comme le dieu des Védas, parce qu'ils sont *tonnants*.

Dans les monuments, *la voix* est symbolisée par des attributs très clairs : par la syrinx, simple instrument de musique entre les lèvres d'un dieu des champs, mais qui, au fond, personnifie les sifflements du vent. — A ce titre Taranis (fig. 1) porte la syrinx de Silvain —; par le marteau lui-même, qui brise et renverse les arbres : « Nos ancêtres, dit Saxon le grammairien, ayant voulu symboliser les tonnerres par une figure sensible, avaient imaginé les marteaux d'airain. » Même il semble que la figure n° 3 du Musée d'Avignon ait la bouche ouverte et qu'elle crie (29).

III. Il y a d'autres analogies encore. Silvain est souvent représenté avec une branche d'arbre à la main, simple allusion à son caractère de forestier. Mais une inscription lui donne l'épithète *Dendrophoros*, porteur d'arbre, ce qui rappelle le vers de Virgile :

« Et teneram ab radice ferens, Silvane, cupressum. »

Sur un cippe, il est représenté barbu, portant un manteau de peau de chèvre, dans un pli duquel paraissent des fruits ; il a pour attributs une faulx et un rameau. A la face opposée est gravé un chien au pied d'un arbre (666). Le symbolisme paraît autre que celui de la branche. Dans le vers de Virgile les mots *teneram*, *ab radice*, indiquent un arbre arraché avec violence. On est autorisé à rapprocher ce fait du texte védique cité plus haut. *Pardjanya renverse les arbres*, et de prêter attention à un vers, fort altéré de Lucilius, dans Nonnius Marcellus :

Luporum exactorem (Silvanum) Malvanum et *fulguritorem arborum*.

Digitized by Google

d'après lequel Silvain (selon la correction de J. Lipse), foudroierait les arbres, ce qui s'accorde avec le caractère de dieu tonnant.

En ce qui concerne Taranis, les contes populaires représentent souvent des personnages d'une force extraordinaire déracinant les arbres d'un seul effort. La légende basque de Roland nous en fournit un exemple, et celle de Gargantua un autre (ch. 36). On peut y joindre la croyance populaire qui fait rechercher les pierres de tonnerre parmi les racines d'un arbre renversé par la foudre. Sur un autel de Taranis, de Grand, récemment publié par M. Voulot, figure, à la face de gauche, un animal au pied d'un arbre. C'est la même disposition que sur le cippe de Silvain cité plus haut. C'est encore un point de contact.

IV. Dans ce qui précède, Silvain et Taranis se manifestent par leurs aspects redoutables. Ils habitent les profondeurs de la forêt, ils en troublent le silence par les éclats de leurs voix, ils sont les maîtres de la foudre, les vengeurs du droit. Mais ils ont aussi leur aspect bienfaisant, comme leur correspondant védique :

« Pardjanya est *fécond*, rapide, retentissant ; sa voix bruyante annonce *l'abondance*. — Pardjanya *verse* sur nous son *miel*. — Fais entendre ta clameur ! Tonne, Pardjanya ! *Féconde les terres inondées !* » (30).

On voit comment les deux aspects opposés s'unissent. L'orage n'est pas toujours désastreux, il se répand en pluies fécondes sur les champs altérés. Nous avons plus d'une preuve du caractère bienfaisant de Silvain. La plus claire se tire du culte même rendu à Silvain dans les petites propriétés suburbaines de Rome ; il avait une raison d'être. Sans doute Silvain n'était ni *Lar agrestis*, ni *casanicus*, ni *villicus*, ni *domesticus ;* mais les eaux qui faisaient prospérer la maison, la vigne, le jardin, provenaient de son domaine forestier. Ainsi que Pardjanya, il versait son miel. Le bas-relief du Musée de Berlin (M. 666), le représente tenant dans un pan de son manteau de peau de chèvre une moisson de fruits. J'imagine

Digitized by Google

que l'*urceus* qui figure sur quelques monuments en son honneur, est destiné à symboliser son action bienfaisante. Cette espèce de pot, dont le col est aussi large que les flancs, ne peut être mieux comparé qu'à l'urne sur laquelle se penchent les divinités des eaux. Le contenu peut en être versé en toute facilité, comme fait Pardjanya de son miel.

L'*urceus* de Silvain est un des deux attributs ordinaires de Taranis dans les représentations que nous connaissons, en sorte qu'il sert autant à le faire reconnaître que le marteau lui-même. Le précieux monument d'Ober-Seebach associe à Taranis une divinité féminine puisant dans une corne d'abondance.

L'édicule d'Avignon (fig. 1), présente la seule exception à la loi du costume de Taranis. Le symbole correspondant au marteau n'est pas l'urceus, mais la syringe. En sorte que des deux aspects du personnage un seul y apparaît, montrant en Taranis le dieu bruyant (tonnant) et fulminant, sans mention de son caractère bienfaisant.

V. Il est tout naturel que le dieu forestier (Silvanus) soit en relations avec les loups, et que Lucilius l'appelle le louvetier (luporum exactor). Aussi le loup est-il représenté sur quelques monuments, à côté de Silvain, ou couché à ses pieds. Sur d'autres, en plus grand nombre, le chien remplace le loup. Les deux animaux sont si voisins de forme; qu'on est en droit de se demander si la détermination de l'animal est bien exacte. Cependant il est probable, qu'à côté d'une inscription telle que SILVANVS CVSTOS, l'artiste a voulu représenter un chien et non un loup. L'épithète, ainsi isolée, est affectée régulièrement aux chiens gardiens des fermes et des troupeaux. Le symbolisme est grossier, mais n'étonne pas, quand on sait la qualité des derniers fidèles de Silvain. Dans le symbolisme antique, les bornes lancées du ciel par le dieu *tutor finium,* étaient unies entre elles par une ligne idéale que le respect religieux rendait aussi solide qu'un rempart. Cependant des affranchis et des esclaves ne comprenennt pas cela. Ils ne se sentent chez eux que derrière un bon

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2

Digitized by Google

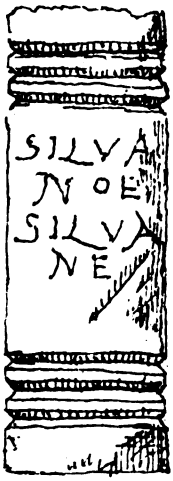

2 bis

4

Digitized by Google

Digitized by Google

mur, en compagnie d'un molosse bien endenté. De là l'épithète CVSTOS affectée à Silvain : *Cave canem.*

Taranis est aussi en relations avec les loups. La belle statuette de bronze (fig. 2) du Musée d'Avignon, porte, par dessus le sagum (31), une peau de loup parfaitement reconnaissable. M. le baron de Witte et M. Almer, ont signalé à Vienne une autre statuette costumée de même façon, la tête encapuchonnée dans le muffle de la bête, dont les pattes de devant se nouent sur la poitrine. Sur le bas-relief d'Ober-Seebach, publié par M. An. de Barthélemy (*Revue arch.* 1879), Taranis porte également la peau d'un loup dont les pattes sont nouées sur sa poitrine. La tête ne paraît pas encapuchonnée, mais, par une disposition analogue à celle de la peau de lion dans la figure de Taranis Hercule, la peau du train de derrière ne pend pas sur les reins du dieu, elle est rejetée sur son bras gauche. Ainsi, les monuments les plus barbares de l'art indigène, au nord de la Gaule, reproduisent fidèlement les beaux specimens artistiques du midi. Le sagum de Taranis est également en fourrure : fourrure de loup nécessairement. Le statuette (fig. 3) du Musée d'Avignon, œuvre d'un artiste gaulois, porte également le sagum et le manteau de fourrures. Mais la fourrure a subi une façon. La tête, la queue, les pattes de l'animal ont été rejetées ; le manteau ressemble à un petit collet du XVI^e^ siècle, retenu par une bande de fourrures qui va de l'une à l'autre épaule. Il semble que ce costume de Taranis suive quelque mode de deux mille ans en çà.

Sur le cippe d'Ober-Seebach, sur l'autel de Grand, sur le menhir de Kernuz, le quadrupède, d'une forme vague par suite de l'état fruste des monuments, qui se dresse à côté de Taranis, doit être aussi regardé comme un loup. Les croyances particulières qui ont fait substituer, à Rome, le chien au loup, sur quelques monuments en l'honneur de Silvanus, personnalité indécise et sans culte public, ne pouvaient se produire en Gaule, au sujet d'un dieu national, soigneusement caractérisé, dont les affinités avec le loup sont incontestables.

Digitized by Google

L'autel de Grand, sur la face latérale de gauche, montre en bas-relief, au pied d'un arbre fortement courbé, un quadrupède, museau allongé, oreilles dirigées en avant, arrière train infléchi, dont la queue n'apparaît pas. Si ce n'est un loup, c'est un sanglier. L'arbre et le sanglier se rapportent singulièrement à deux monuments de Rome, dédiés à Silvain (Corpus inscr. Ber. V, VI, 595, 618). Le premier est un autel dont la face latérale droite représente un chien (un loup ?) et un autel ; la face latérale gauche un porc et un sacrificateur. Le second est aussi un autel dont la face latérale droite montre un bélier et un *porc sous un arbre*. L'arbre est le chêne, producteur du gland; le porc qui se nourrit de glands, était une victime convenable à Silvain et à Taranis.

Ce sont de nouveaux points de contact entre les deux divinités.

VI. Il manque le dernier et le plus caractéristique. Silvanus lançait-il des pierres ? Les textes ne le disent pas formellement ; mais les textes et les monuments laissent place à des inductions plausibles.

C'est déjà un préjugé favorable que Silvanus crie dans l'orage et qu'il foudroie les arbres, quoique son foudre reste indéterminé. C'est un préjugé plus favorable encore que Silvanus soit en rapports avec Terminus. L'anonyme latin, il est vrai, dit simplement que Silvanus *posait* les bornes : *Primus lapidem finalem posuit ;* mais si cela était vrai à un moment historique, cela pouvait ne pas être vrai à un autre moment. Lorsque Tarquin, pour faire place nette à Jupiter, fit sortir du Capitole tous les dieux qui l'encombraient, Terminus refusa bravement de s'en aller, et resta dans le temple. Les poulets sacrés lui donnèrent raison. En conséquence, on ouvrit le toit au-dessus de la place qu'occupait Terminus, parce que, dit Servius (in Æn. IX, 448), n'étant pas sorti, il devait jouir de la liberté du ciel : *Ut, quia non cesserat, libero cœlo frueretur* ; parce que, dit Festus, on regardait comme une impiété de mettre un toit sur Terminus : *Quod nefas esse*

Digitized by Google

putarent, Terminum intra tectum consistere. C'est-à-dire qu'une libre communication devait être laissée à Terminus entre la terre et le ciel d'où il était venu. A l'origine, Terminus était une simple pierre : *Immobile saxum*, créée dieu par Numa. Mais Jupiter était Terminalis, et c'est lui qui lançait la pierre. Que Silvanus, si voisin de Jupiter, ait, comme Jupiter, lancé les bornes au lieu de les poser, nous disons que c'est une induction plausible.

Sur l'autre côté de la question, à savoir si le foudre de Silvanus était une pierre, il faut écouter Tite-Live, relatant un prodige contemporain du roi Tullus. Les Albains vaincus avaient été transportés d'Albe ruinée sur le Cœlius ; les deux peuples vivaient en paix.

« Tout à coup Tullus et le Sénat reçurent la nouvelle qu'une pluie de pierres était tombée sur le mont Albain. Pour constater un fait si étrange, on expédia des messagers qui, de leurs yeux, virent tomber du ciel une innombrable quantité de pierres. On eût dit une grêle pendant l'orage. En même temps les messagers crurent entendre une voix formidable qui sortait du bois dont la montagne est couverte, se plaignant de l'oubli des rites antiques et de l'interruption des sacrifices, comme si les Albains eussent abandonné leurs dieux en même temps que leur patrie. Et de fait les Albains s'étaient ralliés aux cultes de Rome, par rancune contre leurs dieux impuissants. Les Romains, soit pour témoigner de leur respect envers la voix d'Albe, soit pour obéir à leurs haruspices, instituèrent une neuvaine expiatoire (*novemdialia*), dont les cérémonies se sont perpétuées jusqu'à nous, et sont célébrées toutes les fois qu'une pluie de pierres est annoncée à Rome. »

Dès les commencements de l'histoire romaine, les pluies de pierres sont donc rangées parmi les *prodigia*. Les Romains n'en attribuent pas la cause à un dieu déterminé ; ils les considèrent cependant comme les manifestations d'une colère divine, comme un avertissement d'en haut, puisqu'ils ont institué à la suite une cérémonie expiatoire. Qu'est-ce

Digitized by Google

que cela veut dire ? sinon que le dieu indéterminé, mais admis implicitement, qui lançait des pierres appartenait à ces cultes d'Albe que Rome voulait faire oublier et qu'elle fit oublier si vite. Le dieu d'Albe était certainement un dieu foudroyant, comme on le voit par le récit de Tite-Live ; et c'est pour ce motif que Tarquin le Superbe, choisit le mont d'Albe pour y placer le temple de Jupiter Latiaris, qui devait devenir le centre religieux de la ligue latine. Il y a quelques raisons de croire que le dieu Albain remplacé par Jupiter était Silvanus. La première est dans la ressemblance entre les deux scènes de la forêt Arsia et du bois Albain. La voix, indéterminée à Albe est, sur l'Arsia, affectée à Silvain. La seconde raison sort de ce fait que les rois d'Albe, à partir d'Ascagne, fils d'Enée, portent généralement le nom de Silvius, dont la parenté étymologique avec Silvanus n'est pas douteuse. Ce que nous en ont appris les historiens de Rome appartient à une légende divine, depuis Æneas Silvius, poursuivi avant sa naissance et naissant dans une forêt, jusqu'à Rhea Silvia, dont les fils condamnés par leur aïeul, sont exposés et nourris par une louve, l'animal compagnon de Silvanus.

Silvanus, d'autre part, est bien dans la situation où a dû se trouver le dieu d'Albe. Son culte est repoussé, il est vrai, par le peuple de la cité, mais il se perpétue dans les campagnes, il assiège les portes, il est enfin accepté et recommandé par la tolérance et la politique impériale, lorsqu'il se présente sous un costume qui ne porte plus ombrage à Jupiter. Que conclure, sinon que Silvanus et le dieu Albain sont une même personnalité, mugissante, foudroyante, lithobole ?

Il résulte des diverses considérations énumérées dans ce chapitre que l'assimilation de Silvanus et de Taranis, résultat d'un accord entre Romains et Gaulois après la conquête, était parfaitement justifiée par les caractères communs au dieu transalpin et au dieu cisalpin, et qu'il n'est pas nécessaire d'y chercher une autre raison.

Digitized by Google

XI

Les autels votifs de St-Rémy et d'Arles, qui portent à la fois le nom de Silvanus et la représentation du marteau ne prêtent à aucune équivoque. L'action de grâces qu'ils sont chargés de perpétuer va à Silvanus qui est Taranis. Mais il existe en plus grand nombre des inscriptions en l'honneur de Silvanus où ne figure pas le marteau ; de même qu'on voit, au Musée de Nîmes, cinq petits cippes, de 15 à 20 centimètres de hauteur, portant la représentation du marteau sans inscription. Faut-il attribuer les inscriptions au Silvanus latin, honoré par les Romains d'origine, et les cippes à Taranis, honoré par quelques Gaulois rebelles à l'action de Rome ? Il est périlleux de se prononcer. Toutefois, la résistance de la Gaule n'a été ni vive, ni de longue durée, et elle a été absolument comprimée dès l'abolition des sacrifices humains, qui étaient associés au culte de Taranis comme l'affirme Lucain. De plus, nous avons au moins une inscription, sur un cippe du Musée d'Avignon où Silvanus est l'équivalent exact de Taranis :

SILVA
NO E...
SILVA
NE

Car Silvana n'appartient pas à la mythologie romaine, et le couple ne peut représenter que deux divinités gauloises.

L'inscription porte plus loin d'ailleurs que la constatation de ce fait. Elle établit l'existence d'une parèdre à côté de Taranis. Le couple divin, composé de Silvanus et Silvana figure sur deux monuments. Le premier est une stèle d'Ober-Seebach, dont on doit la publication à M. Anat. de Barthélemy (*Revue arch.* 1879). Sur la foi d'une inscription dont la connexion avec la stèle n'est pas démontrée, M. de B. a interprété le groupe comme représentant Pluton et Proser-

Digitized by Google

pine, en compagnie de Cerbère. L'inscription d'Avignon donne nécessairement une autre direction à l'interprétation. Le groupe représente Taranis-Silvanus, Silvana et le loup. C'est ainsi qu'il faut encore interpréter le second monument publié dans la *Revue archéologique* (même année), par M. du Chatellier. Il représente Silvanus, Silvana et le loup.

Silvana, dans le monument d'Ober-Seebach, est revêtue comme Silvanus, d'une robe de fourrures tombant jusqu'aux pieds. Sa figure est d'une jeune déesse. Elle plonge la main dans une corne d'abondance dont elle va répandre les fruits sur la terre : symbole correspondant à celui que nous avons attribué à l'urceus du dieu. Elle n'est donc pas sans analogie avec une *Hora*, avec *Pomona* surtout, dont Ovide nous a montré les rapports vagues avec Silvanus. Mieux encore, elle doit être regardée comme une divinité terrestre dans le sens le plus large du mot. La parèdre du *maître du ciel*, ainsi que s'exprime César, ne peut être une divinité secondaire. *Jovem* (Taranim) *imperium cœlestium tenere* (B. G. VI, 17).

Silvana paraît se retrouver sur plusieurs cippes d'origine gauloise où ne figure pas Taranis (32). Elle est debout ou assise. Son vêtement est une robe longue, la tête et les épaules sont couvertes d'un capuchon. Lorsqu'elle est debout, un panier de fruits est à ses côtés. Quand elle est assise, elle tient les fruits sur son giron. Des pampres et des raisins ornent l'édicule ; des cornes d'abondance sont gravées sur les côtés. Comme signe plus particulièrement caractéristique, un quadrupède, plus semblable à un loup qu'à un chien, du moins dans une des figures, est debout auprès d'elle. Les inscriptions l'appellent DEA NEHALENNIA. D. Martin a cru y reconnaître une divinité lunaire. Nous y trouvons une déesse de la fécondité, la parèdre de Taranis à laquelle la rattachent les symboles déjà observés dans le monument d'Ober-Seebach. Il n'est pas douteux que la philologie et l'étude des monuments assez nombreux consacrés à Nehalennia ne fussent utilement employés à l'éclaircissement de cette divinité, assez complexe à première vue.

Digitized by Google

XII

En résumé, les traditions populaires et les monuments historiques reconnus jusqu'ici, tendent à affecter au culte de Taranis tout le territoire de la Gaule, des Basses-Pyrénées aux Alpes, des Alpes au Bas-Rhin, du Rhin à l'Armorique ; et, dans ce vaste périmètre, Taranis conserve l'identité de signification qui annonce un dieu national. Sur des points circonscrits du territoire, les Phéniciens et les Grecs l'ont, pendant un temps, assimilé à Hercule. César, en courant, a cru reconnaître en lui Jupiter ; mais les Gaulois n'ont pas ratifié ces assimilations. Quand ils ont romanisé leurs dieux après la conquête, ils ont identifié Taranis à Silvanus, vieux dieu italique, fort négligé par les Romains de la république, mais dont le culte avait pris une grande extension sous les premiers empereurs, parmi les populations des champs. L'un et l'autre présentent en effet des analogies singulières. D'autre part, Taranis rappelle certains aspects du Pardjanya védique, du Jupiter romain, du Zeus grec, du Thor germanique. De source aryenne comme eux, il reproduit la même conception mythologique.

Taranis est toujours et partout un dieu de l'Éther, bruyant, foudroyant, dont l'arme est une pierre ou un marteau revenant, après chaque coup, dans sa main. Il est en lutte réglée avec les puissances malfaisantes du ciel qui épient ses défaillances pour le provoquer et le combattre. Mais sa vigueur ou son habileté sans rivales lui assurent toujours la victoire.

Il se manifeste aux hommes sur les montagnes, au milieu des tempêtes qui secouent les forêts et déracinent les arbres. Sa voix domine tous les bruits de l'orage et jette la terreur dans l'âme des coupables. Car s'il met l'ordre dans le ciel, il poursuit sur la terre les violateurs du droit. C'est un juge sans pitié dont l'autel appelle des victimes humaines.

En même temps, Taranis est indulgent aux bons. Il leur partage les champs féconds, il leur en assure la propriété, il

Digitized by Google

éloigne les loups de leurs troupeaux, il verse sur leurs champs la pluie qui les fertilise.

Si Taranis réunit les caractères d'un dieu de l'Éther, sa parèdre Néhalennia offre plutôt ceux d'une divinité terrestre. Sa jeunesse, la corne d'abondance dont elle répand les trésors sur la terre, semblent l'assimiler aux déesses du printemps et de l'automne, ou à une déesse de la terre, à un point de vue général.

Le couple divin, composé de Taranis et de Nehalennia, reproduit ainsi l'association d'idées qui se formule, en Italie, par le couple de Jupiter et Tellus ; en Grèce, par celui de Jupiter et Démèter : le Ciel fécondant, la Terre concevant.

Digitized by Google

NOTES

(1) Ce premier pas, qui a rendu les autres plus faciles, est dû à D. Martin, auteur d'une *Histoire des Gaulois* et de la *Religion des Gaulois*, publiées en 1721. L'érudition du savant bénédictin est encore utile aux personnes qui étudient les origines de notre histoire, quoique le point de vue de la critique mythologique ait été profondément modifié par la connaissance, qu'il ne pouvait avoir, des livres sacrés de l'Inde.

(2) Courtet, *Dict. des comm. de Vaucluse*, art. *Baumes ;* Gilles, *Bulletin arch. de Vaucluse*, mai 1879 ; l'abbé Bernard, *Cantico à N.-D. d'Aubune*. — M. Courtet ne parle pas de l'empreinte que M. Gilles n'a pas oubliée. On la montre. « Cela ressemble à l'empreinte que laisserait sur la terre glaise la patte d'un gros chien. On y voit six trous hémisphériques. La chapelle est placée au pied d'un versant de 300 mètres de hauteur, sans ressaut. La pierre glissant du sommet écraserait l'église. Son volume est de 12 mètres cubes. »

La pierre de Lacarry a près de 20 mètres de hauteur. La surface en est ravinée et des touffes de lierre y ont pris racine. La recherche de l'empreinte n'a amené aucun résultat.

(3) Lactant. *De falsa relig.*, lib. I, c. 7 ; lib. II, c. 15, 16, 18 et passim. Lactance emprunte ses arguments aux Évhéméristes ou aux Livres saints, selon l'occurrence. Tantôt les dieux sont des effigies d'hommes morts, inventées par les démons pour détourner les hommes du vrai Dieu ; tantôt ce sont simplement des démons. « Le diable, créé au commencement, prit pour satellites et ministres de l'œuvre du mal les anges déchus, que les Grecs appellent des démons (δαίμονες, δαήμονες) et les latins *genii*. Ce sont eux qui ont inventé l'astrologie, la divination et les oracles, et appris aux hommes à faire des images de pierre. » Cf. un autre passage : « Depuis qu'Apollon a quitté Delphes pour Colophon, dont le climat lui a paru plus doux, les Gentils viennent le consulter à Colophon. L'un d'eux lui a posé dernièrement ces deux questions : « *Dieu de Claros, apprends-moi qui est Dieu et qui tu es toi-même ?* » Apollon a répondu : « *Dieu est par soi, non enfanté, intangible, innommé, vivant dans la flamme. Nous autres sommes ses anges* (ἄγγελοι) *petite portion de Dieu.* » Apollon ment quand il se donne pour un ange de Dieu. De son propre aveu, il n'est qu'un démon. N'est-ce pas lui qui a dicté cette formule à ceux qui le prient ?

« *Écoute nous, démon omniscient,* »

et cette autre à ceux qui s'adressent à Apollon Sminthée :

« *Harmonie cosmique, Lucifer, démon subtil* ».

(4) Charton et Lepage, *Stat. des Vosges*, vol. II, p. 170. La pierre Bozon recueillie au Musée des Vosges par M. Voulot, mesure 1m 30 de hauteur sur 0,30 de diamètre. Les six cavités sont creusées sur la face supérieure. La cavité centrale, au dire des paysans, correspond à la paume de la main, et

Digitized by Google

les cinq autres aux doigts du saint. A Aubune, également, les six cavités sont sur la même surface, en sorte que la pierre aurait été lancée comme un palet sans que la main eût prise.

(5) Nilsson, *Hab. prim. du N. scandinave.* — Léouzon-Leduc, *La Finlande,* introd.

(6) *Recueil* Ralston, *Ivan-Cendrillon.* — Campbell, *C. des Highlands, le jeune roi d'Easaidh-Ruadt.* — Grimm, *Le vaillant petit tailleur.*

(7) Sid. Apollin., *Carm.*, V, 50.

(8) Plin., *Nat. hist.*, l. 37, c. 48, 51. — Solin, c. 46 : « Glossopetra, deficientibus lunis, cœlo cadit, linguæ similis humanæ, non modicæ, ut magi perhibent, potestatis. Qui ex ea lunares motus excitari putant. » De ce témoignage de Solin, il résulte que les Romains attribuaient aux pierres de foudre des vertus analogues à celles qu'y attachent nos paysans.

(9) Voilà une preuve que les savants de Rome ne connaissaient pas plus que nous, jusqu'à ce siècle, l'origine historique des instruments de pierre polie. Le terme de Ceraunia n'appartient pas à la langue classique grecque, du moins il manque avec ce sens à nos lexiques. Mais il n'y a guère de probabilité qu'il ait été inventé par les Romains, et on peut croire que pour les Grecs comme pour les Romains les instruments de pierre polie n'avaient pas une origine historique. En Gaule il est indubitable que ces instruments ont été employés dans des actes religieux, conservés dans les trésors sacrés, enfouis dans les tombes, ce qui ne veut pas dire que les Gaulois s'en servissent. Les Gaulois contemporains d'Eschyle savaient travailler les métaux alors que Zeus tirait de l'arsenal du ciel les projectiles qu'il fournissait à Hercule, lesquels étaient de simples cailloux.

(10) Le Musée d'Avignon conserve deux cippes portant cette inscription.

(11) Le dieu qui lançait des pierres appartient à l'Olympe Gaulois, cela est démontré par les textes des chapitres V et suivants. Cependant chacune de nos légendes le met en relations avec des pierres qui, généralement, sont regardées comme appartenant à l'époque antérieure, appelée par excellence *âge de la pierre*. Tels sont les menhirs de Changé (Eure et Loir), qu'on appelle les *palets de Gargantua*, et le demi dolmen d'Allyes (même départ.) qu'on appelle aussi *palet de Gargantua.* Telles sont les pierres d'Aubune, de Lacarry, de Bouzemont, qui ne sont pas, il est, vrai, des monuments mégalithiques, mais qui portent les *coupelles* creusées, qu'on attribue à l'âge de pierre. Telles sont enfin les *pierres de foudre.* Ces relations indiquent-elles une contemporanéité entre le culte du dieu lithobole et l'emploi historique de ces pierres ? Rien ne le prouve. Tout au contraire semble s'opposer à une telle opinion. En premier lieu, les relations n'existent que dans les légendes, formées d'éléments divers, appartenant à toutes les époques et réunissant dans les héros — Gargantua en est un exemple — les caractères de plusieurs personnages. Encore ces légendes elles-mêmes mentionnent-elles souvent des pierres non monumentales. Tel est le gravier que Gargantua rejeta de son soulier. Ce gravier est un rocher énorme, dans une prairie près d'Étampes. Sa position rappelle celle de la

Digitized by Google

pierre de Lacarry, où les coupelles n'existent probablement que dans la foi persistante des habitants. On trouvera d'autres exemples dans la *Notice de Gargantua*, de M. Bourquelot, citée par M. Gaidoz (*Revue Archéologique*, 1868).

En second lieu, dans les deux circonstances où l'histoire et la poésie, contemporaines des beaux temps de la Gaule nous montrent le dieu lithobole en action, les pierres lancées sont les cailloux de la Crau, et les débris du mont Parnasse.

En ce qui concerne les haches de pierre polie, les Gaulois, pas plus que les Romains, ne les ont reconnues comme des instruments. Pour les uns comme pour les autres, elles ont été des fétiches, ainsi qu'elles sont encore pour les paysans.

Pourquoi donc les traditions actuelles, écho lointain de croyances jadis vivantes, ont-elles réuni la notion du dieu lithobole aux monuments d'un autre âge? C'est que la portion de travail humain, sans que les Gaulois s'en rendissent compte, donnait aux monuments mégalithiques et aux instruments de pierre un caractère plus étrange et plus propre à fixer une tradition flottante.

(12) Les contes auxquels appartiennent ces fragments ont été publiés dans les *Annales* de la Société des Lettres de Pau, 1874, 1875, 1876.

Il est naturel que les proverbes conservent, comme les contes populaires, quelque souvenir du dieu lithobole. M. Roques-Ferrier (*Revue des langues romanes*, mars 1881) m'en indique trois, en dialecte languedocien :

1° « O moun Dieu, achàs pietat de nautres
« E jitas de peiras as autres. »
2° « Lou diable porto peiras. »
3° « Peiro tracho, lou diable l'a facho. »

Le premier seul m'était connu, étant fort usité dans le nord : « Seigneur ayez pitié de nous et jetez des pierres aux autres. » Il y a aussi la locution rangée à bon droit parmi les *gallicismes* : « Vous jetez des pierres dans mon jardin. »

M. R. F. ajoute une observation ingénieuse : « La morale du premier proverbe est autre que celle du christianisme, et doit être reportée à une doctrine antérieure. » Les livres saints de l'antiquité sont pleins en effet de prières où le fidèle demande à son Dieu de le protéger et de détruire ses ennemis ; et il est probable que plus d'une prière a été adressée à Taranis dans la forme du premier proverbe cité. Mais en général la morale des proverbes, même de ceux qu'on ne peut rattacher à une source antique (travail peu commode) est profondément égoïste :

1° Segnour aguès pieta de iéu,
Prenès lis autre, leissès me iéu.
2° Benedecite
J' sons des gens assez.
Prions l' doux Jesus
Que n'en veneuss' plus.

Les gens du Comtat et des Vosges vous citent ces deux proverbes d'un air narquois.

Digitized by Google

(13) Strabo, l. IV, p. 293. — Dionys. Halic., I, p. 41. — Hygin. *Astron.*, II, 6. Ce dernier attribue les vers au Prométhée délivré.

(14) Am. Thierry envisage autrement la lutte : « C'est à l'embouchure du Rhône que la tradition fait arriver Hercule ; c'est près de là qu'elle lui fait soutenir un premier et terrible combat. Assailli à l'improviste par Albion et Ligur, enfants de Neptune, il a bientôt épuisé ses flèches et va succomber lorsque Jupiter envoie du ciel une pluie de pierres. Hercule les ramasse, et, avec leur aide, parvient à repousser ses ennemis..... Il serait difficile de ne pas reconnaître sous ces détails mythologiques le récit d'un combat livré par les montagnards de la côte aux colons Phéniciens dans les champs de la Crau (Gaël, *craig, pierre*), combat dans lequel les cailloux qui s'y trouvent accumulés en si grande quantité auraient servi de munitions aux frondeurs phéniciens. » Cf. Diod. Sic. IV, 19.

(15) Strabo, VII, p. 301. Arrien ajoute quelques mots d'Alexandre : « ὅτι Κελτοί εἶσιν ἀλαζόνες. » Cette réflexion désobligeante appartient à Aristote qui relève à deux reprises (*De mor.*, III, 18 ; *Eudem.*, III, 1) l'audace *démesurée* des Gaulois : « L'homme qui ne craint absolument rien, ni les tempêtes ni les tremblements de terre, est pour nous un insensé et un insensible. Tels sont les Gaulois. Celui qui montre une audace démesurée devant les périls, nous l'appelons un téméraire (θρασύς). Une telle témérité est le propre d'un fanfaron (ἀλαζών). — Nous ne donnons pas le nom de brave à celui qui, par bêtise, s'expose aux forces inéluctables (φοβερά), à l'insensé et au fanatique, par exemple, qui défient la foudre, l'un par ignorance du danger, l'autre, qui s'en rend compte, par emportement, ainsi que font les Celtes quand ils s'arment pour repousser les flots en courroux. De tels actes sont d'un barbare qui n'est pas en possession de soi. » Il s'agit de savoir si en effet les Gaulois ne savaient pas distinguer entre les faits inéluctables qui ne laissent aucune chance de salut (φοβερά) et les dangers où quelque chance est laissée au lutteur (κινδύνοι).

(16) Voilà les Gaulois en présence des tremblements de terre et de la foudre. Ils ne défient pas ces forces inéluctables, ils n'élèvent point leurs boucliers contre le dieu offensé. Ils fuient même les Grecs, déjà vaincus. Sur ce point Aristote s'est donc mépris. Sur le second point, nous ne connaissons qu'un fait historique conforme aux dires d'Aristote : Florus, III, 5. « *Thraces.... in Adriaticum mare usque venerunt, eoque fine contenti, quasi interveniente natura, in ipsas aquas tela miserunt.* Les Thraces, poussant les Thessaliens et Illyriens, arrivèrent jusqu'à l'Adriatique. Arrêtés par cette barrière que semblait leur opposer la nature, ils lancèrent leurs traits dans les flots. »

Il s'agit des Thraces ; mais les historiens, préoccupés d'Aristote, ont pu, sans trop de légèreté, appliquer le fait aux Scordisques, Gaulois d'origine, qui figurent dans le § suivant de Florus avec la qualification des *plus cruels d'entre les Thraces.* Notons cependant cette confusion de Florus qui atteste l'assimilation des mœurs et des usages entre Gaulois et Thraces. Elle n'existait pas au temps d'Aristote. Car les Gaulois, en envoyant à Alexandre une députation, séparent leur cause de celle des Thraces, en guerre avec le roi. Mais puisque l'ambassade avait paru nécessaire,

Digitized by Google

c'est que des relations, compromettantes en ce moment, existaient. Aristote n'aurait-il point mis sur le compte des Gaulois ce qui appartenait aux Thraces leurs amis? Mieux encore, on peut penser que les Gaulois avaient accepté certains usages de leurs voisins, comme plus tard les Scordisques. Il est inexplicable en effet qu'un fait si caractéristique des mœurs d'un peuple n'apparaisse jamais chez les Gaulois de Gaule, et qu'il se montre précisément chez les Gaulois de Thrace dans les deux seules circonstances où les anciens en ont parlé. Pendant l'expédition de Delphes, les Gaulois — dont quelques-uns deviendront les Scordisques — sont arrêtés par le Sperchius gonflé ; ils ne lancent pas leurs traits dans les flots et vont, comme tout le monde, chercher un gué plus loin. D'autre part, la gravité d'Aristote donne au fait une portée qu'il n'a pas dans Florus. Les Thraces ou les Gaulois lançant leurs traits dans les flots imitent les enfants frappant du pied ou du poing la pierre qui les a blessés. Cela ne vaut pas la peine de disserter sur la bravoure ou la sottise des gens. Surtout cela ne vaut pas la peine de vanter leur sans-gêne envers leurs dieux ; car ce sont moulins à vent. Et il ne faut jamais oublier que César regardait les Gaulois comme les plus dévots des hommes : « *Natio Gallorum, omnis admodum dedita religionibus.* » (Bell., g. VI, 16).

(17) César, *Ibid.*, VI, 16 et 14.

(18) Champly (*Hist. de l'abbaye de Cluny*) rapporte cette gracieuse tradition sous forme indirecte, p. 179.

(19) Michelet (*Hist. de France*, t. I) est frappé du surnom de *Martel*, donné à Karl, fils de Pépin, et y voit un motif de croire que Karl, toujours en querelle avec le clergé catholique, et appelant les bandes d'outre-Rhin, encore païennes, pour l'aider dans sa lutte contre les Arabes, était revenu au culte de Thor ou de Donar. Du Cange (sub. v, *Martinus*), donne une liste de personnages historiques qui ont reçu ce surnom, sans qu'on les puisse soupçonner d'aucun retour aux croyances païennes. Michelet a donc tort. Mais si le perspicace historien avait connu le dieu Gaulois, armé du marteau, il aurait bien vite trouvé la véritable raison du surnom. Il est probable que le culte de Taranis était absolument effacé dans toute la Gaule au VIII[e] siècle ; mais les légendes du dieu lithobole étaient encore plus vivaces qu'aujourd'hui. Le peuple, en vertu du procédé conservateur que nous avons signalé plus haut, appliquait ces légendes à ceux qui s'étaient signalés par quelque action d'éclat. Karl, après la bataille de Poitiers, méritait plus que tout autre de faire revivre la mémoire du héros, maintenant légendaire, qui avait été Taranis, et d'être armé du marteau. Il apparaît donc légitimement dans la légende d'Aubune, si défigurée qu'elle soit par ses deux rédactions. La première montrait le glorieux franc lançant, du milieu des brouillards, sur les Sarrasins, les pierres dont le diable, dans la seconde rédaction, essaie en vain d'écraser l'église de Notre-Dame.

Du Cange (2[e] édit., au même mot) apporte une citation fort inattendue, d'où ressort avec éclat la persistance dans la langue métaphorique de mots et d'expressions qui, au sens propre, ne convenaient qu'aux temps où Ta-

Digitized by Google

ranis avait un culte. Elle est tirée de la bulle *Clericis laicos*, de 1296 : « Sous quel bouclier se cachera celui qui porte atteinte aux immunités ecclésiastiques pour *n'être pas pulvérisé par le marteau de la puissance d'en haut?* » Un druide aurait signé cette phrase de Boniface VIII. Les druides avaient leurs immunités, entre autres, celle de ne pas suivre les armées. Et nous restons dans notre sujet en rappelant que Pausanias, écho de la Grèce, s'étonnait que Brennus, avant la bataille de Delphes, n'eût pas consulté ses prêtres. Mais il n'y avait pas de druides à côté de Brennus, en vertu des immunités. Cf. la note 12.

(20) Hés., *Théog.*, v. 675, sq. D'après Apollodore, *Biblioth.*, 1, 6, 2, 4, Poséidon lançait des pierres comme les géants, ennemis de Zeus. Au milieu de la lutte il détache de l'île de Cos une roche immense dont il veut écraser Polybotès. Mais il manque son coup, ainsi que Roland. La roche tombe dans la mer et devient l'île de Nisyros. De telles traditions se retrouvent en dehors du monde classique.

Sur la place de la cathédrale d'Halbertstadt est fichée une pierre avec laquelle le diable a essayé d'écraser le monument, à peine construit. Nous avons vu la même légende à Aubune. D'autres sont moins faciles à expliquer. M. Guillaume Lejean a retrouvé sur sur la rive africaine du golfe arabique une sorte de Crau à pierres gigantesques, lancées par Dieu sur des impies. C'est la répétition du passage de Josué, ch. X, où Jéhova écrase les Amorrhéens.

Les deux derniers exemples peuvent se rattacher par la Perse aux traditions ariennes. La pierre d'Halberstadt confirme l'analogie entre la personnalité de Donar et Thor et celle de Taranis. Tous les exemples réunis et ceux qu'on y joindra, forment ainsi la base d'une thèse de mythologie générale dont celle que nous étudions n'est qu'une partie.

(21) Preller, *Mythol. rom.*, Jupiter, appendice B. Jupiter est associé à la notion du droit, comme le dieu Gaulois, par la plantation de la borne limitative. Cf. Festus, (V. *lapidem.*, Aulu. G., l. I, c. 21 ; Tit. Liv., l. 24.

(22) La figure gravée (n° 1) dispense d'une description. Le monument est de calcaire du pays. Hauteur totale 1^m 49 ; de la niche, 1^m 27 ; de la figure, 1^m 19. La chaussure est un brodequin serré au coude-pied, formé de lanières imbriquées ou de rubans de sparte. Le vêtement est un sagum recouvert d'un pallium, dont les plis savamment traités, quoique la tête, les mains et les pieds soient grossièrement exécutés, annoncent que l'édicule est la copie de quelque type d'une bonne époque. Le pallium se reproduit dans une figure du cippe de Grand, qui a avec la nôtre beaucoup d'analogie. Ce cippe porte deux figures du dieu au marteau : la première, dans une niche, vêtue du sagum, et portant une pièce d'étoffe ou une fourrure pliée sur l'épaule droite, un loup à gauche ; la seconde, en bas-relief, sur la face latérale de droite ; celle-ci porte le pallium agencé ainsi que dans notre édicule. On se demande aussitôt pourquoi, sur un même monument, deux figures du dieu au marteau, avec un costume différent? Et la réponse n'est pas facile à trouver. Or, il est possible qu'une même disposition ait existé dans l'édicule d'Avignon, c'est-à-dire qu'il ait présenté deux images du dieu au marteau, l'une avec le pallium, — celle qui reste — et l'autre

Digitized by Google

avec le sagum et le loup, — qui a disparu. — Le monolithe de l'édicule est creusé en niche des deux côtés, et les deux niches sont séparées par une même paroi, avec ces dimensions : profondeur de la pierre, o^m 46 ; de la niche vide, o^m 23 ; de la niche sculptée, o^m 14. Mais pourquoi a-t-on fait disparaître la figure de la niche actuellement vide ? Pour la changer en sarcophage. A cet effet, on a fait disparaître le soubassement et, en ajoutant une pierre nouvelle, on a obtenu la longueur nécessaire.

L'édicule a été trouvé à Séguret (Vaucluse), 11 janvier 1875. M. J.-B. Laurens en a publié le dessin dans l'*Illustration* du 27 février de la même année. Il y voyait le monument funéraire d'un artiste à la fois musicien et sculpteur. M. Courtet, *Diction. des comm. de Vaucluse*, y reconnaît un Silvain. M. Sagnier (*Union de Vaucluse*, avril 1877) lui a trouvé son nom : Taranis. Mais il reste ces obscurités : différence du costume ; remplacement de l'urceus par la syrinx ; présence simultanée des deux images sur le même monument.

(23) *Corpus inscript. lat.*, éd. Mommsen, vol. IV, nos 597, sq. Elles ont été recueillies à Tibur, au Transtévère, sur la voie Appienne, dans les vignes du Quirinal, de l'Aventin, etc. *Ibid.*, nos 630, 631, 632, 647.

(24) Virgil., *Bucol.*, X, 24 ; *Géorg.*, II. 693. — Ovid., *Metam.*, XIV, 639, — Gratius Fal., 20. — Calpurn. Sic., II, 28 ; IX, 55.

(25) Horat., *Carm.*, III, 39.

(26) Virg., Æn., VIII, 600.

(27) Horat., *Epod.*, 2, 21. — Vetus auctor de limitibus : p. 294, éd. Gœs : « Omnis possessio quare Silvanum colit ? Quia primus in terram lapidem finalem posuit. »

(28) Tit. Liv., II, 7.

(29) Figure de bronze, hauteur o^m 102, coll. Calvet, probablement trouvée à Avignon, inédite. L'inexpérience du travail annonce un ouvrier gaulois. Sagum serré à la taille par une ceinture bouclée. Par dessus, un petit collet ou manteau retenu par une bande qui va de l'une à l'autre épaule. Ceinture, sagum, petit collet sont de fourrure, naïvement rendue. La disposition du petit collet rappelle celle de la peau de loup de la figure 2. Nous pensons que cette œuvre est d'un art naissant plutôt que d'un art en décadence, et qu'elle est antérieure aux représentations plus savantes des Grecs et des Romains. Les Gaulois savaient tailler et modeler les figures de leurs dieux. César dit : « Deum maxime Mercurium colunt. Hujus sunt plurima simulacra. » Et Lucain : « Simulacra mœsta deorum arte carent. » Ces derniers mots s'appliquent à notre statuette.

(30) Rig-Véda, pass.

(31) Figure de bronze, hauteur o^m 16, d'un travail grec probablement. Publiée dans l'introd. à l'*Hist. de France* de Jouffroy et Breton, pl. 18, f. 2. Notre dessin rend inutile toute explication. Calvet a recueilli cette élégante figure à St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), sous l'appellation de *Jupiter hospitalier*.

Le petit bronze inédit, figure 4, appartient au Musée d'Arles. La courbure de la jambe est normale. On la retrouve toujours, plus ou moins accentuée. Elle concorde avec le mouvement du bras qui tient le marteau

Digitized by Google

et indique l'action du jet. Le double mouvement est indiqué très curieusement dans le conte de Lacarry, ch. I.

Les trois figurines sont privées du marteau. La main qui le tenait est percée pour laisser passage à la hampe. L'engin, hampe et masse, était fondu à part : on glissait la hampe dans l'ouverture de la main, et on la soudait au socle. Le moindre accident amenait la rupture. Le petit nombre de statuettes où le marteau est conservé justifie son remplacement dans les autres de même modèle.

(32) Cf. D. Martin, *Religion des Gaulois*, art. *Nehalennia.*

J.-F. CERQUAND.

Digitized by Google

PAYSAGE ANTIQUE

UNE FERME A BAIES

La villa que Faustin possède près de Baies,
Bassus, n'est pas un parc bordé de longues haies,
Où le myrte et le buis, façonnés avec art,
Par un luxe infertile attristent le regard ;
D'où la vigne est absente, où sur la terre oisive
Le platane n'étend qu'une ombre improductive :
C'est un vrai bien des champs par notre ami vanté
Pour ses gros revenus et sa rusticité.
Aux angles des greniers le froment s'amoncelle,
Vieilli dans le cellier le vin à flots ruisselle.
Lorsque novembre fuit, chassé par les hivers,
De vêtements grossiers les vignerons couverts
Cueillent les fruits tardifs des treilles qui jaunissent ;
Les taureaux indomptés dans le vallon mugissent,
En se heurtant du front, dans leurs joyeux ébats,
Les bouvillons entre eux préludent aux combats.
Le faisan de Colchos, la perdrix diaprée,
L'oiseau qui doit son nom à son aile empourprée,
L'orgueilleux paon, drapé dans l'écharpe d'Iris,
Sont de la basse-cour les hôtes favoris.
Rhode et la Numidie à l'envi sont jalouses
D'élever pour ses coqs de fécondes épouses.
Du vol de la colombe, ici, j'entends le bruit ;
Elle éveille l'écho de la tour et s'enfuit
Loin du tendre ramier, qui soupire et l'appelle.
Là, gémit à l'écart la blanche tourterelle,
L'oie aux cris discordants, unie au porc, là-bas,
Assiège la fermière, à l'heure des repas.
La chèvre broute au loin, la mamelle pendante,

Digitized by Google

Devant l'âtre, éclairé par une flamme ardente,
Les rudes travailleurs se rassemblent, le soir.
Là, le cabaretier ne viendra pas s'asseoir :
Pâli loin du soleil, il ne saurait qu'y faire.
Mais l'adroit palestrite est mieux fait pour s'y plaire.
Prendre au lacet la grive, épier le poisson
Qui fait trembler la ligne et mord à l'hameçon,
Rabattre dans les rêts la biche fugitive,
Voilà les seuls plaisirs dont l'attrait le captive.
De la ville accourus, gaîment le citadin
S'initie en chantant au travail du jardin,
De fougueux écoliers, sans l'ordre de leur maître,
A la loi du fermier sont prompts à se soumettre ;
La sueur à leur front colle leurs longs cheveux ;
L'eunuque même, ici, déploie un bras nerveux.
De rustiques clients présentent en hommage
A leur patron, les uns le miel et le fromage,
D'autres le loir dormeur, ceux-ci deux agneaux blancs
Que leur mère portait hier encor dans ses flancs ;
Ceux-là de gras chapons, qu'en vain l'amour appelle.
Du colon éloigné la fille grande et belle
Apporte, par ses chants abrégeant les chemins,
Les cadeaux que sa mère a remis dans ses mains.
Aux repas, les voisins que le maître convie
Des valets bien nourris n'excitent pas l'envie.
Large est la part de tous : l'avarice jamais
Pour le repas qui suit n'en distrait quelques mets,
Sur ton domaine, toi, Bassus, tu ne recueilles
Que la fraîcheur des eaux jointe à l'ombre des feuilles ;
De tout arbre fertile on y porte le deuil,
Et de vaines splendeurs s'y repaît ton orgueil.
Pour garder des voleurs la tour, le bois stérile,
Ton Priape de marbre est un meuble inutile.
A ce semblant de ferme oisive et sans produits,
Si l'huile, les poulets, les légumes, les fruits,
Le fromage, le lait, le vin et la farine
N'arrivaient, chaque jour, de la ville voisine,
On y mourrait de faim. C'est, à ce compte-là,
Une maison hors ville et non une villa.

Martial, lib. III, 58 ; traduction de M. le Dr Prosper YVAREN.

Digitized by Google

UN VICE-LÉGAT PRISONNIER

Le Palais des Papes, à Avignon, conserve peu de traces de ses anciennes richesses. Les peintures qui ornaient ses vastes salles, œuvres remarquables d'artistes français pour la plupart, appelés par des Papes d'origine française eux-mêmes, ont presque complètement disparu. Il en est de même des nombreuses inscriptions qu'on lisait autrefois sur les murs, dans les corridors, dans les immenses galeries de cet édifice et dont l'ensemble rappelait l'histoire du monument ou le souvenir des évènements qui s'y accomplirent. Toutes ces richesses artistiques et historiques ont été détruites par le temps, mais surtout par la main d'hommes ignorants ou coupables. Pourtant quelques inscriptions ont été respectées. Il s'en trouve une notamment au-dessus du grand escalier, autrefois escalier d'honneur dont les marches étaient recouvertes de marbre blanc, aujourd'hui bien déchu de son ancienne splendeur. Elle est surmontée d'un aigle à deux têtes, aux ailes éployées. On y lit :

D. O. M.
ALEXANDRO VII P. O M. FELICITER SEDENTE
LEG. CARD. FLAVIO CHISIO FRAT. NEP. RELIGIOSO
ILL. AC REV. D. GASPARD DE LASCARIS PROLEGATUS
SCALAM HANC, COLLAPSO TEMPORUM INJURIA FORNICE ANTIQUAM,
IN PRISTINAM FORMAM ÆRE PROPRIO RESTITUIT
CURANTE
AD PUBLICAM CURIALIUM COMMODITATEM
JOANNE CHECCONIO NOBILI SENENSI AUDITORE GENERALI,
ANNO DOMINI M. D. CLIX

Digitized by Google

L'aigle a deux têtes, éployé d'or et couronné de même, posé sur un écu de gueules, indique les armes de Gaspar-Lascaris Castelar, protonotaire apostolique, référendaire de l'une et l'autre signature, et vice-légat d'Avignon de 1659 à 1664. L'inscription signifie que ce personnage fit rétablir à ses frais, l'année même de son arrivée dans le Palais, une partie du grand escalier qui tombait en ruines. Le séjour de ce vice-légat à Avignon ne fut pas de longue durée, mais des évènements remarquables, auxquels il prit une part active, marquèrent son passage. Ils touchent non seulement à l'histoire particulière d'Avignon et du Comtat, mais à l'histoire générale elle-même. Il nous a donc paru intéressant de les étudier, à l'aide de documents certains et peu connus.

L'année même qui suivit ces réparations au grand escalier du Palais, au mois de mars 1660, Gaspar-Lascaris recevait sur ses marches, le roi Louis XIV, accompagné d'un brillant cortège dans lequel se trouvait, au premier rang, l'ancien vice-légat d'Avignon, Mazarin, devenu son premier ministre. Le futur Roi-Soleil allant épouser l'infante Marie-Thérèse d'Espagne, séjourna dans le Palais du 19 mars au 1er avril 1660, déployant le faste de sa cour, agissant en maître et seigneur suzerain, faisant garder sa personne et la ville par ses propres gardes et non par celles du Saint-Père, « *ce que font les Rois* « *toutes les fois qu'ils y vont*, observe mademoiselle de « Montpensier ; *ce qui est d'autant plus naturel*, ajoute-« t-elle, *que ce n'est que par bonté qu'ils y souffrent le Pape.* »

Pendant tout le séjour de la cour à Avignon, bien que, comme nous le verrons, les relations entre le Pape et le Roi ne fussent pas excellentes, Gaspar-Lascaris fut comblé des faveurs royales. Mais il dut comprendre, avec sa finesse italienne, qu'il y avait dans ces honneurs rendus au représentant de la cour pontificale à Avignon, beaucoup plus de diplomatie que de franchise. Il ne devait pas ignorer, pas plus que ses maîtres, que les rois de France ne virent jamais dans l'État d'Avignon et le Comtat-Venaissin qu'un fief dépendant de leur couronne, qu'ils y entretinrent toujours un parti

Digitized by Google

puissant, et que Louis XIV, fidèle aux traditions et à la politique de ses prédécesseurs, se considérait à Avignon comme en France. Si quelque chose eût pu lui démontrer le contraire, ce n'était pas, à coup sûr, la piètre garde italienne veillant ordinairement sur les remparts d'Avignon ou à la porte du vieux Palais Apostolique, troupe composée de mercenaires, pauvres hères venus d'Italie pour figurer, tant bien que mal, aux côtés des vice-légats, et auxquels la population avignonaise légère et frondeuse, ne marchandait ni les horions ni les quolibets. Lors donc que le 1er avril 1660, Louis XIV prit congé des Avignonais dont les plus notables le conduisirent, avec des démonstrations de soumission et de fidélité, jusque sur le pont St-Bénézet, orné, pour la circonstance, de tapis et de tentures, le représentant du St-Siège put concevoir quelque crainte pour l'avenir. Il put sentir qu'entre les regnicoles du Comtat et d'Avignon, et les sujets royaux du Languedoc, il n'y avait qu'une frontière facile à franchir au premier évènement.

Cet évènement ne se fit pas longtemps attendre. A la mort du cardinal Mazarin, Louis XIV, croyant éteinte, avec la vie de son premier ministre, la sourde mésintelligence qui, depuis le congrès de Munster, couvait entre le St-Siège et la cour de France, résolut de renouer des relations amicales avec Rome. Il avait pris en main la direction des affaires, et il espérait bien ne plus rencontrer à la cour pontificale une résistance qu'on devait supposer due beaucoup plus à la haine du Pape pour Mazarin, qu'à l'hostilité du St-Siège pour la couronne de France. Le roi se détermina donc à faire les premières avances à Alexandre VII. Depuis son avènement au Pontificat, le Pape n'avait reçu aucune marque de déférence du gouvernement français. Cet oubli des traditions diplomatiques, qu'avec raison il pouvait croire volontaire, l'avait profondément irrité ainsi que son entourage. Il fut décidé qu'on enverrait à Rome une ambassade solennelle, sous la conduite du duc Charles de Créqui, frère du futur maréchal de France et premier gentilhomme de la chambre du Roi.

Digitized by Google

Avant de partir, le duc essaya d'entrer en relations avec l'archevêque de Césarée, Piccolomini, nonce du Pape en France. On le fit pressentir avant l'entrevue projetée. Ce personnage qui recevait naturellement son inspiration de la cour romaine, fit échouer cette première tentative de réconciliation en soulevant une question d'étiquette. Il se prévalut, pour éconduire le duc de Créqui, d'une coutume, en vertu de laquelle les nonces, en France, ne donnaient point chez eux la main aux ducs. L'ambassadeur ne vit pas le nonce, qui de son côté fit à Rome, du duc de Créqui et de l'ambassade, le plus vilain portrait. Il dépeignit le duc comme un homme altier et impérieux, accoutumé à voir et à traiter les choses du haut de sa grandeur. Il ajouta qu'il menait avec lui une suite composée de gens licencieux, et il s'efforça de persuader au Pape et à ses ministres qu'il avait été choisi pour faire une ambassade d'ostentation destinée à le braver chez lui, plutôt que pour l'honorer et pour renouer, entre les deux cours, une bonne intelligence altérée depuis longtemps. Ces allégations tombant au milieu de gens disposés à recevoir facilement les mauvaises impressions sur le Roi et ses ministres et sur les intentions de la France, trouvèrent facilement accès dans l'esprit du Pape. Il tint d'autant plus grand compte de la lettre du nonce, qu'à Rome même ses impressions n'étaient guère plus favorables.

En effet, le cardinal Antoine Barberini, chargé des affaires de France, annonçait, au nom du Roi, que son ambassadeur ne visiterait pas les parents séculiers du Pape, s'ils ne venaient pas au devant de lui à son entrée et s'ils ne lui rendaient pas visite les premiers. Cette prétention souleva une nouvelle querelle d'étiquette. La cour de Versailles invoquait les précédents ; elle citait des exemples de frères et de neveux des Papes qui avaient salué les ambassadeurs de France à leur entrée dans Rome, ou qui leur avaient prouvé leur déférence en leur rendant les premières visites. La cour de Rome, de son côté, citait des exemples plus récents, contraires à ces prétentions ; elle soutenait que les parents du Pape, regar-

Digitized by Google

dés comme ses ministres, ne devaient pas être traités par les ambassadeurs de France autrement que les ministres de ce pays ne l'étaient des nonces, qui ne manquaient jamais d'être les premiers à les visiter.

Ces discussions passionnaient les cours de Rome et de France; elles prenaient les proportions d'un évènement important au milieu de tout ce monde de courtisans, d'intrigants et d'ambitieux, qui, à toutes les époques, mais surtout au XVII[e] siècle, eurent une si funeste influence sur les affaires publiques. Le monde diplomatique s'en émut lui-même ; toutes les cours de l'Europe attendaient impatiemment l'arrivée de l'ambassade française à Rome, en se demandant avec curiosité, quelle serait l'issue de cet incident.

Cependant, le duc de Créqui s'était mis en route, accompagné de sa famille et d'une nombreuse suite. Il arriva à Rome au commencement de l'été et il fit son entrée publique le 11 juin 1662. La cour romaine ne parut pas ; le frère du Pape, Dom Mario, et son neveu, Dom Augustin, ne lui firent aucune visite, et, conseillés par Alexandre VII, extrêmement sensible à l'endroit de sa famille, ils déclarèrent ouvertement qu'ils attendraient chez eux la visite de l'ambassadeur. Celui-ci se conforma, de son côté, aux ordres du Roi.

La situation devenait délicate de part et d'autre. De nouvelles exigences et de nouvelles provocations à l'adresse du duc de Créqui, jointes à l'effervescence que le Pape et son entourage eurent bien soin d'entretenir parmi leurs partisans et dans une partie de la population romaine, augmentèrent les difficultés. Les ambassadeurs jouissaient alors, à Rome, de certaines franchises accordées par les Papes à diverses époques, et qui faisaient des environs de leurs résidences une sorte de refuge inviolable. C'est ainsi qu'aucun sbire et qu'aucun soldat ne pouvait paraître en armes dans un certain rayon autour du palais de l'ambassade de France, et que, dans le même quartier, la justice ne pouvait faire aucune recherche ni autoriser aucune exécution, sans le consentement du représentant français. Quelques jours après l'arrivée du duc de

Digitized by Google

Créqui, au mépris de ces franchises, on vit passer, un matin, sous les fenêtres du palais Farnèse, une chaîne de galériens ; un autre jour, une bande de sbires en armes, vint faire une perquisition dans une maison voisine. L'ambassadeur se plaignit vainement de ces attentats au cardinal Chigi et aux autres ministres du Pape. Pendant qu'il était si peu respecté à Rome, le nonce Piccolomini appuyait à Paris les prétentions des parents du Pape, et le Roi, croyant apaiser, par un nouvel acte de condescendance, l'hostilité de la cour pontificale, donnait l'ordre au duc de Créqui de faire les visites réclamées. Dom Mario et Dom Augustin en témoignèrent à l'ambassadeur toute leur reconnaissance. Ils semblèrent lui en donner une preuve non équivoque en envoyant leurs femmes, dona Bérenice, et la princesse Farnèse chez la duchesse de Créqui. Il parut un instant que toute mésintelligence avait ainsi disparu entre Rome et Versailles. On le crut dans les conseils du Roi. Mais c'était mal connaître le caractère astucieux d'Alexandre VII et les finesses machiavéliques de ses conseillers. Le Pape ne vit dans la démarche du duc qu'une justice rendue à de légitimes réclamations; ses courtisans s'en réjouirent comme d'une victoire. Ils furent dès lors convaincus qu'en se montrant exigeants et menaçants, ils obtiendraient une soumission entière de la cour de Versailles et de son envoyé, et ils pensèrent, avec quelque raison, que si Louis XIV revenait si facilement sur les ordres donnés, ils n'avaient plus qu'à lui faire dicter leurs volontés.

Ils n'en devinrent donc que plus arrogants, et leur hostilité, jusqu'ici un peu dissimulée, se donna libre cours. Les ministres du Pape ne modifièrent en rien les ordres donnés; ils continuèrent de commander et d'encourager secrètement toutes les insultes contre l'ambassade en garantissant l'impunité par leurs propos malveillants et leur attitude passive. Ils provoquèrent ainsi non seulement les offenses, mais les violences même. Ce ne fut plus seulement la dignité de notre ambassadeur qui fut grossièrement méconnue, mais sa vie même, celle de sa famille et celle de tous les Français résidant à Rome furent un instant sérieusement menacées.

Digitized by Google

Parmi les nombreuses troupes de mercenaires entretenues à Rome par la cour pontificale, soit pour la garde du Pape, soit pour les divers services de l'État, l'une se composait de deux cents Corses. Elle était spécialement chargée de la sûreté du Mont-de-Piété et de la surveillance des prisons. Elle avait ses quartiers aux environs de l'ambassade de France. Ces insulaires, échappés pour la plupart aux poursuites de la justice génoise, n'avaient point oublié, en se mettant à la solde du Saint-Siège, les mœurs violentes de leur pays. L'arrivée de l'ambassade française et surtout les bruits malveillants habilement répandus parmi la garde corse réveillèrent son humeur batailleuse. Il se passa alors, dans les rues de Rome et jusques dans le palais de l'ambassadeur, des scènes sanglantes, indignes du temps, et dont la responsabilité retomba tout entière sur la cour pontificale.

Une nuit, deux ou trois de ces gardes corses rencontrèrent sur le pont du Tibre un des gens de l'ambassadeur, un certain Papillon, déterminé bretteur, qui avait suivi le duc de Créqui, moins par goût du travail que par amour des aventures. Ils se querellèrent, et Papillon traita très durement les insulaires ; l'un d'eux fut même légèrement blessé. Les Corses exaspérés voulurent se venger à l'italienne. Ils résolurent d'assassiner Papillon. Le duc de Créqui, prévenu à temps, put déjouer ce sinistre projet en enfermant Papillon dans le palais, en le faisant sortir secrètement de Rome, la nuit suivante, et en le faisant conduire, sous bonne escorte, sur un bâtiment en partance pour la France.

Une autre nuit, un certain nombre de Français se trouvaient réunis dans un cabaret, près du palais Farnèse. Des soldats de la garde corse entrèrent le mousquet sur l'épaule et la mèche allumée. Les Français, échauffés par le vin, s'étonnèrent de ce déploiement de forces à leur égard. On se querella ; un des soldats corses fut encore légèrement blessé. Bientôt des deux côtés, des camarades accoururent ; une mêlée générale s'en suivit, dans laquelle les Corses furent battus, blessés et désarmés. Il ne pouvait y avoir de plus grande injure

Digitized by Google

pour ces gens irritables et vindicatifs, chez lesquels le culte exagéré du point d'honneur éveille si facilement le sentiment de la vengeance. Au lieu de peser les conséquences de pareils faits, d'arrêter, par des mesures énergiques, ces luttes dangereuses pour la sécurité de la ville, de sévir rigoureusement contre les coupables et d'apaiser ainsi les esprits, les agents de la cour pontificale semblaient les encourager par leur attitude hostile. Dom Mario, comme général des armées de l'État, se plaignait de l'inconduite des Français, et le cardinal Imperiali, comme gouverneur de Rome, autorisait secrètement ses gardes à ne point les ménager en toute occasion. Dans de telles circonstances, on pouvait s'attendre aux plus graves évènements, et malheureusement on n'attendit pas longtemps.

Deux jours après l'audience que l'ambassadeur avait eue du Pape, le 20 août 1662, trois Français et trois soldats Corses se rencontrèrent sur le pont Sixte. Ils se battirent ; un Corse fut blessé. On était parvenu à séparer les combattants, lorsque de nombreux gardes corses sortis de leur quartier, accoururent au secours de leurs compatriotes. Ils chargèrent les Français et les poursuivirent jusqu'aux écuries du palais Farnèse. Tout ce qui s'y trouvait de gens de livrée sortit armés de fourches ou d'épées ; les Français chassèrent d'abord les Corses qui, revenant en nombre, pourchassèrent à leur tour, les gens de l'ambassade jusques dans les portes du palais.

« Il s'y trouvoit alors peu de monde. L'ambassadeur et l'ambassadrice estant sortis l'un et l'autre de bonne heure. Et dans le temps justement que d'un costé, il rentroit chez lui avec peu de suite (parce qu'au sortir d'une visite de cérémonie qu'il avoit faite à la princesse Borghèse, il avoit congédié tout son cortège), de l'autre on achevoit de pousser ses gens. Deux gentilshommes qu'il envoya pour les faire retirer ne parurent pas plustot qu'on leur tira plusieurs coups de mousquet dont il y en eu un qui tua, au pied des fenestres du palais, un italien qui passoit. Et alors, comme si le signal

Digitized by Google

eust esté donné, toutes les avenues du palais Farnèse furent saisies par les Corses qui y vinrent tambour battant et disposèrent de divers corps de garde tout autour. L'ambassadeur s'estant avancé au bruit, sur un balcon, ils tirèrent plusieurs coups sur luy et despuis, ils ne cessèrent, une heure durant, de tirer, de temps en temps, aux fenestres du palais Farnèse et dans la place, en sorte qu'il en coûta la vie encore à trois autres hommes qui se rencontrèrent là par malheur.

« Cependant toute la soldatesque de Rome se mettoit pareillement sous les armes en divers endroits de la ville criant qu'on fist avancer la cavalerie et chargeant tous les Français qu'elle rencontroit. Les sbires même prirent les armes, vinrent se poster aussi aux avenues du palais Farnèse, et eux, qui ont ordre de ne tirer jamais, en aucune occasion, blessèrent dans la place Navone le capitaine des gardes de l'ambassadeur d'un coup de mousqueton dans le ventre et tuèrent un valet de livrée.

« Le palais de l'ambassadeur estant ainsi investi de toutes parts sans qu'on y laissât aborder personne, l'ambassadrice, qui revenait des églises, et qui ne savoit encore rien, fut arrêtée près de St-Charles des Gattinari par des Corses qui, après avoir laissé passer le premier de ses carosses où estoyent ses escuyers, voulurent empescher celuy où elle estoit d'avancer, et comme le cocher ne laissoit pas de continuer à marcher, leur brutalité fut telle que, mettant le genouil en terre pour mieux tirer, ils firent une décharge sur son carosse. Un des pages qui marchoit à sa portière et un jeune garçon libraire qui, par curiosité, s'estoit avancé, furent tués sur le champ. Et alors contrainte de rebrousser chemin, et entendant dire en même temps, que le palais Farnèse estoit assiégé, elle se réfugia chez le cardinal d'Este, dans une extrême inquiétude de ce qui pouvoit estre arrivé à l'ambassadeur.

« Ce cardinal qui estoit protecteur des affaires de France et qui, au premier bruit de l'insulte des Corses s'estoit mis en estat de se rendre auprès de luy, l'envoya avertir de ce qui

Digitized by Google

se passoit, et parce que les rues voisines du palais Farnèse estoient occupées par toute la sbirerie, il envoya aussi chez le cardinal Imperiali pour y faire donner ordre. Après quoy se faisant porter dans une chaise découverte, à la teste du carosse de l'ambassadrice et escorté de tous ses gens et de tous ceux de l'ambassadeur, qui avoit envoyé toute sa maison au devant d'elle, il la ramena au palais Farnèse au milieu d'une haye de trois cents personnes et d'une centaine de flambeaux. »

A la nouvelle de cet inqualifiable attentat, et dès que le calme fut un peu rétabli, tous les ministres étrangers à Rome, le cardinal d'Aragon, chargé des affaires d'Espagne, les cardinaux de la faction française, le duc Césarini, et plusieurs seigneurs romains, se rendirent au palais Farnèse, et ils adressèrent au duc de Créqui leurs compliments. Don Mario, qui avait été prévenu de ce qui se passait par l'ambassadeur dès que les Corses avaient envahi les avenues du palais, commença par promettre de venir à l'ambassade, mais il s'excusa ensuite prétextant ses occupations.

Cette insulte sanglante des Corses fut-elle fortuite ? L'attitude de la cour romaine en toute cette affaire, celle des parents du Pape ne permettent pas de le supposer, et le duc de Créqui, pas plus que le Roi, ne s'y trompèrent un instant. Le lendemain même, pour bien marquer son ressentiment, l'ambassadeur envoya dire aux cardinaux de la faction de France de ne point aller au consistoire qui devait se tenir ce jour-là. Puis il envoya un courrier pour donner avis de ce qui s'était passé.

La nouvelle de l'attentat des Corses portée à la cour y causa une surprise et une indignation générales. On tint aussitôt conseil à Saint-Germain, sous la présidence du Roi. On y émit l'avis de faire arrêter immédiatement le nonce du Pape à Paris et de le faire conduire au donjon de Vincennes. Cependant, le roi voulut prendre un parti moins violent. Il envoya au nonce Piccolomini, par le comte de Brienne, secrétaire d'État, l'ordre de sortir de Paris et d'aller à Meaux,

Digitized by Google

pour n'être pas exposé à Paris à une insulte pareille à celle qu'on avait faite à Rome à l'ambassadeur français. Le duc de Créqui reçut également l'ordre de sortir de Rome et de se retirer en Toscane. En même temps, le roi écrivit au Pape :

« Très Saint Père,

« Nostre cousin le duc de Créqui, nostre ambassadeur extraordinaire, nous ayant fait savoir l'assassinat commis en sa personne, en celle de nostre ambassadrice et de tous les Français qui se sont trouvés le vingtiesme du courant dans les rues de Rome, à la rencontre de la milice corse de Vostre Sainteté, nous avons aussitost envoyé ordre à nostre dict cousin de sortir hors de l'État ecclésiastique affin que sa personne et nostre dignité ne demeurent pas plus longtemps exposées à des attentats dont il n'y a jusqu'icy point d'exemples chez les Barbares mesme, et nous avons, en mesme temps, ordonné au sieur de Bourlémont, auditeur de rote, de sçavoir de Vostre Sainteté si elle veut approuver ce que cette soldatesque a fait et si elle a dessein ou non de nous en faire une satisfaction proportionnée à la grandeur de l'offense qui a non seulement violé mais renversé indignement le droit des gens. Nous ne demandons rien à Vostre Sainteté en cette rencontre. Elle a fait une si longue habitude de nous refuser toutes choses et a témoigné jusqu'icy tant d'aversion pour ce qui regarde nostre personne et nostre couronne, que nous croyons qu'il vaut mieux remettre à sa prudence propre ses résolutions sur lesquelles les nostres se règleront, souhaitant seulement que celles de Vostre Sainteté soyent telles qu'elles nous obligent à continuer à prier Dieu qu'il conserve, Très Saint Père, Vostre Sainteté au régime de nostre mère sainte Église.

« Donné à Saint-Germain-en-Laye, le trentième jour d'aoust 1662.

« Louis. »

Digitized by Google

Le mandataire du roi, l'abbé de Bourlemont, reçut l'ordre de faire connaître au Pape, en lui remettant sa lettre, « que comme sous le gouvernement des ministres de Sa Sainteté, Rome estoit devenue un lieu où l'on assassinoit les ambassadeurs d'une nation qui avoit si bien mérité du Saint-Siège, le roy avoit ordonné à son ambassadeur de mettre en sûreté sa personne et sa famille en se retirant de tout l'Estat ecclésiastique, et qu'en mesme temps Sa Majesté, pour prévenir les accidents qui pourroient arriver du ressentiment de ses peuples sur la personne du nonce, luy avoit envoyé dire qu'il eust à sortir de Paris et à se retirer à Meaux. »

Le Pape, au lieu de faire à l'envoyé du roi qui lui présenta cette lettre, des excuses pour les faits qui s'étaient passés à Rome, se plaignit de l'attitude de l'ambassadeur, et justifia les violences des Corses. Il prétendit qu'on inspirait au roi de l'aversion pour sa personne, que le cardinal Mazarin l'avait élevé dans ce sentiment, que lui-même, avant d'être Pape, en avait eu des preuves, que ce n'était que pour lui déplaire qu'on avait envoyé le duc de Créqui auquel s'étaient joints de pernicieux conseillers. Il parla avec beaucoup d'animosité et d'aigreur de la conduite du roi ; mais quant à l'intention qu'il avait de le satisfaire, il n'en dit pas un mot. Dans le bref qu'il envoya en réponse à la lettre du roi, il lui demandait de ne pas ajouter foi aux calomnies de ceux qui ne cherchaient qu'à mettre la dissension entre le père et le fils et il le priait de donner entière créance à tout ce que le nonce lui dirait.

Devant l'insulte reçue et le refus de faire des excuses de tout ce qui s'était passé, la conduite de Louis XIV et de son ambassadeur était toute tracée. Le duc de Créqui sortit de Rome avec l'ambassadrice et la plus grande partie de sa maison, et l'occupation immédiate des États français du Saint-Siège, c'est-à-dire d'Avignon et du Comtat-Venaissin, fut décidée dans les conseils du Roi.

L. DUHAMEL.

(A suivre.)

Digitized by Google

NOTE SUR LE DACUS OLEÆ

De jour en jour on voit s'accroître la liste des insectes nuisibles à l'agriculture, et l'importance des ravages qu'ils font éprouver à nos récoltes est surtout considérable dans le midi de la France ; ainsi, c'est par plus d'une centaine de millions que se chiffrent les pertes annuelles subies à la suite des attaques du phylloxera.

Les ravages exercés par le *Dacus oleæ* sont loin d'être aussi considérables. Cet insecte ne s'attaquant pas au végétal lui-même mais aux fruits, le propriétaire a au moins l'espérance de pouvoir faire une bonne récolte l'année suivante.

Le rendement des oliviers a été, d'une manière générale, très minime en 1880 ; depuis longtemps on n'avait pas vu une aussi mauvaise récolte : toutes les olives étaient atteintes par les larves du Dacus, qui avaient dévoré la majeure partie de leur pulpe. Ajoutez à cela que l'huile faite avec de semblables fruits est de qualité inférieure et qu'elle se vend à un prix assez bas.

Le département le plus atteint a été, sans contredit, celui des Alpes-Maritimes. La fréquence des mauvaises récoltes dans cette région, peut être surtout attribuée à l'habitude des paysans de ne faire la cueillette des olives qu'après l'hiver, ce qui favorise l'accroissement des Dacus, en permettant à toutes les larves d'arriver à l'état parfait. Depuis bon nombre d'années, certains agriculteurs de ce département font, en

Digitized by Google

vain, tous leurs efforts pour décider l'administration à obliger les cultivateurs à faire leur récolte d'olives dès le commencement de l'hiver. Espérons qu'il sera bientôt fait droit à leurs justes réclamations.

Bien que la récolte des olives se fasse au commencement de l'hiver dans le département de Vaucluse, celui-ci a eu cependant beaucoup à souffrir cette année des ravages du Dacus.

Au moment de la cueillette, la température étant très douce, on vit apparaître de toutes parts de nombreuses mouches qui n'étaient autre chose que l'état parfait de cet insecte. L'extrême abondance de ces mouches frappa l'attention de beaucoup de personnes et surtout celle des entomologistes de la région. L'un d'eux, M. Nicolas, pensant qu'il pourrait m'être agréable de posséder quelques-uns de ces diptères, m'envoya, vers la fin de novembre, une petite boîte de ces Dacus à l'état parfait; dans la lettre qui accompagnait son envoi, il me priait d'examiner un peu l'état des organes sexuels de ces mouches, car il n'avait vu aucun accouplement malgré le grand nombre d'individus qu'il avait eu à sa disposition ; ce fait lui paraissait très singulier. M. Nicolas avait aussi remarqué qu'une grande quantité de pupes, tombées de l'arbre, paraissaient devoir passer l'hiver à cet état.

Je m'empressai de me rendre au désir de mon ami, et je constatai que sur plus de cinquante mouches examinées, il n'y en avait qu'une seule du sexe mâle, et encore était-elle imparfaitement formée.

Le directeur de la Station agronomique de Nice, M. Laugier, qui m'avait déjà entretenu à plusieurs reprises des ravages exercés par le Dacus dans le département des Alpes-Maritimes, m'assurait, quelques jours après ces premières observations, que parmi les insectes parfaits qu'il avait recueillis, le nombre des mâles était bien inférieur à celui des femelles.

Jusque-là, le fait de trouver peu de mâles parmi ces diptères n'offrait rien d'extraordinaire. Les ovaires des organes

Digitized by Google

génitaux des femelles que j'avais disséquées, étaient en voie de développement ; les œufs, toutefois, me paraissaient devoir être encore loin de leur maturité.

M. Nicolas ayant joint à son envoi d'insectes parfaits une grande quantité de pupes de cette même espèce, ramassées au pied des oliviers, il me fut possible de surveiller la dernière métamorphose de ces mouches, métamorphose qui ne se produisit que vers le milieu de février. Je me mis à examiner aussitôt leur sexe, et j'arrivai à constater, d'après les caractères externes, que sur environ cinq cents mouches, il y en avait autant de mâles que de femelles.

Je profitai de l'occasion qui m'était offerte d'étudier ces insectes pour disséquer avec soin les divers systèmes organiques du Dacus, et particulièrement celui de la génération.

Ma surprise ne fut pas peu grande de constater dans la cavité générale de l'abdomen des individus mâles, la présence de corps ovulaires disséminés entre les replis du tube digestif et dans le voisinage des organes génitaux. Aucune communication directe n'existait entre ces corps ovulaires et les glandes sexuelles, ces dernières n'étaient nullement atrophiées.

Ces corps étaient identiques aux ovules des femelles, et il était impossible de les confondre avec les cellules adipeuses, car celles-ci non seulement n'avaient ni la même forme, ni la même couleur, mais encore elles étaient trois fois plus petites.

Comment ces œufs ont-ils pu prendre naissance en aussi grand nombre (environ une centaine), dans l'intérieur de l'abdomen des mâles ? C'est ce que je n'ai pas encore pu arriver à savoir. De nouvelles recherches, que je poursuis en ce moment, pourront, je l'espère, me faire trouver la solution de ce problème.

A. VAYSSIÈRE.

Digitized by Google

APERÇU HISTORIQUE

SUR L'ORGANISATION DES MUSIQUES MILITAIRES

Il faut remonter à la plus haute antiquité, si l'on veut découvrir les premiers vestiges d'une musique militaire. Nous lisons, en effet, dans les Livres Saints, que le Seigneur prescrivit à Moïse l'emploi des trompettes pour soutenir l'énergie et la vertu guerrière de son peuple. Ces trompettes étaient de deux formes différentes. Les unes, appelées *Hhatsotserah*, consistaient en un long tube d'airain évasé vers son extrémité inférieure ; on en tenait le pavillon incliné vers la terre. Les autres, connues sous la dénomination de *Sophar*, étaient simplement des cornes de béliers ; elles servaient aux sentinelles avancées pour échanger les signaux de veille et transmettre les ordres des chefs. Ces deux instruments, de même que les fameux cors russes, rendaient un son unique. Mais, tandis que celui du *hhatsotserah* était clair et perçant, celui du *sophar*, au contraire, pouvait se confondre, — c'est Moïse lui-même qui l'affirme (1), — avec les sourds grondements du tonnerre.

Les trompettes passent pour avoir été inventées par les Égyptiens. Il est probable que les Israélites apprirent à s'en servir pendant le long séjour qu'ils firent au pays des Pha-

(1) *Exode*, chap. XIX, vers. 19.

Digitized by Google

raons, et depuis, sur l'ordre même de l'Éternel (1), ils en firent constamment usage. Il est inutile de rappeler l'effet foudroyant que produisirent les fanfares des soldats de Josué sur les remparts de Jéricho. Quelque temps après, Gédéon, IV^e^ Juge, conduisit au combat trois cents braves portant chacun une trompette et une lampe enfermée dans un vase de terre. Chez tous les peuples, aux époques les plus différentes, la trompette a été l'instrument militaire par excellence. Elle conserva sa forme droite primitive jusqu'au règne de Louis XII, où un Français, nommé Maurice, la fabriqua d'après le système qui s'est conservé jusqu'à nos jours.

Un autre instrument d'origine égyptienne est le *sistre*, sorte de fer à cheval allongé à travers lequel on passait des tringles métalliques et mobiles. Si nous en croyons Virgile, c'est en agitant un *sistre* que la reine Cléopâtre excitait ses soldats à combattre :

Regina in mediis patrio vocat agmina sistro (2).

Celui qui portait et secouait le sistre s'appelait : Sistratus. Le *triangle* était également connu des anciens qui en attribuaient l'invention aux Assyriens.

L'histoire grecque nous apprend que Lycurgue conseilla à ses concitoyens de mêler aux troupes de guerriers des joueurs d'instruments. Quelques années avant que le fameux Tyrtée prît le commandement des Spartiates, ceux-ci mirent en déroute une armée de Messéniens, rien qu'en faisant retentir, au milieu de la nuit, de formidables accords de trompettes. C'était, d'ailleurs, une habitude en ce temps-là, de se servir des instruments de musique pour effrayer l'ennemi. Tacite rapporte le fait dans ses Annales (I, 68) : « *Postquam hæsere* (Germani), *datur cohortibus signum, cornuaque ac tubæ concinuere.*

(1) Lorsque, dans votre pays, vous irez à la guerre contre l'ennemi que vous combattrez, vous sonnerez des trompettes avec éclat. (*Nomb.*, X, 1).

(2) *Énéide*, liv. VIII.

Digitized by Google

D'après Maxime de Tyr, les Lydiens possédaient trois sortes de trompettes : les *tubæ directæ*, dont on tenait le pavillon levé en l'air presque horizontalement, les *turbæ curvæ*, assez semblables au *sophar* hébraïque, et enfin les *buccinæ*, ou grosses coquilles dans lesquelles on faisait un trou à leur partie inférieure et pointue : c'était la *conque* des Éthiopiens.

Thucydide rapporte (1) que les Lacédémoniens se faisaient toujours précéder par des joueurs de flûte, « afin, dit-il, qu'allant d'un pas égal et comme cadencé, ils fûssent moins exposés à rompre leurs rangs. »

L'organisation des musiques militaires dans l'ancienne Rome remonte à l'an 578 avant Jésus-Christ. Servius Tullius, après avoir divisé le peuple en 193 centuries, décida que deux d'entre elles, la 161e et la 162e, seraient composées de *tibicines* et de *cornicines* ; les uns destinés à rehausser la pompe des solennités religieuses, les autres chargés d'enflammer le courage des troupes au combat et de régler leur allure pendant les marches.

Les cors, plus spécialement affectés à la cavalerie, étaient garnis d'une barre transversale, qui servait tant à conserver la forme circulaire de l'instrument qu'à aider le *cornicen* à le tenir solidement. Cette barre reposait sur l'épaule gauche de l'exécutant, tandis que le pavillon revenait par dessus sa tête.

Les *litui* étaient des trompettes d'airain dont l'extrémité était recourbée en forme de pipe. Lorsqu'on n'en jouait pas, on les portait dans le bras droit et le pavillon en l'air. C'était le plus retentissant des instruments à vent. Quant à la trompette proprement dite, *tuba*, elle avait la forme droite, et le pavillon en forme de cloche ou d'entonnoir.

Une variété assez curieuse de trompette était la *tuba ductilis*, formée de deux pièces qui s'allongeaient et se raccourcissaient à volonté. Cet instrument a donné naissance à la

(1) Guerre du Péloponèse.

Digitized by Google

saquebute, et, plus tard, au *trombone* moderne, qu'on entendit en France pour la première fois en 1773 dans l'opéra de Gosseck intitulé : *Les Sabines*. Le *buccin* moderne n'est autre qu'un trombone orné à son pavillon d'une tête monstrueuse de dragon ou de crocodile. Il est également parlé dans Vegèce, dans Polybe et dans l'Énéide d'un *buccin* qu'il ne faut confondre ni avec la conque des Lydiens, ni avec l'espèce de trombone que nous venons de citer. Cet instrument avait à peu près la forme de nos saxophones ; il était en métal.

Avant d'aller plus loin, constatons que le basson était connu dans l'antiquité. Au livre IX de l'*Ane d'or*, Apulée parle d'une flûte particulière jouée par un musicien « qui per obliquum calamum ad aurem porrectum dextram..... modulum frequentabat. » On l'appelait *Tibia obliqua*, (πλαγίαυλος), et son invention était généralement attribuée à Bacchus. Toutefois, on ne s'en servait que dans les cérémonies religieuses.

Les Gaulois avaient à leur tête, pour les exciter à la bataille, des bardes qui faisaient entendre des hymnes guerriers, en s'accompagnant d'une petite harpe appelée *rotte*.

Les troubadours, les ménestrels et les jongleurs furent, au moyen âge, les successeurs des bardes. Une vieille chanson de geste nous représente Taillefer servant de Tyrtée à l'armée normande le jour de la bataille d'Hasting :

« *Taillefer ki moult bien cantout,*
« *Sur un cheval ki tost alout,*
« *Devant li dus alout cantant.* »

Aux premiers temps de la monarchie carlovingienne, les paladins suspendaient à leur ceinture ces fameux oliphans ou cornes d'ivoire, qui leur servaient à appeler les chevaliers à la rescousse. Dans la *Chanson de Roland*, l'archevêque Turpin, s'adressant au neveu de Charlemagne, lui dit :

« *Compainz Rolland, l'olifan kar sunez*
. . . . . .
« *Succurat nus li reis od sun barnet.* »

(vers 1059-61).

« Ami Rolland, sonnez de l'olifant ; le roi et ses barons viendront nous secourir. »

Digitized by Google

En entendant les notes douloureuses jetées par l'instrument, l'empereur donne aussitôt l'ordre de sonner toutes les trompettes qui peuvent se trouver dans l'armée :

« *Sunez vos graisles, tant que en ceste oste ast.* »
(vers 2110).

On n'en compte pas moins de soixante mille !

« *Seisante millie en i cornent.* »

N'importe, l'oliphan n'a pas de peine à dominer tout ce tapage :

« *Sunent cils graisle e derere et devant,*
« *Sus tus lis altres bundist lis olifant.* »
(vers 3117-18).

« Les clairons sonnent à la tête, à la queue de l'armée, mais le son de l'olifant perce sur tous les autres. »

De leur côté, les Sarrasins ont *set millie graisle* (7,000 clairons), qui, à un moment, *sunent la menée* (sonnent la charge) ; et quand Marsilies voit arriver l'avant-garde de cette redoutable armée, en tête de laquelle marche l'empereur, superbe sur son haut dextrier, il donne aux siens l'ordre de faire « *suner li corns e li buisines* » afin qu'on lève immédiatement le camp.

Mais l'instrument particulier aux Sarrasins, c'est le tambour, dont les roulements se joignent aux éclats des clairons et des trompettes :

« *Par tute l'ost funt lur taburs suner* ;
« *E ces buisines et ces graisles mult clers.* »
(vers 3137-38).

« Par tout le camp ils font résonner leurs tambours, leurs trompettes et les clairons au son perçant. »

Au XI[e] siècle « on prit coutume, dit l'abbé Legendre (1), de fixer le pennon ou étendard royal sur une sorte de tré-

(1) *Considérations sur les mœurs des Gaulois.*

Digitized by Google

teau attelé de bœufs et escorté de dix sonneurs de trompe. » Cette mode ne subsista pas longtemps. Plus tard, quelques corps de troupes à pied furent munis de *flûtes*, de *hautbois*, de *musettes*, de *chevrettes*, et de *nacquaires* ou *timbales*. Il est aussi parlé, dans le *Roman de la Rose*, de *cors sarrasins*, en usage dans l'armée française:

« *Tabours e cors Sarrasinois*
« *Entr'eux mainent* (font) *grand tabarois* (vacarme). »

On connaissait également l'usage des musiques dans la cavalerie, et La Borde reproduit, dans son *Essai sur la musique (1)*, une estampe datant du XII[e] siècle, et qui représente trois cavaliers jouant du *rebec* (violon à trois cordes), du *cornet*, et d'une sorte de petit tambour en forme de tonneau posé horizontalement sur la croupe de la monture. Toutefois, il est permis de croire que les musiques militaires n'étaient pas, à cette époque, très brillantes. Saint-Remi raconte (2) que la veille de la bataille d'Azincourt « les Fran- « çois estoient bien cinquante mille, neanmoins il y avoit « peu d'instruments de musique pour les resjouir. »

C'est au moyen âge, — notons le fait en passant, — que le clairon passa des Mores aux Portugais, qui s'en servaient dans la cavalerie. De nos jours, il est exclusivement réservé aux troupes à pied. Le clairon est la basse de la trompette. Son canal est plus étroit et le son porte plus loin. *Graisle mult cleres*, est-il dit dans la fameuse chanson de geste dont nous citions tout à l'heure quelques passages ; tandis que les notes jetées par la trompette sont éclatantes, mais brisées

« . . . . . *et vox*
« *Auditur* fractos *sonitus imitata tubarum.* » (3).

On vit pour la première fois en France des bandes de tam-

(1) Volume I[er].
(2) *Hist. de Charles V.*
(3) *Géorgiques*, liv. IV.

Digitized by Google

bours le jour de l'entrée triomphale d'Édouard III dans Calais. Ces instruments étaient alors presque aussi énormes que nos grosses caisses actuelles. Au siècle dernier, ils prirent des proportions moins gênantes pour l'exécutant. Enfin, lors de la guerre de Danemark, les Prussiens adoptèrent un petit tambour très plat, qui, perfectionné par M. Grégoire, prit le nom de *tarole* et passa aux troupes françaises. Les batteries de tambours ont été supprimées dans nos régiments, à dater du 1er octobre 1880.

On ne saurait préciser l'origine du tambour. Nous avons vu plus haut que les Sarrasins s'en servaient lors des guerres de Charlemagne, c'est-à-dire vers le VIIIe siècle, et plusieurs auteurs leur en ont, pour ce fait, attribué l'invention. Toutefois, M. Rambosson, dans un ouvrage très estimé sur les *Harmonies du son*, cite un passage d'Homère où il est parlé des *tambourins*, et un autre passage d'Euripide qui désigne positivement Bacchus comme en étant l'inventeur. Ajoutons que les Romains prétendaient le tenir des Syriens, tandis que les Grecs le considéraient comme venant des Phrygiens.

Les tambours furent longtemps en usage dans la cavalerie. Les Allemands, qui se servaient depuis longtemps de *timbales*, en laissèrent quelques paires sur les champs de bataille où les vainquit Louis XIV. Le grand Roi en fit présent à deux ou trois régiments de cavalerie, et décida que chacun d'eux serait pourvu de ces instruments (1) au fur et à mesure qu'il en serait enlevé à l'ennemi. Les timbales furent donc, en principe, dans les escadrons français, un trophée de victoire non moins qu'un objet de luxe. Ajoutons que, sous les derniers rois, on les faisait jouer quelquefois par un nègre revêtu d'un uniforme éclatant, coiffé d'un turban à aigrette, et monté sur un cheval richement caparaçonné.

Il paraît établi qu'au XVIe siècle les plus fameux orchestres militaires nous venaient d'Italie. Ils se composaient or-

(1) *Dictionnaire des découvertes*, par Noël et Carpentier.

Digitized by Google

dinairement de *violes*, de *larigots* ou flageolets, de *flûtes à bec*, de *trompes*, de *tambourins* et de *fifres*. Ces derniers firent leur apparition en France sous le règne de François Ier ; ils ont toujours été associés aux tambours. Outre les flûtes à bec, qui se jouaient de la même façon que les flageolets, l'Allemagne possédait des flûtes traversières, bien avant que ces instruments fûssent connus chez nous. On les appelait aussi *flûtes d'Aleman (1)*. Au chapitre XXXVI, livre IV, de *Pantagruel*, Rabelais nous donne la composition exacte d'une musique de son temps. Il est parlé à cet endroit « d'un bataillon de puissantes andouilles furieu-« sement en batailles, marchantes au son des *vèzes* (muset-« tes et des *piboles* (cornemuses), des *gogues* et des vessies, « des joyeulx *pifres* et *tabours*, des *trompettes* et *clérons*. » La signification vraie du mot gogue est *boyaux*. Il est à présumer que Rabelais entend par là les instruments à cordes, violons et violes, qui dès cette époque commençaient à détrôner, dans quelques armées, les instruments de cuivre. Brantôme rapporte, en effet, que Bonnivet assiégé dans Saint-Ya, en 1550 « fist venir derrière le rempart sa bande « de violons qui montoient toujours à une demi douzaine, et « les fist toujours sonner et jouer tant que dura l'alarme. »

Je n'ai pas besoin de rappeler, qu'environ un siècle après ce beau fait d'armes, le prince de Condé fit ouvrir la tranchée de Lérida au son des violons.

Au commencement du règne de Louis XV chaque corps de troupe possédait un instrument distinctif. La cornemuse était réservée aux dragons ; la trompette aux mousquetaires et aux hussards, dont le premier régiment fut levé en 1692 ; le basson aux uhlans du maréchal de Saxe ; le tambour et les fifres à l'infanterie, etc. Cette distinction ne subsista pas longtemps, et, dès le 15 janvier 1769, le régiment des Suisses était pourvu, par ordonnance royale, d'une musique militaire. Voici, à ce sujet, la note qui fut transmise par Favart

(1) *Gargantua*, liv. III, ch. XXIII.

Digitized by Google

à Gluck, au nom du duc de Choiseul. Nous la trouvons dans l'excellent ouvrage de M. Desnoireterres sur la querelle des gluckistes et des piccinistes. « M. le duc de Choiseul désire-« roit une marche militaire pour les Suisses dont il est colo-« nel. Il faut que la marche soit d'un caractère belliqueux, « majestueux, peigne, en quelque sorte, le genre de la na-« tion helvétique, et qu'elle soit en même temps chantante « et facile à retenir. Bassons, fifres et tambours, voilà les « instruments pour lesquels il faut travailler. » L'auteur d'*Armide* déclina cette commande singulière. D'après Framery (1), les musiques militaires françaises, et en particulier celle des Gardes, pouvaient passer pour les meilleures de l'Europe. Elles se composaient de hautbois, de flûtes, de cors, de trompettes, de bassons et de clarinettes, tout récemment importées d'Allemagne. On y joignait parfois des cymbales. La grosse caisse fut entendue pour la première fois dans *La Vestale* de Spontini. Les orchestres militaires ne tardèrent pas à l'adopter, et, sous l'Empire, il fut un moment à la mode de la confier, ainsi que les cymbales et le pavillon chinois, à des mamelucks aussi richement vêtus et empanachés que les timbaliers de l'ancien régime.

Dans ces derniers temps, une révolution s'est produite dans les musiques, par suite de l'adoption d'instruments transformés par les procédés de MM. Sax et Boehm. Le premier a créé toute une famille nouvelle de cuivres, en même temps qu'il adaptait aux anciens instruments un système de pistons, qui, tout en rendant l'étude plus facile, a eu malheureusement pour effet de nuire à la belle qualité du son. Le second s'est appliqué à perfectionner la famille des instruments à anches : flûtes, hautbois, bassons, clarinettes.

Une musique militaire, de nos jours, comprend de quarante à cinquante exécutants, et se compose de : petite et grande flûtes, petites et grandes clarinettes, un jeu complet de saxophones, hautbois, cornets à pistons, saxhorns-alto,

(1) Encyclopédie. Art. *Fanfare.*

Digitized by Google

trompettes, bugles, barytons, trombones (à coulisses ou à pistons), basses, contre-basses, caisses claire et roulante, grosse caisse, triangle et cimbales. Quelques orchestres ont conservé les cors d'harmonie, les bassons et les ophicléides.

Eugène DE BRICQUEVILLE.

Digitized by Google

PAYSAGE MODERNE

MOISSONNEUSE

C'est juillet : le sol bout, l'air fume ;
Le rayon se change en blé mûr ;
En bluets se résout l'azur
Qu'une intense clarté consume ;

Les ferments des germes éclos
Mettent en pâmoison la terre ;
Du sang semé par quelque guerre
Sont surgis les coquelicots.

La moissonneuse fait la sieste :
Sa chair a le reflet des blés ;
Ses yeux, par la chaleur troublés,
Ont le vague du bleu céleste.

Et, comme son cœur est atteint
D'un surcroît de sève sans doute,
Une fleur de pourpre s'ajoute
Au hâle doré de son teint.

A. MOUZIN.

Digitized by Google

IMPRIMÉ

A AVIGNON

CHEZ

SEGUIN FRÈRES

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

Octobre 1881

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCOURS

LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

OUVERT PAR L'ACADÉMIE.

L'Académie de Vaucluse désirant donner, dans la mesure de ses attributions, le plus d'éclat possible au Concours régional devant avoir lieu à Avignon, au mois de mai, décida, dans sa séance de janvier 1882, qu'une commission composée de plusieurs de ses membres, et à laquelle elle donna pleins pouvoirs, à cet effet, se réunirait pour délibérer sur le concours littéraire et artistique qu'il conviendrait d'ouvrir à cette occasion.

La commission arrêta le programme de concours suivant :

« 1° Concours littéraire.

« L'Académie de Vaucluse propose comme sujet de concours littéraire, à l'occasion des fêtes régionales qui auront lieu à Avignon, du 1er au 15 mai prochain, l'*Éloge de Philippe de Girard*.

« Le discours n'excèdera pas 12 pages d'impression in-8°, type des Mémoires de l'Académie.

« La composition poétique n'aura pas plus de 120 vers.

« Les manuscrits devront être adressés à M. Cerquand, président de l'Académie, le 15 avril au plus tard. Ils ne porteront aucune signature, mais seulement une épigraphe, qui sera

Digitized by Google

reproduite sur une enveloppe cachetée contenant le nom de l'auteur.

« Il sera décerné par l'Académie de Vaucluse aux auteurs des meilleures compositions : une médaille en vermeil, une médaille en argent, une médaille en bronze, ainsi que des mentions honorables.

« Pour le cas où il y aurait lieu d'accorder deux premiers prix, il sera décerné deux médailles en vermeil.

« La composition qui aura obtenu le premier prix sera lue devant l'Académie de Vaucluse, en séance publique, et imprimée dans son bulletin.

« 2° CONCOURS ARTISTIQUE.

« L'Académie de Vaucluse propose, en outre, un concours de peinture.

« Ne seront admis à concourir que les jeunes gens qui, ayant 30 ans, au maximum, sont originaires du département de Vaucluse ou y ont leur résidence.

« Le sujet du concours sera un paysage du départe ment de Vaucluse ou des départements limitrophes. La toile aura 10, mesure ordinaire, ou 12, mesure de paysage.

« Les tableaux devront être adressés à M. P. Grivolas, directeur de l'école des Beaux-Arts, à Avignon, avant le 1er mai. Les concurrents joindront à leur envoi un croquis de leur composition sous pli cacheté portant leur nom et leur adresse.

« Un prix de 200 francs sera décerné à l'auteur de la meilleure composition. Il pourra être également décerné une ou plusieurs médailles ainsi que des mentions honorables aux artistes qui en seront jugés dignes. Les tableaux des lauréats deviendront la propriété de l'Académie. »

Après avoir ainsi arrêté le programme du concours littéraire et artistique, l'Académie de Vaucluse examina la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu, à l'occasion du même Concours régional, de prendre elle-même l'initiative d'une *Exposition des Beaux-Arts appliqués à l'industrie.*

Après avoir réglé cette question dans le sens de l'affirmative, l'Académie dut surseoir à arrêter les conditions de cette

Digitized by Google

exposition jusqu'à ce qu'elle se fût entendue avec la municipalité.

Les résultats de ces deux Concours dépassèrent toutes les espérances : quinze compositions en prose, quarante-cinq pièces de vers français et cinq pièces de vers provençaux furent adressés de divers points de la France. Ces travaux furent examinés par un jury composé du bureau de l'Académie et de MM. Granet, inspecteur d'Académie, Maillet, professeur de philosophie au lycée d'Avignon, pour la prose ; Yvaren, Ducos et Mouzin, pour la poésie française; Mistral, Roumanille et Gras, pour la poésie provençale. La tâche de ce jury fut difficile et la société dut, en présence de tant d'œuvres remarquables, augmenter le nombre de ses récompenses.

Les deux premiers lauréats reçurent des médailles d'or offertes par le comité de la statue de Philippe de Girard, les autres lauréats des médailles d'argent et de bronze et des mentions honorables.

Quant au concours artistique, il ne fut pas moins brillant ; dix jeunes gens appartenant tous au département de Vaucluse y prirent part ; toutes les études attirèrent l'attention spéciale du jury. Il était composé du bureau de l'Académie et de MM. Armand, sculpteur, Bourges, Benoit, Boudoy, Ducos, Favre de Thierrens, Guibert d'Annelle, Luneau, Maumet, Richaud, Sagnier, Valentin. Outre le premier prix de 200 fr., plusieurs médailles d'argent et de bronze furent accordées aux concurrents.

L'Académie, après avoir ratifié les décisions de ces jurys, décida que les récompenses seraient décernées dans une séance publique coïncidant avec l'ouverture du Concours régional et des Expositions des Arts décoratifs et des Beaux Arts.

Cette séance eut lieu, le 6 mai, dans la salle de la Bourse, gracieusement mise à la disposition de l'Académie par la Chambre de Commerce. L'auditoire fut très nombreux. On remarquait aux premiers rangs M. le général Fremont, M. le Maire d'Avignon, le président du tribunal de commerce, le procureur de la République, l'inspecteur d'Académie, les

Digitized by Google

professeurs du lycée, plusieurs officiers de la garnison, ainsi qu'un grand nombre de dames. On remarquait au bureau et à la droite du président M. Guillaume, de l'Institut, auteur de la statue de Philippe de Girard, et dans l'auditoire Mme de la Vernède, nièce de Philippe de Girard, et la baronne de Page, sa fille.

Après un discours du président, M. Cerquand, il fut rendu compte par MM. Duhamel et Mouzin des œuvres en prose et en vers des lauréats et par M. Sagnier, du concours artistique. M. Mas, professeur de rhétorique au lycée, qui avait obtenu la médaille d'or au concours de prose, lut ensuite la pièce de vers de M. Chapel, auquel était attribuée la médaille d'or du concours de poésie. Enfin, les récompenses furent proclamées dans l'ordre suivant :

CONCOURS LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

NOMS DES LAURÉATS

1° PROSE FRANÇAISE

1er prix. — (Médaille d'or offerte par le comité Philippe de Girard) : M. Mas (Auguste), professeur de rhétorique au Lycée d'Avignon.

2me prix. — (Médaille de vermeil) : M. Abel Jeandet, membre de la Société des arts, sciences et belles lettres de Mâcon.

3me prix. — (Médaille de bronze) : M. Digeon, comte de Rosarno, à Toulon.

Mentions honorables. — Mme Melchior, institutrice à Paris ; Mme Amis, institutrice à Paris ; M. J. Perrin, instituteur à Blauvac (Vaucluse).

2° POÉSIE FRANÇAISE

1er prix. — (Médaille d'or offerte par le comité Philippe de Girard) : M. Frédéric Chapel, à Versailles.

2me prix. — (Médaille de vermeil) : M. Émile Turpin, à Sancerre.

Digitized by Google

3me prix. — (Grande médaille d'argent offerte par l'Académie des Poètes) : M. Carl Arus, à Paris.

4me prix. — (Médailles d'argent). — Ex-æquo : Mme la Baronne de Pages, petite-nièce de Philippe de Girard, à Paris ; M. Paul Manivet, à Avignon.

5me prix. — (Médaille de bronze) : M. Adolphe Michel, à Paris.

Mentions. — M. Thenard, substitut, à St-Amand ; M. Hippolyte Daguet, au Mans ; Mlle Adrienne de Vaucelles, à Paris ; M. Marius Fontaine (d'Avignon), à Paris ; M. Pierre Mauriès, bibliothécaire de la ville de Brest.

3° POÉSIE PROVENÇALE

Prix. — (Médailles d'argent). — Ex-æquo : M. Marius Girard, félibre majoral, à St-Remy-de-Provence ; M. Paul Gourdou, à Alzonne.

Mention. — (Avec médaille de bronze) : M. Vassel, à Avignon.

4° POÉSIE PROVENÇALE ET FRANÇAISE

Prix spécial. — (Médaille d'argent) : M. Elzéar Jouveau, facteur des postes, à Avignon.

5° CONCOURS ARTISTIQUE

1er prix. — (200 francs). — M. Charles Vionnet, à Avignon.

2e prix. — (Médailles d'argent). — Ex-æquo : M. Charles Morizot, à Avignon ; M. Joseph Eysseric, à Carpentras.

3e prix. — (Médailles de bronze). — Ex-æquo : M. Mourgeon Marius, à Avignon ; M. Firmin Claude, id. ; M. Brun, id.

Digitized by Google

PHILIPPE DE GIRARD

I

L'INDUSTRIE a ses détracteurs. Pour certains esprits généreux mais impatients, elle vend trop cher les bienfaits qu'elle dispense inégalement entre les hommes, et dans l'ébranlement profond qu'elle cause en accumulant les richesses dans les mêmes mains, elle semble, au lieu de porter remède aux anciennes misères, en susciter tous les jours de nouvelles. Certes, ce reproche est grave et porterait, s'il était justifié, une rude atteinte à la gloire de ceux qui ont travaillé pour elle. Tout leur génie, tout leur courage, toute leur patience n'auraient donc servi qu'à enrichir une caste au détriment de la majorité des hommes.

Parmi les inventeurs illustres qui se sont chargés de protester contre cette assertion, en faisant de l'industrie contemporaine un des agents les plus actifs de progrès et de bienfaisance, Philippe de Girard occupe sans contredit une des premières places. Plus que tout autre, il a contribué à élever en dignité cet art tant de fois discrédité, en lui donnant sa

Digitized by Google

science pour auxiliaire, et son désintéressement pour modèle. Appliquer dans la poursuite des inventions de l'industrie les méthodes scientifiques, donner pour but aux efforts du génie industriel le bien commun de tous, au risque de s'oublier soi-même, faire en un mot de cette puissance ainsi dirigée et soutenue la grande bienfaitrice de l'humanité, telle fut l'œuvre à laquelle Philippe de Girard concourut avec la sûreté d'un génie jamais émoussé, et la grandeur d'une âme jamais abattue.

Gardons-nous donc, si nous voulons reconnaître ses véritables titres à la reconnaissance et au respect des hommes, de considérer ses inventions comme les instruments passagers d'une prospérité écrasante pour le grand nombre des faibles et des petits. Elles rentrent au contraire dans la catégorie de ces découvertes éternelles qui se précipitent, courant perpétuel et intarissable, se réunissent, s'entassent avec les siècles et doivent ainsi produire dans la postérité plus d'effet qu'elles ne peuvent le faire au moment même où elles prennent leur essor. Les machines qu'il a léguées à ses descendants, et que l'ignorance de ses contemporains a parfois maudites, ne comptent-elles point parmi ces grands essais du génie humain qui tend par le perfectionnement successif des procédés mécaniques à remplacer la force intelligente par la force physique, les doigts par les ressorts, et à réserver l'esprit, l'adresse, l'habileté de l'homme pour des travaux plus dignes de lui ?

D'autre part, la vie de travail et de sacrifices que s'est imposée Philippe de Girard fait ressortir encore davantage ce caractère de générosité et de grandeur qui distingue ses inventions. Il pouvait être riche sans travailler, il aima mieux être pauvre en travaillant. Le hasard l'avait fait gentilhomme, il se laissa conduire par son génie et son cœur parmi les ouvriers, pour s'y montrer véritablement homme. Et peut-être appartient-ils précisément à ces déshérités, au nom desquels l'industrie a été si souvent condamnée, de comprendre le mieux ce qu'il y a de saisissant et de dramatique dans la vie de cet infatigable inventeur qui a semé la richesse à pleines

Digitized by Google

mains, sans jamais rien garder pour lui-même, et qui n'a recueilli pour prix de sa patience et de ses bienfaits que l'ingratitude, la persécution et l'exil ? Ne retrouvent-ils pas un compagnon de lutte et d'infortune dans ce fils de la noblesse, qui, subissant, pour ainsi dire, le même sort qu'eux, a trouvé parmi eux des titres nouveaux et plus précieux ?

Ainsi considéré Philippe de Girard n'est donc plus seulement un de ces grands industriels qui ont eu la bonne fortune de mériter la reconnaissance particulière de quelques villes ou plutôt de quelques hommes enrichis par leurs bienfaits. La grandeur de ses travaux et la dignité de sa vie lui assurent une gloire plus élevée et plus pure. Il appartient à cette phalange d'esprits éminents et de cœurs généreux qui, de nos jours, ont apporté dans toutes les branches de l'activité humaine cet esprit scientifique qui perfectionne, et cette virilité de courage qui relève et soutient contre les persécutions de la routine et du préjugé. Inventeur et martyr, il doit compter ses admirateurs les plus fervents parmi tous ceux qui ont placé dans la science moderne leur espérance suprême.

II

Ses origines, son éducation, sa culture, les malheurs qui frappèrent sa jeunesse, prédestinaient Philippe de Girard à ce rôle de novateur scientifique. Né dans cette vallée de la Durance, dont les échos ont tant de fois répété les chants joyeux des troubadours, il appartient sans doute à cette race provençale dont l'âme chantante se plaît mieux aux rêveries harmonieuses de la poésie qu'aux recherches patientes de la science. Mais la famille dont il devait illustrer le nom avait pris depuis longtemps déjà le goût des méditations profondes et des connaissances pratiques. La foi religieuse qu'elle avait embrassée, par les doctrines dont elle répandait, le plus souvent à l'insu de ses prophètes, l'influence salutaire, invitait les âmes affranchies du joug de l'autorité à chercher en elles-

Digitized by Google

mêmes, à force de réflexion, la source de toute religion, de toute morale, de toute philosophie, et, par les persécutions cruelles qu'elle subissait, forçait les individus toujours menacés d'une ruine prochaine à placer dans leur habileté personnelle l'espérance pour les mauvais jours.

De là, dans les familles protestantes les plus éclairées, parmi lesquelles comptait la famille de Philippe de Girard, la préoccupation constante d'élever les enfants d'après les principes de la méthode libérale, qui éveille leur curiosité sur tous les points où s'exerce l'activité humaine, sans parti pris de secte, ni préjugé de caste, et de les former à tous les hasards de la vie, par une application encore inconsciente des doctrines qui doivent faire le plus d'honneur à J.-J. Rousseau. De là, sous les coups répétés du malheur, cette vue si nette des transformations qu'une révolution prochaine fera subir à l'unité de la famille, qui, soumise désormais, par le partage égal des biens, à l'incessante mobilité de la fortune, doit préparer l'enfant à être quelque chose par lui-même et par lui seul.

C'est ainsi que Philippe de Girard, qui s'était senti d'abord quelque goût pour la poésie, abandonna vite, malgré les encouragements et les prédictions de l'abbé Raynal, cet art dégénéré dont la société aristocratique du XVIII^e^ siècle avait fait un métier d'oisifs et de désœuvrés, pour se livrer à des occupations plus conformes à l'éducation qu'il recevait et plus propres à faire de lui un homme vraiment utile. Les sciences d'observation, comme la botanique, la chimie et la physique, l'initièrent tout d'abord à la méthode féconde qu'elles appliquaient depuis Descartes, et la lui rendirent familière comme une habitude d'enfance. En même temps la sculpture et la peinture assouplissaient ses doigts et les préparaient à devenir les instruments dociles de son génie. A quinze ans il étudiait la médecine à Montpellier ; mais l'enfant ne pardonna pas à cette science de n'avoir pu sauver sa mère d'une mort prématurée, et, rebuté par la douleur, il chercha un aliment pour sa curiosité dans des études moins décevantes.

Digitized by Google

Mais déjà il avait montré une vocation précoce pour les applications de la mécanique: enfant, il jouait à l'ingénieur et forçait les petits ruisseaux à agiter méthodiquement de petites roues. Quelques années plus tard, c'est aux vagues de la Méditerranée qu'il s'en prend, et, par une ingénieuse machine, trouve le moyen d'utiliser leur mouvement désordonné. Par cet apprentissage et cette culture, en même temps qu'il répondait aux leçons et aux encouragements de sa famille, il se montrait prêt à devenir véritablement un homme moderne, nourri dans les principes de la société qui allait inaugurer son règne par une foudroyante révolution, élevé dans ses besoins, dans ses sciences, et leurs applications. On dirait même qu'il a compris dès lors la nécessité du développement industriel et les services qu'il pouvait rendre lui-même par le développement de ses aptitudes déjà manifestées dans ses jeux d'enfant et ses essais de jeune homme.

Le malheur devait, en justifiant la prévoyance de son père, mettre à l'épreuve ces aptitudes et le pousser définitivement dans la voie qui l'a conduit à la renommée. La Révolution, dont les de Girard avaient d'abord embrassé les idées avec enthousiasme, marcha plus vite que leurs opinions. Ils furent bientôt réduits à prendre le chemin de l'exil. Philippe resta pour combattre dans les rangs des fédérés méridionaux. Echappé par miracle aux boulets de Bonaparte, mais tombé dans le dénûment le plus absolu, il tint à honneur de montrer par la dignité de sa conduite qu'un émigré pouvait trouver à l'étranger d'autres occupations que les complots, et d'autres ressources que la trahison.

Certes ce fut un spectacle bien attachant que celui des trois frères de Girard mettant en commun les ressources qu'ils doivent à une éducation prévoyante pour subvenir aux besoins de tous les jours. Philippe se multiplie: à Mahon, il peint des portraits et des paysages ; à Livourne, il se sent ressaisir par son goût particulier pour la chimie et par ses aptitudes d'inventeur. Il charge un des premiers cette grande puissance de l'industrie contemporaine, la vapeur, dont se préoccupaient

Digitized by Google

déjà quelques esprits supérieurs,de mettre en mouvement une fabrique de savon. Rentré en France après la chute de Robespierre, il y reste à peine assez de temps pour établir à Marseille une fabrique de produits chimiques. L'exil l'arrache encore une fois à ses travaux, mais lui fournit l'occasion d'obtenir à Nice une chaire de chimie et d'histoire naturelle. Ainsi le malheur ne le trouve jamais sans ressources ; au contraire, il lui en révèle toujours de nouvelles. C'est ponr lui un maître puissant qui agrandit le cercle de ses connaissances en l'obligeant à s'en servir, et façonne son génie en réclamant l'exercice de ses différentes aptitudes.

Enfin le 18 brumaire rendit la sécurité à la famille des de Girard, et la remit en possession de la plus grande partie de sa fortune. Mais Philippe n'avait plus besoin d'être poussé par l'intérêt dans la voie que le malheur lui avait ouverte. C'était désormais une vocation irrésistible : il fallait lui obéir. D'ailleurs il était prêt : il se sentait soutenu par les ressources qu'il pouvait tirer de sa famille, formé par une éducation forte et variée, éclairé par l'esprit scientifique dont il s'était pénétré dans des études sérieuses, inspiré enfin par son génie qui ne cherchait dès lors qu'une scène plus vaste pour se déployer. Après avoir professé encore une fois la chimie à l'académie de Marseille, il partit donc pour Paris, où il allait donner le modèle de ces hommes rares chez qui la conscience en tout est une première nécessité et dont le plus grand plaisir et la plus grande récompense est dans la poursuite même d'une œuvre féconde, et dans l'accomplissement absolu de la fonctior qu'ils se sont imposée.

III

C'est par l'étude des applications pratiques de la science, à laquelle il consacra désormais sa vie,que Philippe de Girard s'est fait une place éminente parmi les plus grands esprits du siècle. Ce siècle, Philippe de Girard l'avait, pour ainsi dire,

Digitized by Google

devancé par son éducation comme par sa naissance : il y entra de plain-pied par ses découvertes qui en portent l'empreinte particulière et orginale. Dans le mouvement scientifique et civilisateur, le XIX^e^ siècle a pris pour lui la gloire d'arracher la science à ses abstractions, le savant à son égoïsme et de donner pour but aux plus profondes recherches non plus seulement le contentement de la curiosité satisfaite, mais un progrès à accomplir et un bien à répandre. La science est descendue des cabinets et des laboratoires dans les usines, les ateliers et les fabriques. Elle prétend assurer la dénomination de l'homme sur la matière, soulager l'ouvrier de la partie la plus pénible de sa tâche, augmenter la masse des produits dont dispose l'espèce humaine, et fournir à chacun pour l'abaissement du prix de chaque chose une part plus considérable de bien-être. Les découvertes de Philippe de Girard rentrent dans ce projet si généreux. Elles sont une des premières manifestations, au commencement du siècle, de l'esprit démocratique appliqué à la science.

Si l'on considère en effet l'œuvre de Philippe de Girard dans son ensemble, avant de s'arrêter à la plus glorieuse de ses inventions, l'esprit démocratique si manifeste dans cette activité prodigieuse qui cherche partout et toujours, à la lumière de la science, un ressort à transformer, une machine à créer, une invention à perfectionner, un progrès à réaliser.

La science proprement dite réclame d'abord sa part dans les travaux d'un inventeur dont les aptitudes scientifiques éveillèrent et soutinrent toujours les aptitudes industrielles. Newton considérait comme impossible de remédier à l'aberration de réfrangibilité des lentilles, sans leur ôter leurs propriétés essentielles. Philippe de Girard reprit les études de Hall et de Dollond, rejeta le flint-glass dont ils avaient usé, se contenta d'un liquide pour construire des lunettes qui donnaient des images incolores et par là convainquit d'erreur le grand Newton lui-même. Plus tard, il place sur la façade du palais de la banque à Varsovie un instrument chargé de marquer sur un tableau, chaque jour renouvelé,

Digitized by Google

l'état de la température à chacune des vingt-quatre heures précédemment écoulées. Pour l'observatoire de cette même villle, il construit son météorographe, capable de faire à lui seul le service d'un thermomètre, d'un baromètre, d'un pluviomètre et même d'une girouette. Puis c'est une machine à résoudre les équations; puis une autre à faire mouvoir les corps sphériques avec une précision mathématique.

L'industrie domestique ne rebute pas ce grand esprit, qui semble fait pour viser plus haut, mais qui comprend trop bien les besoins de son siècle pour se laisser aller à un dédain aujourd'hui déplacé. Avec sa lampe hydrostatique et ses globes de verre dépoli, il prépare cette révolution féconde qui détrônera à tout jamais la lampe fumeuse léguée par l'antiquité aux temps mordernes, et amènera le régime si bienfaisant du pétrole et du gaz.

L'industrie agricole lui doit un appareil pour l'extraction et l'évaporation du jus de betteraves et des greniers-silos pour mettre les approvisionnements à l'abri des insectes, de la disette et de la guerre. La guerre elle-même, qui sous ses yeux avait promené l'horreur et le carnage sur toute l'Europe, exerce son esprit de ressources : il invente un fusil-vapeur, et des machines à fabriquer des bois de fusil. Puis il revient aux aspirations artistiques de sa jeunesse : il trouve le moyen de vernir et de décorer des tôles ; il fait entendre à Paris un piano à double octave, et un instrument de musique tout nouveau, le trémolophone, qui prolonge et modifie à volonté les sons du piano ordinaire.

L'industrie manufacturière occupa plus longtemps ses heureuses facultés. La machine à feu, connue aujourd'hui sous le nom de machine à vapeur, installée en France vers l'an 1789 telle qu'elle sortait des ateliers de Fulton et de Watt à Birmingham, n'avait pas encore rendu tous les services espérés. Philippe de Girard contribua à son perfectionnement pour l'emploi de l'expansion de la vapeur dans un cylindre et la production du mouvement rotatoire sans balancier. Plus tard, lorsque l'exil, l'âge et le découragement semblaient avoir

Digitized by Google

émoussé son génie, en Pologne, il construit une roue hydraulique pour utiliser les grandes chutes d'eau. Par les combinaisons les plus savantes, et les inventions les plus diverses, il améliore les conditions d'exploitation des mines. Une ville enfin naît et se développe sous son impulsion ; il se crée une patrie industrielle dans cette cité de Girardoff, qui prend son nom et ses armoiries pour témoigner qu'elle est issue de son travail et de son activité.

Par cette variété de travaux la vie de Philippe de Girard est déjà digne d'admiration pour quiconque sait reconnaître la puissante impulsion que la démocratie a imprimée à la science. Y a-t-il homme qui puisse revendiquer une part plus grande dans l'œuvre commune de notre temps ? Mais Philippe de Girard ne fut pas seulement un travailleur actif et industrieux dans le sens moderne du mot. Sa plus célèbre invention, la machine à filer le lin, l'élève au niveau des plus grands parmi les promoteurs du développement de l'industrie par la science. C'est son plus précieux titre de gloire aux yeux de ceux qui ne perdent pas de vue le mouvement du siècle, son rôle dans la civilisation et ses progrès pour l'avenir.

Tous les biographes de Philippe de Girard ont célébré avec complaisance le décret de Napoléon, promettant un million à « l'inventeur, de quelque nation qu'il pût être, d'une machine à filer le lin. » Ils ont raconté comment le père de Philippe lui remit un matin, à l'heure du déjeuner, le numéro du journal qui contenait ce décret, en lui disant : « Philippe, voilà qui te regarde ! » Ce qui nous frappe encore davantage dans cette invention, c'est la méthode vraiment scientifique par laquelle il y fut conduit.

Il partit de ce principe que tous les essais antérieurs ne méritaient pas d'arrêter son attention, et commença par faire table rase de ce qui avait été tenté avant lui dans la même voie. Il était convaincu en effet de cette vérité si profonde, qu'en perfectionnant ce qui est mauvais, on ne peut rien faire de bon, et qu'il vaut mieux briser une machine inventée suivant des principes faux, que s'ingénier à réformer

Digitized by Google

des ressorts bizarres et impuissants. La vérité ne peut pas être fondée sur l'erreur : c'est le principe posé par Descartes et appliqué par la science moderne qui reçoit ainsi dans la mécanique une de ses plus singulières applications.

Mais, si l'autorité et la tradition sont repoussées, n'est-ce pas un autre principe de Descartes et de la science son héritière, que l'observation personnelle est la source de toute découverte durable ? Observer ! toute la sagesse moderne est renfermée dans cette opération féconde. Mais combien de siècles a-t-il fallu à l'homme pour sortir de ses chimères et s'attacher sans parti pris à voir ce qui est et rien que ce qui est ? Philippe de Girard pratiqua cette méthode si sage. Il fit appel à ses connaissances de physicien, de chimiste et de naturaliste pour fonder sa découverte sur les données indiscutables de l'observation.

Il commence par analyser la structure organique du lin. La loupe lui découvre une série de filaments qui s'attachent l'un à l'autre par les liens d'une substance glutineuse. Ne pourrait-il les désagréger ? Il trempe le lin dans l'eau. Bientôt sous l'action de ce liquide la matière glutineuse se dissout et les filaments se séparent. Mais le fil est-il autre chose que la trame étendue de ces filaments, non plus rattachés parrallèlement suivant le secret de la nature, mais allongés et réunis bout à bout par une action artificielle. Voyez donc : des doigts de l'inventeur qui fait glisser ces fribilles les unes sur les autres, les amincit et les attache ensemble par une pression légère, la trame s'échappe fine, mince et délicate. Les deux principes essentiels de l'invention sont maintenant découverts. Il ne reste plus, suivant l'expression naïve de Philippe de Girard lui-même, qu'à faire avec une machine ce qu'il a fait par les doigts, et la science s'enrichit d'une conquête nouvelle.

C'était, en effet, peu de chose pour l'inventeur ingénieux que nous connaissons, de construire un système de cylindres rapprochés entre lesquels viendrait s'étirer le lin transformé par l'immersion en une substance malléable comme le coton,

Digitized by Google

L'important était d'être arrivé à découvrir les principes fondamentaux qui embrassent non seulement le système de la filature actuelle, mais encore, comme l'a déclaré M. Alcan, dans une de ses leçons au Conservatoire des arts et métiers, toutes les transformations qu'elle peut subir sous l'influence du temps, de l'expérience, et du progrès. Heureuse invention, qui, tout en faisant ressortir une fois de plus la haute valeur des méthodes appliquées par la science moderne, établit en faveur de Philippe de Girard des titres suffisants pour compter parmi les chefs du mouvement scientifique de notre siècle !

Les bienfaits immenses qu'a semés de toute part la machine de Philippe de Girard, suffisent largement pour manifester d'un autre côté l'esprit humanitaire qui anime en quelque sorte et agite ses ressorts. Les salaires ont été augmentés dans toutes les contrées où ont été créés des filatures à la mécanique. Les toiles se sont multipliées pour enrichir le trousseau de nos femmes et de nos sœurs. Les fils s'échappent d'un nombre infini de bobines toujours en mouvement pour encourager et alimenter sans fin un travail incessant et partout répandu. Le prix de ces produits, qui a baissé considérablement, leur permet une entrée facile et fréquente dans les plus humbles familles qui pouvaient à peine compter autrefois sur le travail intermittent d'un pauvre petit fuseau.

Sans doute, les fuseaux dont la légèreté étonnait nos pères ignorants, la quenouille consacrée par le temps, le rouet si bruyant et si souvent chanté, ont disparu vaincus et proscrits par l'invention de Philippe de Girard. Depuis lors les vieilles grand'mères n'ont plus retrouvé les chansons qu'accompagnait, dans le bon vieux temps, le son monotone de l'instrument laborieux ; les petits-fils ont perdu leur meilleur sommeil, et les fées, dit-on, prises de désespoir, ont quitté la terre pour toujours. Qu'importe, si la machine de Philippe de Girard, en dispensant nos femmes d'un travail mal récompensé, et les forçant à chercher, à sa place, des distractions utiles, a remplacé dans les familles un instrument qui n'amusait que les doigts,

Digitized by Google

par le livre qui repose le corps, nourrit, élève et distrait l'âme! Qu'on y songe bien, en effet, les machines si souvent et si vivement attaquées, à cause des crises passagères qu'elles provoquent, sont des agents non seulement de bien-être et de domination, mais encore d'affranchissement et d'instruction. Grâce à plus de loisir et d'aisance, elles permettent aux masses humaines de participer aux jouissances intellectuelles et morales, qui sont restées trop longtemps l'apanage d'une caste. Philippe de Girard l'a bien compris avec les plus grands esprits de notre temps et s'est efforcé durant sa vie, en particulier par sa machine à filer le lin, de participer à l'accomplissement de ce généreux et démocratique dessein.

Faut-il s'étonner maintenant qu'il ait été soutenu, au milieu des persécutions, par les encouragements et les éloges des Monge et des Arago? Il était de leur famille. Faut-il s'étonner de voir ce grand homme, si longtemps méconnu, traverser en triomphateur les salles de l'exposition de 1844? Elles étaient remplies par son génie et sa gloire, que l'envie et la malveillance n'avaient pu étouffer. Faut-il s'étonner enfin du tribut d'hommages que lui décernent aujourd'hui les vrais amis de la science et du progrès? Par la variété merveilleuse des travaux qu'elle embrasse, par le caractère scientifique et démocratique à la fois dont elle est marquée, son œuvre reproduit et résume en quelque sorte l'œuvre commune de ses contemporains.

IV

L'admiration si légitime que provoquent les travaux de Philippe de Girard a moins fait peut-être pour sa réputation que l'émotion dont on ne peut se défendre devant les malheurs qui ont tant de fois brisé son cœur généreux. Mais ce qu'il faut chercher dans cette partie si attachante de sa vie inquiète et tourmentée, ce n'est pas seulement une pâture pour la sensibilité, mais une grande leçon qu'il est bon de ne pas oublier

Digitized by Google

devant les attaques de ces esprits moroses qui veulent expliquer la ruine prétendue des facultés morales de l'humanité, par le développement excessif d'après eux de la science et de l'industrie. La vie de Philippe de Girard nous atteste que les plus hautes facultés scientifiques peuvent s'allier aux plus hautes qualités morales, et qu'il y a plus à craindre aujourd'hui, pour les promoteurs de la science, des attaques de la routine et de l'intolérance, que de l'amollissement par le bien-être et de la corruption par la richesse.

Philippe de Girard, qui a tant souffert de l'égoïsme et de la dureté des autres, nous offre en effet le modèle le plus admirable de ces âmes élevées qui ne trouvent de plaisir que dans le dévouement et qui poussent l'esprit de sacrifice jusqu'à la candeur et même la naïveté. Nul n'a montré plus d'habileté que lui dans la poursuite d'une invention ; mais nul n'a montré plus d'inexpérience pour en tirer profit. Il appartient à cette famille de grands esprits qui ne risquent jamais de s'enrichir, parce qu'ils pensent toujours à des choses qui valent beaucoup mieux. Lui, une fois sa tâche terminée, il pensait surtout à sa famille et à sa patrie, pour lesquelles il réservait le meilleur de son cœur, comme le meilleur de son génie. Et lorsque la fortune trompa ses espérances, lorsque ses biens furent dissipés, sa renommée indignement usurpée, lorsqu'il fut réduit à vivre dans l'exil, il s'affligea seulement de la ruine imméritée qui frappait sa famille et de la folie étrange de sa patrie qui abandonnait une gloire et un profit de plus à l'ennemi déjà victorieux sur les champs de bataille.

« Le million est à nous ! » s'était-il écrié dans le premier enivrement de sa découverte, lorsqu'il entrevoyait déjà, au milieu des rêves qu'éveillait dans son esprit le pressentiment de son triomphe, la joie généreuse de replacer dans son ancienne splendeur sa famille,que les évènements avaient si fort éprouvée. Hélas ! le million ne devait pas être à eux. Les désastres où s'effondra l'Empire, emportèrent vers l'île d'Elbe d'abord, puis vers Sainte-Hélène les dernières espérances de l'inventeur. Le gouvernement de la Restauration ne se crut

Digitized by Google

pas obligé de tenir la parole donnée par le gouvernement qui l'avait précédé. Philippe de Girard éprouvait, à ses dépens, combien la parole d'un maître est fragile, et combien la protection du pouvoir est éphémère et caduque.

Sa douleur fut immense. Dans l'attente d'une récompense méritée, il avait engagé pour des essais et des expériences préparatoires son patrimoine et celui de ses frères. Mais il ne pouvait pas même compter sur les filatures qu'il avait établies, à grands frais, dans la rue de Meslay, à Paris. Une crise formidable avait fermé à leurs produits les marchés de la France et de l'étranger. C'était la ruine pour les siens. Philippe de Girard prend alors un parti désespéré : lui, qui considérait comme retranchées de l'existence, les années passées loin de Paris, il se condamne volontairement à l'exil, en acceptant les propositions avantageuses qui lui avaient été faites au nom de l'empereur d'Autriche, et les ressources que lui refusait la patrie, il va les chercher bien loin, au prix de quelles angoisses et de quelles douleurs !

« Sire, avait-il écrit à Napoléon après sa découverte, quand Votre Majesté proposait un prix à l'Europe, elle ordonnait à un Français de le mériter ». C'était donc pour la France, que Philippe de Girard était fier de son génie : ce sont les ennemis de la France qu'il en verra profiter. Il part pour Vienne le cœur brisé. Pendant les neuf ans qu'il y passe, il répand la richesse autour de lui, sans pouvoir relever sa fortune. Le malheur l'avait accompagné. Déjà ses biens patrimoniaux sont vendus ; la maison paternelle reste seule, grevée d'une hypothèque toujours menaçante. Alors la Russie l'appelle : au seuil de la vieillesse, il se résigne à tenter encore une fois la destinée, et pour sauver, s'il est possible, le tombeau de ses pères où il veut reposer dans l'éternité, il vend, par un traité de dix ans, le seul bien dont il dispose, son génie toujours jeune et industrieux. Mais il ne vend pas son titre de Français, qu'il fait reconnaître dans ce traité, par lequel il se lie vis-à-vis d'un gouvernement étranger. Il semble tenir d'autant plus à ce titre, qu'il s'éloigne davantage de la France.

Digitized by Google

Cependant l'Angleterre avait profité d'un abus de confiance pour s'attribuer la gloire de son invention et pour s'enrichir en l'appliquant. Deux de ses associés avaient dérobé, au milieu du désordre de l'invasion, les dessins de ses machines et les avaient emportés chez cette rivale redoutable qui faisait alors concourir toutes ses ressources industrielles et militaires à l'abaisssement de notre patrie. Ce fut pour Philippe de Girard la plus amère déception. Il protesta : mais la France, souvent ingrate envers les siens, s'obstinait, même au milieu de ses défaites, à faire bon marché de sa gloire. Il a fallu les recherches patientes de biographes amis, les réclamations multipliées de la famille, les reproches des savants les plus écoutés, le renoncement même de l'Angleterre, pour ramener enfin les incrédules à l'évidence. Mais qui pourrait dire par quelles souffrances a passé son âme généreuse lorsque, dans les longs jours de l'exil, il se prenait à penser que les ennemis de la patrie avaient seuls profité jusqu'alors de ses travaux et de ses inventions ? Dans cette période si douloureuse de sa vie, on se plaît à le comparer aux héroïques soldats de nos armées qui, entraînés comme lui, par une fatalité terrible avaient semé, en tout sens, au prix de leur sang généreux et des plus cruelles défaites, les bienfaits de la liberté qui venait de choisir notre patrie pour berceau.

Mais il se distinguait d'eux, *ce maréchal de la paix mort sur la brèche*, suivant l'expression si pittoresque de Fr. Arago, par une modestie qui fuyait l'éclat, et aussi par cet optimisme simple auquel il était redevable d'une sérénité calme et douce au milieu même des orages. Il comptait toujours sur l'avenir, ce grand homme que le présent repoussait ; et, l'avenir pour lui, c'était, dans la patrie, le calme de la vie domestique, partagée entre les douces préoccupations d'un travail jamais délaissé, et les soins de la famille. Il l'obtint enfin cette récompeuse si longtemps attendue ! Il se trouva trop heureux d'être ainsi payé de son dévouement.

Certes il fit preuve d'une âme bien grande cet homme qui, malgré les luttes qu'il eut à soutenir contre l'injustice et l'in-

Digitized by Google

fortune, poursuivit sans colère son œuvre de lumière et de progrès, puis s'endormit doucement dans la paix et le silence. On a célébré avec raison les vertus antiques : mais pourquoi rabaisser devant elles les vertus modernes, sous prétexte qu'elles sont moins bruyantes? Ils méritent peut-être les meilleurs et les plus grands des éloges les hommes capables, comme Philippe de Girard, de dépenser petit à petit dans une longue suite d'années et de sacrifices, par un héroïsme soutenu, cette grandeur d'âme que d'autres font éclater tout à coup dans une heure suprême de lutte et d'abnégation.

V

Le département de Vaucluse, en élevant une statue à ce grand homme, doublement illustre par ses malheurs et ses inventions, ne s'est pas contenté de rendre un hommage tardif à son génie puissant qui a créé la plus ingénieuse des machines ; il a prétendu surtout proposer comme un modèle de vertu et d'héroïsme sa vie de sacrifice et de dévouement. Dans un siècle comme le nôtre, qui pourrait être tenté de développer le bien-être jusqu'à dégoûter les âmes du sacrifice, il est bon de rappeler qu'un des plus grands ouvriers de cette prospérité, parfois énervante, a porté le plus éclatant témoignage en faveur de cette vérité éternelle, que le génie lui-même n'est rien, s'il n'est soutenu par la patience.

Peut-être sommes-nous exposés à perdre le sens si profond de cette vérité, lorsque nous tournons nos regards vers le spectacle merveilleux des inventions modernes qui enflent outre mesure nos espérances et nos prétentions ? Nous sentons que tout progresse sous l'influence du génie humain; et nous lui demandons naïvement d'achever en un jour le bonheur de l'humanité. Nous tendons les voiles de toutes parts à l'espérance joyeuse : mais si la misère nous fait échouer sur la rive, nous nous élevons avec colère contre la société, la science et le génie lui-même, qui nous laissent espérer beaucoup et

Digitized by Google

ne nous accordent que lentement et petit à petit des bienfaits toujours insuffisants pour notre orgueil et nos illusions.

C'est alors qu'il faut faire appel à cette patience salutaire qui n'a jamais abandonné les hommes de cœur. Ce n'est point par des cris de haine, que nous devons répondre même à l'injustice, mais par des efforts de plus en plus grands pour la dominer et la vaincre. Et d'ailleurs, qu'espérons-nous enfin ? Exigeons-nous que la douleur soit supprimée à force de bien-être et de jouissances ? Certes, la douleur est cruelle, surtout quand on la rencontre chez autrui ; mais elle est encore le meilleur aiguillon pour l'activité des hommes. C'est de notre misère que sont nées nos ressources : c'est de nos besoins qu'est issu notre génie.

Les Grecs, qui avaient le don particulier de traduire toutes leurs pensées par des images, racontaient que le créateur de l'industrie, Prométhée, cherchait à animer la statue d'argile qui devait être l'homme, et malgré les efforts de ses doigts n'y pouvait parvenir. Vaincu par la fatigue, le dépit et le découragement, il pleura. Avec une larme de ses yeux, la vie pénétra l'argile, et la statue fut animée. C'est ainsi que les larmes vivifient et fécondent les plus admirables des œuvres humaines. Les hommes de génie, comme Philippe de Girard, malgré leurs qualités éminentes qui pourraient, semble-t-il, se suffire à elles-mêmes, vont puiser sans se plaindre dans cette source, hélas ! intarissable, leurs inspirations les plus heureuses et les plus fécondes.

AUGUSTE MAS.

Avril, 1882.

Digitized by Google

FIAT LUX !

Oh, vaincre encore ! Avoir, après Vienne, Moscou !
Au fier Tsar, à son tour, mettre une chaîne au cou,
Anéantir l'Espagne, écraser l'Angleterre,
Vaincre, vaincre partout ! Prendre les Rois, s'en faire
Une éclatante cour et trôner au milieu,
Ne plus avoir d'égal et rien qu'un maître : Dieu !.....
C'est le rêve orgueilleux qu'en son âme profonde,
Fait celui qui déjà vient d'étonner le monde :

Et tandis que le Corse enivré, songe ainsi,
Dans sa calme retraite, un autre rêve aussi :
Filer le lin ! Oter aux pauvres mains tremblantes
Des vieilles, les fuseaux, les quenouilles pesantes,
A leurs pieds fatigués, à leurs doigts languissants,
Substituer l'effort de ces moteurs puissants :
L'eau, le feu ! Remplacer le rouet qui sommeille
Par l'outil qui ne craint ni fatigue, ni veille ;
De la rude machine exploitant le labeur,
Donner à l'artisan, au pauvre, au laboureur,

Digitized by Google

Le tissu précieux, la toile bienfaisante,
Fraîche, légère, au lieu d'une bure étouffante ;
Faire enfin que l'Anglais qu'enrichit le coton,
A la France à son tour vienne payer rançon !.....

Et d'un égal essor, sans que rien les arrête,
Ces deux hommes s'en vont, chacun vers sa conquête :
L'Empereur rassemblant ses soldats, ses vaisseaux,
Apprêtant ses canons, comblant ses arsenaux ;
L'ingénieur courbé sur une plante obscure,
Du dernier filament apprenant la structure,
A l'adroite fileuse arrachant ses secrets,
Copiant de ses doigts les mouvements discrets.....

Enfin, l'heure a sonné du triomphe : le Corse
N'a plus qu'un pas pour être au sommet de la force
Et l'Inventeur qui voit ses rêves accomplis,
De ses rudes efforts va recueillir le prix.....

Hélas ! voici qu'un vent de malheur se déchaîne
Et fait rage : Leipsick ! Waterloo ! Sainte-Hélène !
Sous le choc triomphant de l'Europe, des rois,
Le colosse s'effondre, entraînant à la fois
Dans sa chute, l'orgueil, la gloire de la France
Et de l'ardent chercheur la suprême espérance !.....

O liens inconnus ! mystérieux hasard
Qui rapproche ces noms : Napoléon ! Girard !
L'ambitieux, le sage. Ici, l'âpre égoïsme,
Là, l'obscur dévouement du penseur, l'héroïsme ;
Le conquérant qui fait les peuples se haïr,
L'inventeur qui les fait se chercher et s'unir ;
L'un dont le nom s'éteint, dont la puissante trace
Déjà s'est obscurcie et lentement s'efface ;
L'autre dont le renom va grandissant toujours !

Digitized by Google

O superbe leçon du temps, qui fait qu'aux jours
Où du fier artisan se dresse la statue,
Celle du héros soit déjà presque abattue !....

Une statue !..... Enfin, le siècle s'est lassé
D'injustice et d'oubli ; c'est bien, mais.... le passé ?
Ce bronze dira-t-il ce que les chairs vivantes
Ont connu de douleurs amères, déchirantes ?
Ce métal impassible et froid plus que la mort
Montre-t-il quel fut l'être et ce que fut son sort ?
Dira-t-il ce que l'homme a souffert, ce que l'âme
A ressenti d'angoisse et de torture infâme ?

La ruine d'abord, la prison, puis l'exil :
Trahi, persécuté par l'égoïsme vil,
Il part, il va livrer aux nations lointaines,
Pour un morceau de pain, tout le fruit de ses peines,
Lier son existence, engager son serment.
Bronze ! rediras-tu ce fier engagement ?
« Je donne tout : mon nom, mes labeurs et ma vie
« Mais je reste français, je garde ma Patrie ! »
L'ingrate cependant oublie, elle, son nom,
Ignore ses travaux, amère trahison !
Fait honneur de son œuvre à l'avide Angleterre,
Et si l'enfant, un jour, vient retrouver la mère,
S'il veut revoir enfin la Patrie, ô douleur !
La marâtre le fait traquer comme un voleur,
Fuir encor, se cacher jusqu'au moment où l'âge
Est venu l'abriter contre un suprême outrage.

Lors, il revoit sa France ! Hélas, trop tard ! La mort
Est tout près, et bientôt le vieux lutteur s'endort,
Sans avoir vu son nom préparé pour l'histoire,
Sans avoir recueilli même un rayon de gloire.....

Digitized by Google

O siècles de lumière ! Ages de vérité !
Quand paraîtrez-vous ? Quand l'injuste humanité,
Secouant pour jamais ce long joug d'ignorance,
Mettra-t-elle au sommet, ce qui sait, ce qui pense,
Ce qui travaille enfin, le savant, l'inventeur ;
Tout en bas, l'inutile avec le malfaiteur ?

Et toi, jusques à quand, ô routine impudente,
Passeras-tu, sans voir, près de l'œuvre géante ?
Quand découvriras-tu, dans le regard profond
Du penseur et dessous les voiles de son front,
Le sceau de Dieu, l'idée, incréée, immortelle,
Et quand cesseras-tu de répondre, cruelle,
Au chercheur anxieux : « Toi, passe ton chemin,
Ce n'est pas l'heure encor : patience, demain ! »
Demain ?... Mais, c'est le cœur trahi qui désespère,
C'est le corps qui succombe, usé, sous la misère,
C'est l'esprit qui s'éteint, impuissant désormais ;
Demain ?... Mais c'est la mort, et demain, c'est jamais !

O jours de vérité, de lumière profonde,
Quand naîtrez-vous enfin pour éclairer le monde ?.... .
Mais quoi ! Serait-ce pas votre aurore qui luit ?
Déjà l'horizon est moins obscur ; dans la nuit,
On voit poindre, au milieu de ténèbres cruelles,
Des rayons inconnus et des clartés nouvelles ;
Emporté par un souffle ardent de Liberté,
L'homme s'élance enfin vers le but : Vérité.
Déjà d'un noir passé qu'il condamne et renie,
Réparant l'injustice, il dresse le génie
Sur les socles jadis élevés par les rois ;
Il pourchasse l'erreur et, réformant ses lois,
Écrit partout : Aimer, encourager, instruire,
Où la haine avait mis : Châtier et détruire.

Digitized by Google

Il s'arme, apprend la guerre, est tout prêt à mourir,
Mais pour venger l'outrage et non pour conquérir.

C'est qu'il sait maintenant démêler dans l'histoire
Où sont les vrais héros, ce qu'est vraiment la gloire,
Et si, croyant parler aux hommes d'autrefois,
La vieille Renommée, animant ses cent voix,
A ce monde nouveau s'acharne à faire entendre
Tous vos noms orgueilleux, ô César, Alexandre,
La jeune Humanité va répondre : Jacquard !
Watt, Franklin ! Parmentier ! Guttenberg ! DE GIRARD !

FRÉDÉRIC CHAPEL.

Versailles, 1882.

Digitized by Google

A PHILIPPE DE GIRARD

« Aux grands hommes la patrie reconnaissante. »

Lorsque au milieu des flots de l'ignorance humaine,
A l'heure où, dans la voile, un zéphir monte à peine,
Où l'algue sous la proue épaissit ses forêts,
Une main, redressant la barre mal tenue,
Soudain vers quelque plage aux chercheurs inconnue
Conduit le vaisseau du progrès ;

— Lassé de vains efforts, l'équipage murmure ;
La routine et la peur, criant à l'aventure,
Sur de sombres tableaux arrêtent tous les yeux ;
Bientôt à leur signal la révolte se lève,
Menaçant tour à tour de la voix et du glaive
Le nautonier audacieux ; —

Jusqu'au jour dont l'aurore éclatante et bénie,
Magnifique réponse à la foi du génie,
Du rivage attendu découvre la splendeur,
Et sur le pont, que berce une brise odorante,
Éclaire aussi la foule, heureuse, délirante,
Acclamant son libérateur.

Digitized by Google

Mais quelle autre énergie à celle-là ressemble,
Qui soutient le combat où sont ligués ensemble
Le préjugé farouche et les lourds éléments,
Se frayant un chemin pour atteindre à la gloire
Dont bien souvent le sort n'offre — prix illusoire —
Que de lointains rayonnements !

Tu l'as montré ce cœur nourri de stoïcisme,
Toi, qu'au rang de ses fils place enfin l'héroïsme,
Dans tes veines courut cette divine ardeur
Qui donne un corps vivant à l'immortelle idée,
Par un labeur secret longuement fécondée
Au sein de l'esprit créateur.

Le voici tout entier résolu le problème
Qu'Aristote jadis, comme un défi suprême,
Posait à la science encore à son berceau ;
L'homme, s'affranchissant du joug de la matière,
Va faire « marcher seuls », dans sa revanche altière,
Et la navette et la fuseau.

Sous un moteur léger, contenue et savante,
La force centuplée avec adresse enfante
Un monde de produits, nouveau trésor des arts ;
Et le commerce actif, volant à ces largesses,
Y puise, à pleines mains, des germes de richesses
Pour les semer de toutes parts.

Salut donc et courage à l'utile génie !
Sa moisson va mûrir en bienfaits infinie.
Que l'humanité rende un hommage à son nom !
Mais qu'est-ce ?... Contemplant quelque sanglant trophée,
Le peuple reste sourd : la louange étouffée
Se perd dans le bruit du canon.

Digitized by Google

Et cependant César, des trônes de l'Europe
Où l'assied la victoire, où l'encens l'enveloppe,
Fixe sur l'industrie un regard protecteur.
L'aigle, sans doute, un jour quittant le foudre calme,
Dans sa serre puissante apportera la palme
Par lui promise à l'inventeur.

Hélas ! pour tes pareils, ô vainqueur pacifique,
L'infortune est toujours le destin prophétique,
Courbé sur le sommet péniblement gravi,
L'on te verra, déjà tout meurtri par la route,
Heurtant le froid dédain qui ricane et qui doute,
Pleurer un triomphe ravi.

Mais sous l'injure enfin que ton front se redresse !
Ta grande âme, indignée, avec fierté te presse
De fuir des lieux où règne une aveugle rigueur.
— Fuir ? dis-tu, c'est l'exil et ses longues souffrances,
C'est le plus noble amour dépouillé d'espérances,
C'est le deuil éternel du cœur.

Si ce lot désastreux est le seul apanage
Qui, dans la mer du monde, auprès de toi surnage
Avec tes droits sacrés qu'on voulait engloutir,
Émule de Papin, rappelle sa vaillance;
Sur le sol étranger, soldat de la science,
Va lutter encore et grandir !

Regarde ! il est là-bas une nation sainte,
Près d'une faux gisante et dont la faible plainte
Comme un chant de tombeau sanglotte dans les airs.
Va prêter ton secours à son reste de vie,
Que des fils des Mogols la rage inassouvie
N'ose pas traîner aux déserts !

Digitized by Google

Déjà tu la soutiens, déjà tu lui présentes
Le secret merveilleux de ressources puissantes.
Un chaud rayon d'espoir et de prospérité,
Pénétrant sous l'abri vaste où tu les rassures,
Vient essuyer les pleurs et guérir les blessures
Des martyrs de la liberté.

Qu'il est tendre le cri de la reconnaissance !
Que l'admiration dont le vivat commence
Est douce à l'exilé dans l'épreuve pâli,
Quand vers le ciel natal ses brûlantes pensées,
Vingt ans prendront l'essor pour y gémir glacées,
Dans l'égoïsme et dans l'oubli !

Mais s'avançant enfin la lente renommée
Redit d'enthousiasme à sa patrie aimée
Son succès rehaussé par l'éclat du malheur ;
Et l'applaudissement, qu'un vent rapide apporte,
Comme un écho joyeux retentit à la porte,
Qu'il refermait sur sa douleur.

Ouvre, artisan sublime, au transport d'allégresse
Qui, du fardeau des maux soulageant ta faiblesse,
Vers le sol des aïeux guide tes pas tremblants :
La France, dont l'orgueil à cette heure rayonne,
T'appelle toute émue en tressant la couronne
Qui doit parer tes cheveux blancs.

Qu'importe ! si tu vois une ombre se répandre
Sur ces brillants honneurs que le temps va suspendre...
Pour toi de l'avenir l'horizon est vermeil.
A la postérité lègue ton œuvre immense,
Et, sans toucher de l'or la froide récompense,
Dors en paix ton dernier sommeil.

Digitized by Google

Un jour — jour espéré de tes rêves de gloire —
Avignon qui, fidèle à garder ta mémoire,
Au front de ton berceau mit son nom souverain,
Avignon, revêtant une splendeur nouvelle
Dressera dans ses murs ton image immortelle,
Faite de flammes et d'airain.

Là toujours renaîtra l'hommage de la terre ;
Soit que chaque passant s'incline solitaire
Devant le piédestal où ressort ta grandeur ;
Soit que, mêlant son bruit aux murmures du Rhône,
Le peuple en fête accoure, ainsi qu'autour d'un trône,
Chantant l'hymne du bienfaiteur.

ÉMILE TURPIN.

Sancerre (Cher), 1882.

Digitized by Google

UN PROGRAMME D'EXPOSITION

Note présentée à l'Académie dans la séance du 7 janvier 1882

En proposant à la municipalité d'Avignon d'organiser, à l'occasion du Concours régional de 1882, une exposition des arts décoratifs et industriels, l'Académie a obéi à des préoccupations urgentes.

Quiconque, par mission ou par goût, étudie et compare le développement progressif du travail des peuples, ne peut ignorer que, depuis une dizaine d'années, la France, malgré de notoires efforts, a, vis-à-vis des autres nations, perdu de son avance dans la voie de l'art et de l'industrie.

Déjà, un premier cri d'alarme avait été poussé après l'Exposition de 1867 ; mais en 1878 on a constaté que les prévisions pessimistes s'était réalisées.

Les preuves du progrès fait par les nations étrangères sont aujourd'hui tellement répandues que pour en trouver d'évidentes, il suffit de regarder dans notre ville, bien qu'elle ne soit ni des plus importantes ni des plus rapprochées des lieux de production.

Permettez-nous de citer quelques exemples. Il y a une

Digitized by Google

vingtaine d'années une des industries les plus prospères de Paris, était celle des zincs artistiques dits Simili-Bronzes, une de celles qui répondent le mieux aux besoins d'une démocratie policée telle que la démocratie française. Elle faisait pénétrer dans les logis les plus humbles, des objets qui, pour n'être pas d'un goût irréprochable, n'en constituaient pas moins des œuvres d'art. Cette industrie, autrefois toute parisienne, a presque entièrement émigré en Amérique ; nos tributaires sont devenus nos fournisseurs.

Ce n'est pas le seul cas où la ténacité anglo-saxonne soit parvenue à triompher de nos aptitudes naturelles. Qui n'a pas vu les illustrations en couleurs des journaux anglais, du *Graphic*, entre autres, ou celles des petits albums destinés à l'enfance et dont les grands éditeurs de Paris vont acheter les planches à Londres pour en faire des éditions françaises ? De même, c'est à Londres, depuis quelque temps, que commencent à être fabriqués les meubles du faubourg Saint-Antoine.

A la concurrence des Anglo-Saxons d'Angleterre et d'Amérique vient se joindre l'acharnement des nations germaniques. Rappelez-vous les charmants bibelots qui ornaient les étalages des marchands de notre ville aux approches du jour de l'an ; tous, ou presque tous, étaient de provenance étrangère : porcelaines de Saxe, verreries de Bohême, cuirs ou étoffes gaufrées de Vienne, et certes ces gracieuses productions nous eussent donné le droit de nous enorgueillir si l'origine en eût été française.

Nous ne multiplierons pas davantage les exemples ; nous ne recherchons pas non plus quelle part revient, dans ces résultats, à nos malheurs publics et à nos discordes civiles. Il est constant que la France a perdu le glorieux et fructueux monopole de l'industrie artistique dont le centre était Paris.

Si le départ forcé d'un grand nombre d'ouvriers parisiens a été l'une des causes exceptionnelles de cette décadence, il est d'autres causes moins exceptionnelles et qu'il importe de

Digitized by Google

combattre : d'abord une trop grande confiance dans les dons heureux de notre race ; ensuite une propension blâmable à méconnaître les tentatives dont les fruits ne sont pas immédiats.

Cette fâcheuse tendance à condamner prématurément les efforts individuels se retrouve surtout en province. Il est vrai que les petites localités dépourvues de moyens puissants de fabrication et d'expansion ont de la peine à lutter avec Paris. Mais, à notre avis, la multiplicité des centres de production est souvent une cause de supériorité, comme il est facile d'en juger par l'exemple actuel de l'Allemagne, de l'Amérique et de l'Angleterre et par l'histoire des républiques italiennes. Il est donc important de seconder, par quelques essais de décentralisation, les efforts du gouvernement pour relever l'art français.

Il importe encore plus, que tous les citoyens s'associent à cette tâche qui, sans eux, ne saurait être féconde ; un pays ne devient fort et prospère qu'en favorisant les travaux individuels dont la somme constitue le patrimoine de tous.

Notre ville est le centre naturel d'une région agricole, industrielle, artistique, dont les conditions spéciales de race et de climat sont tout indiquées. Autour de nous, comme chez nous-mêmes, ne pouvait-on pas constater depuis quelques années, une tendance générale à raviver d'anciennes productions languissantes, à en susciter de nouvelles ? Nous avons pensé qu'il y aurait une faute grave à ne pas profiter du Concours régional de 1882 pour récompenser les efforts anciens et provoquer les nouveaux.

Mais à la nécessité de dresser, en quelque sorte, l'inventaire de l'industrie artistique dans Vaucluse et dans les départements limitrophes, est venu s'ajouter le désir de faire connaître ce que fut autrefois cette industrie. Une exposition rétrospective d'objets d'art anciens rassemblés dans notre région était, par conséquent, le corollaire obligé de la première. L'utilité d'une pareille exhibition n'est plus à démontrer ; il suffit de constater l'heureuse influence de celle installée d'une manière permanente aux Champs-Elysées.

Digitized by Google

Un autre point non moins intéressant est de se rendre compte des ressources futures de l'art industriel parmi nous; de là l'idée d'une exposition scolaire de dessin. Rappelons, du reste, que le Gouvernement, consulté dans une circonstance analogue, par la Société d'Agriculture, a répondu que son patronage était, à l'heure actuelle, plus particulièrement acquis à des expositions de ce genre.

Celle que l'Académie de Vaucluse propose d'organiser trouvera un appui des plus précieux dans la présence probable de M. Guillaume, directeur honoraire des Beaux-Arts, membre de l'Institut, auteur de la statue de Philippe de Girard, dont l'inauguration doit coïncider avec le concours. Nul n'ignore en France que M. Guillaume, à la tête d'un groupe de spécialistes éminents, poursuit depuis de longues années, la régénération de l'enseignement du dessin.

En résumé, pour répondre au besoin universellement reconnu d'un relèvement des arts industriels en France, il paraît que le programme d'une Exposition étendue à tous les départements limitrophes de Vaucluse, devrait comprendre :

1° Une exposition des arts décoratifs;

2° Une exposition rétrospective de l'art ancien;

3° Une exposition scolaire du dessin.

D'autre part, l'Académie ne saurait oublier qu'elle a pris à tâche d'encourager et de réveiller le goût traditionnel de notre Provence pour les choses d'art et de littérature; et, de même qu'elle a organisé un concours de prose et de poésie pour l'éloge de Philippe de Girard, ainsi qu'un concours de paysage, elle pensera sans doute qu'un programme d'exposition ne saurait être complet sans la partie des Beaux-Arts, sans une exposition de peinture et de sculpture.

GABRIEL BOURGES.

Digitized by Google

CONSIDÉRATIONS NOUVELLES

SUR LA TRANSITION

ENTRE L'AGE DE LA PIERRE POLIE ET L'AGE DE BRONZE

Observations critiques sur l'Archéologie préhistorique spécialement en ce qui concerne la race Celtique

PAR M. FÉLIX ROBIOU

L'AUTEUR de la brochure citée en tête de cet article ouvre ses *observations critiques* avec une rare érudition. L'histoire lui est familière ; il en connaît tous les méandres. Les peuples, bien que parfois l'antiquité les recouvre d'une ombre difficile à dissiper, sont pour lui presque des contemporains ; les Celtes surtout, il les suit à travers les âges et les retrouve sur notre territoire avec une merveilleuse sagacité, et son laborieux travail retrace habilement toutes leurs pérégrinations sur le continent Européen.

Si donc il ne s'agissait que d'éclaircir cette question des peuples *Celtiques et Gaulois,* nous pourrions considérer le sujet comme épuisé dès les premières pages de la brochure. Nous n'aurions à y apporter aucun argument personnel ; mais nous tenons, à propos de cette publication, à relever certains faits, à montrer qu'une idée fixe et préconçue n'est

Digitized by Google

point étrangère à certaines réserves de l'auteur relativement à la science préhistorique. Il y a là une tendance doctrinale qui ressort de tout l'ouvrage et que le titre lui-même indique ; c'est elle qui fera l'objet de notre dissertation.

I

L'*Archéologie préhistorique* a débuté comme presque toutes les sciences d'observations, la Physique, la Chimie, la Géologie, par des assertions hypothétiques, nous dit l'auteur dès le début.

Avouons qu'il serait difficile d'en agir autrement. Toutefois les hypothèses deviennent d'autant moins nombreuses que les sciences ont une origine plus rapprochée de notre siècle. Actuellement, quand une science se crée, héritant, pour ainsi dire, des progrès accomplis par ses aînées, elle n'est plus isolée, sans secours ; c'est ainsi que l'*Archéologie préhistorique* a pu, dès la naissance, faire un pas immense, aidée, dans ses recherches, par les sciences naturelles. — Plus nous avancerons dans le développement scientifique, moins les hésitations seront à craindre. Si la Géologie, une des dernières sciences arrivées, a fait des progrès rapides, c'est lorsque la *Paléontologie* lui a ouvert des horizons nouveaux, en sorte que, lorsqu'elle établissait la succession normale des couches, cette dernière, par l'étude des fossiles conservés dans ces feuillets de l'histoire du monde établissait non moins sûrement leur synchronisme. « Mais toutes ces « sciences qui honorent le plus l'esprit humain ne se sont « jamais produites sans opposition, sans une lutte plus ou « moins prolongée. Le mouvement de la terre a été nié avec « obstination au 16e siècle, la circulation du sang à la fin du « 17me et cependant la terre tourne, le sang circule, » disait un professeur célèbre dans un discours d'ouverture en 1862 (1).

Devons-nous nous étonner si l'Archéologie préhistorique

(1) D'Archiac.

Digitized by Google

subit les mêmes épreuves, si elle traverse les mêmes phases que ses devancières et si elle provoque les mêmes doutes ? Mais disons-le aussi, précisément cette opposition systématique prouve que la science nouvelle est bien faite pour dissiper les ténèbres qui entourent notre origine.

La science préhistorique s'appuie, pour étudier les hommes, sur les monuments qu'ils élevaient et sur les vestiges de leur industrie : rien n'est plus logique. Notre auteur n'en convient pas cependant.

Quand il n'existait ni traditions ni documents écrits, comment fallait-il donc faire ? Procédons-nous différemment pour toute époque ? Les monuments élevés ne servent-ils pas à reconstituer le passé qui les vit naître ? et les restes de notre industrie, le cas échéant, ne seraient-ils pas dans l'avenir les meilleurs documents pour rétablir notre époque ?

La supputation du temps par périodes séculaires n'est pas possible à ces profondeurs de l'histoire. De là les époques Paléolithique, Néolithique, du Bronze et du Fer, qui tout en commençant à ce point inconnu qu'il est difficile encore de préciser, viennent avec l'âge du fer, seulement, se souder à nos siècles historiques. Peut-on avec les données des plus anciens auteurs rétablir toutes ces époques ? le travail, d'abord plein de doutes, devient impossible pour celles qui se rattachent à la pierre. Or la brochure en question ramène aux siècles historiques l'époque du fer, ce qui est incontestable, puis celle du bronze, ce qui est possible, et enfin comme il ne lui paraît pas probable qu'une transition se soit produite entre la pierre polie et le bronze, il rattache par ce métal la pierre polie aux premiers âges de notre histoire, ce qui n'est pas démontré du tout. Que l'on ait rencontré, dans certaines sépultures, la pierre polie avec des armes en bronze et même en fer, cela ne prouve qu'une chose, l'usage des armes en métal avec celles en pierres propagées à travers les deux derniers âgés ; mais faut-il en conclure que toute la longue période de la pierre polie appartient aux siècles histori-

Digitized by Google

ques ? nous ne le pensons pas. Une industrie reculée doit se relier avec une autre plus avancée, mais vous ne pouvez pas faire remonter cette dernière à l'origine de la première.

Forcément, si nous admettons le progrès depuis les siècles de notre ère, nous ne pouvons pas établir un temps d'arrêt pour ceux qui les devancèrent dans l'ensemble bien entendu des industries, ou, pour mieux dire, nous reconnaissons un *perfectionnement* dans cette longue série de siècles que les auteurs les plus anciens nous dépeignent, mais nous devons y faire rentrer aussi ceux où toute tradition fait défaut ; car le progrès qui s'est manifesté pour une période a dû nécessairement faire sentir son influence bienfaisante sur celles qui la précèdent.

C'est ce point bien établi pouvant défier, croyons-nous, une critique sévère, que nous tenions à préciser.

Le genre humain, dit Lucrèce, ce qu'Horace résume en quelques vers, n'a connu à son début ni société ni famille ; l'impression grossière des sens était la seule activité de sa pensée.

Si nous n'avions encore sous les yeux certaines tribus sauvages (1), que des voyageurs intelligents et dévoués visitent sans doute à ce moment, on pourrait croire à une exagération de cet auteur, à quelque création imaginaire d'un cerveau exalté ; mais le doute n'est pas possible : l'exactitude en est incontestable, nous pourrions même suivre pas à pas toutes les phases que nous avons parcourues pour arriver de l'état de certaines peuplades à celui d'être civilisé où nous sommes et assister à toutes les étapes de notre progrès.

(1) D'illustres autorités en parlant des Tasmaniens et autres tribus, disent : « On ne peut aller plus bas. » Nus, sans abris qui soient incontestablement mieux construits que ceux de certains animaux, sans métaux, sans poteries, quelquefois sans même avoir l'idée de cuire leurs aliments, sans agriculture d'aucune sorte, sans aucune notion du devoir même envers les enfants, les malades, les vieillards. Ce ne serait qu'un jeu de prendre la peine de prouver que sur bien des points certains animaux sont mentalement et moralement plus développés que ses peuplades.

Digitized by Google

Veut-on ne pas admettre cette progression qui nous fait assister graduellement au perfectionnement intellectuel de notre humanité, je ne dis pas aux modifications matérielles de l'espèce (1), il faut alors croire que l'homme est arrivé à son début avec toutes les données qu'il a acquises aujourd'hui, ce qui est contraire à tout ce que nous voyons; ou bien, en prenant une moyenne, il faut admettre qu'une partie est arrivée comme les peuples qui de l'Asie nous apportèrent les premiers éléments d'une civilisation que nous avons développée, tandis que l'autre, n'héritant pas des mêmes bienfaits du créateur, restait et est encore sauvage. Il est difficile de sortir de ce dilemme.

Invoquer cette thèse qui suppose que les sauvages rétrogradent est inadmissible.

Tous les auteurs, même ceux qui soutiennent la première théorie, celle du développement à l'origine, admettent le progrès depuis ce moment et dans l'ensemble du monde ; qu'étaient alors nos sauvages de l'époque ? « Des hommes n'ayant connu à leurs débuts ni société, ni industries, ni arts, mais seulement la nécessité de pouvoir aux besoins matériels de chaque jour, nous dit encore Lucrèce.

Cette première hypothèse d'un état presque complet de développement à notre début perd de son importance, et, bien que nous n'appartenions à aucune école, nous sentons trop la fragilité de sa base, l'inconstance de son point d'appui, pour nous dispenser de présenter la seconde.

Le développement progressif se manifeste dans toutes nos actions : il n'est personne qui ne cherche à poursuivre cette

(1) Ces modifications sont nombreuses. Pour n'en signaler que quelques unes prises au hasard, nous citerons nos péronés qui de triangulaires actuellement offraient deux véritables gouttières à l'époque Solutréenne et Magdalénienne, puis, nos tibias présentant à ces mêmes époques la forme dite Platycnémique. Nos humérus étaient alors perforés dans la proportion de 70 o|o ; enfin, les fémurs de l'âge paléolithique sont plus épais que larges et la ligne âpre est une véritable colonne osseuse, épaisse, saillante et très courbée, caractères qui se poursuivent jusque dans l'âge de la pierre polie.

Digitized by Google

tâche qui est des plus naturelles. Pour le démontrer, les preuves sont nombreuses, mais nous nous contenterons de citer quelques mots d'un auteur profond. « L'humanité ne s'est « élevée au-dessus des autres espèces terrestres que par sa « permanente ascension vers l'idéal. Pour l'Europe, Lubbock ajoute, « qu'il y eut une époque pendant laquelle la société « était dans un état si barbare que les bâtons ou les pierres « étaient les seuls instruments que l'homme sût se procurer. »

Sans accepter entièrement le sens de la première citation, je demeure convaincu que la seconde retrace fidèlement le point de départ de cette dernière hypothèse ; celle-ci ne contient rien que nous ne puissions admettre, elle est conforme à ce qui se passe de nos jours ; c'est exactement la loi générale pour tout ce qui concerne notre planète. De plus, notre foi n'est pas ébranlée par cette pensée que nous nous développons journellement ; c'est même là le caractère d'une distinction toute divine, que cet accroissement graduel et continu de notre intelligence, elle n'enlève absolument rien à l'importance de notre origine. Soutenir donc que nous n'avons pas franchi ces étapes obscures du passé que parcourent encore certaines tribus sauvages, c'est vouloir démontrer que les Tasmaniens ont été crées par une autre puissance.

La science préhistorique n'attaque, à notre avis, nullement notre condition originaire ; les investigations qu'elle poursuit n'ont pour mission que d'agrandir le domaine de l'histoire ; et, fussions nous partis de plus bas encore que certaines tribus Australiennes rien ne peut faire que la volonté surnaturelle qui a formé l'univers n'ait pu créer un homme. Cette science recherche dans le passé la route progressive suivie par l'humanité. Supposer qu'elle veut par là soustraire nos ancêtres préhistoriques à une très-haute origine n'est pas le terrain sur lequel on doit la combattre. « Enfin, dit l'auteur, plusieurs « ont pu être dominés par le fétichisme du progrès considéré « comme une puissance aveugle et absolue, telle que le *fatum* « antique, et dont la souveraineté sera d'autant plus glorifiée

Digitized by Google

« que l'on concevra la race humaine partie de plus bas, comme « primitivement incapable de se proposer à elle-même un « but élevé, etc..... Aussi, lorsque des investigations se sont « dirigées vers les temps que l'on nomme préhistoriques, on « a été dominé par la pensée d'y trouver des traces de la « condition originaire que l'on avait supposée.

Un dernier argument que nous puisons, quelques lignes après cette citation, repose sur ce fait que l'histoire des *siècles accessibles à nos études* ne présentent *pas un seul exemple* d'un peuple qui soit passé *par lui-même* de l'état sauvage à l'état de civilisation. Mais alors le premier peuple qui par son contact a civilisé les autres, par qui l'a-t-il été lui-même ? Et s'il avait déjà cette civilisation qu'il propageait, lorsque tant d'autres en étaient privés et le sont encore, pourquoi ce privilège, cette déférence dans les vues d'une création unique ? Avouons-le, c'est inexplicable.

Pour nous, la dernière hypothèse de cette transition graduelle de l'état de sauvage, de bestialité même, à celui de civilisation parfaite qui semblait se heurter directement contre l'enchaînement de certaines idées, suit au contraire le chemin des plus grandes probabilités, car la perfection des instruments que nous trouvons indique nécessairement le perfectionnement de races qui en ont fait usage.

Ce critérium peut subir quelques modifications; nous ne le traçons pas comme absolu, d'autant que le perfectionnement dans les instruments peut avancer ou maintenir l'état de civilisation d'un peuple ; dans tous les cas une exception, si toutefois elle se présente, ne peut infirmer les règles générales qui ont servi d'éléments aux grandes classifications ; l'ensemble reste le même pour l'Archeologie préhistorique, et il faudrait faire table rase, comme on l'a déjà demandé, pour favoriser un cas particulier.

Nous savons très-bien toutes les objections qu'ont été faites depuis l'origine de la science préhistorique, nous nous rappelons parfaitement le sourire d'incrédulité que rencontraient

Digitized by Google

presque partout les découvertes de Boucher-de-Perthes, mais nous savons aussi que, depuis ce moment peu éloigné de nous, bon nombre de ceux qui niaient l'importance de ces trouvailles, accueillent favorablement celles qui se produisent actuellement, en un mot ils ont changé de camp. M. de Quatrefages dit aussi, au sujet de l'homme de Saint-Prest : « Je ne « puis oublier la physionomie de l'illustre Lyell en présence « des ossements que mon confrère (M. Desnoyers) plaçait « sous ses yeux. C'était celle d'un homme qui ne peut se « refuser à l'évidence, mais que cette évidence révolte. »

La découverte des silex de Thenay, faite par l'abbé Bourgeois, une autorité dont la science regrette la perte, fut accompagnée des mêmes doutes ; les convictions ne purent prendre le dessus qu'après l'examen d'autres silex retrouvés sur le même point ; et dans sa séance du 29 août 1871, la commission internationale, chargée de se prononcer, donna, sur 14 membres, 7 pour, 5 contre et deux abstentions.

Sont arrivées, après, les incisions faites sur des os d'Halitherium (1), qui peuvent être contestées. Enfin tout dernièrement, à l'occasion de l'homme tertiaire du Portugal au congrès de Lisbonne en septempbre 1880, M. Capellini a présenté des os de *Balænotus insignis* (une omoplate), portant des incisions semblables à celles niées en principe. M. Virchow, qui faisait partie des 5 membres ayant émis un vote contre les silex de l'abbé Bourgeois, déclare *qu'il a reçu une très bonne impression* ; *il est probable*, *dit-il*, que l'homme est l'auteur de ces entailles. Ajoutons qu'il faut que ces preuves aient un haut caractère de vérité pour décider ce savant à se ranger à une opinion qu'il avait combattue en principe.

II

Voilà comment cette science, toute d'observation, s'avance, constamment entourée de doutes qu'elle enlève pas à pas et

(1) Elles ont été produites pour la première fois, en 1876, à Budapesth.

Digitized by Google

nous reporte bien au-delà de l'époque Celtique où l'auteur du Mémoire voudrait faire rentrer tous les produits de notre ancienne industrie et les traces de notre existence. Il s'attache particulièrement au bronze, il est vrai, sans toucher aux silex de Thenay de Saint-Prest, aux os d'Halitherium, nous ne dirons pas aux incisions des os de Balænotus (la brochure étant antérieure à cette découverte), mais il laisse soupçonner par les quelques mots qui tombent de sa plume que cet oubli volontaire le fait rentrer dans le cadre qu'il s'est tracé ; que, d'ailleurs, toutes ces découvertes, remontant à l'époque tertiaire, peuvent être contestées géologiquement.

L'autorité du savant Alexandre Bertrand, qu'il invoque souvent, est incontestable, et sa compétence est profonde pour tout ce qui se rapporte à ces âges, mais adopter l'avis d'un seul homme lorsque d'autres savants peuvent ne pas le partager entièrement nous semble exclusif, surtout en ce qui concerne tous les silex de la pierre polie, et c'est là que nous insistons principalement

Que le bronze venu probablement de l'Orient soit arrivé chez nous sans ébauche, avec perfection relative, en l'absence de toute forme rudimentaire (1), c'est un fait indiscutable. Tous les instruments décrits ne laissent que peu de doutes et l'on peut sans inconvénients ranger ce métal parmi les époques historiques les plus reculées, comme nous le verrons bientôt.

Pour le fer, la difficulté toutefois est moindre, et nous savons d'après Polybe, que les Gaulois fixés, plus rapprochés vers l'Est de l'Europe que les Celtes, apportèrent dans l'Europe centrale et occidentale l'usage habituel du fer, qui fit disparaître le bronze ; nous savons aussi qu'ils remplacèrent l'usage des inhumations sous dolmens par celles sous tumulus

(1) On n'a pas rencontré jusqu'à ce jour des essais ; aussi est-il certain que le bronze est d'origine étrangère à nos régions. Sans cela, nous retrouverions des armes qui ne seraient qu'une copie de celles en pierre, puis insensiblement, par achemínement, nous verrions ces formes abandonnées pour faire place alors aux beaux types du bronze.

Digitized by Google

ou en pleine terre, et comme caractère principal qu'ils introduisirent la circulation des premières monnaies, grossières imitations des types Grecs ou Romains. Ce qui prouve que ce peuple correspondait avec une civilisation grecque ou etrusque en pleine lumière.

Les Celtes, qui étaient aussi des Arias, sont d'après le même auteurles peuples du Pô et du sud-est de la Gaule, sauf quelques exceptions. Pictet prouve surabondamment qu'ils connaissaient le bronze, mais ce peuple, arrivé depuis plus de 1200 ans avant Polybe, avait, ainsi que nous venons de le dire, des armes en bronze, et c'est par eux que ce métal fut probablement introduit dans notre contrée de la Gaule. D'un autre côté, dans la vallée du Rhône étudiée si savamment par M. Chantre, dans son ouvrage sur l'âge du bronze, il semblerait plus probable qu'il s'est répandu chez nous par suite du commerce des Phéniciens ou Hellenes de la Méditerranée et pourrait être antérieur, par exception pour notre région, à l'arrivée des Celtes.

Cela donnerait alors deux courants à des époques diverses, dont l'un aurait suivi l'Europe centrale par le bassin du Danube et l'autre le littoral, et se seraient rejoints ou fondus dans les Gaules.

Les Grecs attribuent la première exploitation du fer et du bronze aux peuples de l'Asie-Mineure, origine asiatique reconnue par d'autres savants, comme aussi on pourrait chercher ce centre commun dans l'Inde. D'autres encore assignent bien des pays pour la provenance du cuivre et de l'étain qui servent à composer le bronze. Quoi qu'il en soit, le centre du Caucase est possible en dehors des autres, puisque cette région contient des mines d'étain et de cuivre. Elle offre de plus l'avantage que l'art métallurgique a pu se répandre dans toute l'Europe par le bassin du Danube, comme nous l'avons dit, et par les autres fleuves qui se jettent dans la mer. Pour les bronzes du Nord, la communication avait eu lieu par la vallée de la Vistule et le Dniéper. Ce chemin commercial se serait ouvert à travers notre continent vers le X^{e} siècle au

Digitized by Google

moins avant notre ère, tandis que les Celtes, à leur arrivée chez nous, quatre siècles avant, le connaissaient déjà. Il y a un léger désaccord.

Cet ensemble de renseignements sur ces peuples (les Celtes), qu'il est malgré tout très difficile de préciser, bien que nous ayons le dire des auteurs anciens, est loin de se généraliser. Pour M. Lagneau, trois races principales, Celtes, Ibères et Germains, existaient dans l'Ouest de l'Europe antérieurement à la conquête Romaine. Avant les Celtes, les Ibères avaient étendu leur domination sur l'Espagne, tout le littoral méditerranéen et une partie des côtes Italiennes. Festus Avienus trace la ligne qui sépare les Ibères des Ligures, nom qui convient plus particulièrement aux Ibères du sol méditerranéen, aux montagnes de Cette. La Provence était donc habitée par les Ligures, qui avaient une civilisation bien avancée, connaissaient le fer et avaient même des navires deux siècles avant notre ère, lorsqu'ils soutinrent la guerre contre Rome. Catumandus, sous le commandement duquel ces peuples s'étaient réunis, vint mettre le siège devant Marseille, 400 ans avant notre ère; fondée seulement depuis 200 ans cette ville ne dut son salut qu'à un rêve de ce chef qui fit aussitôt la paix.

Or tout ceci nous force à remonter plus haut pour retrouver chez nous l'apparition du bronze. Dès l'an 900 avant J.-C. les Rhodiens avaient établi des comptoirs sur nos côtes. Les Phéniciens et les Carthaginois fréquentaient aussi celles de Provence.

Les Etrusques eux-mêmes venaient s'approvisionner de sel dans le pays des Salyes, sans dates précises, mais assurément bien avant la fondation de Marseille.

S'il faut rapporter nos sépultures aux terramares (1) de l'Italie, qui sont antérieures à la civilisation étrusque et des

(1) *Terramares*, petites collines sur les flancs desquelles s'exploite pour l'agriculture une terre ammoniacale mêlée de cendres *(terra mara)*, qui sert d'engrais.

Digitized by Google

premières palafittes, on arrive au XII[e] siècle avant notre ère et peut-être plus loin.

Une inscription de Carnac nous apprend, dit M. Mariette, que Menephta, roi de la 19 dynastie égyptienne, qui règnait quinze siècles avant J.-C., fut attaqué par une expédition des peuples de la mer, parmi lesquels figurent les Sicules et les Turchas, nom qui correspond aux Etrusques. Nous savons en outre que le grand développement de la civilisation étrusque remonte au XII[e] siècle avant notre ère. Ce serait vers cette époque, assez éloignée de nous, que se placerait l'apparition du bronze. Que ce soit donc par la vallée du Rhône ou par le Nord que le bronze arrive chez nous c'est toujours environ quatorze siècles avant J.-C. qu'il faut compter.

Ce temps marque aussi l'arrivée des Celtes dans l'Europe occidentale et leur première invasion en Italie.

Tout cela ne nous ramène qu'au bronze d'abord, au fer ensuite. Une station lacustre, ou palafitte, date de l'âge du fer; quelques autres présentent l'association d'objets en bronze à ceux en pierre polie, ce qui démontre suffisamment que l'emploi de la pierre n'était pas complètement abandonné quand les métaux arrivèrent, or les peuples qui reçurent le bronze, ou le fer, le premier surtout, avaient des armes quelconques, qui étaient forcément en pierre, os ou cornes, et nous devons nous représenter les Celtes, Ibères ou Ligures comme des générations civilisées, tandis que les peuplades autochthones qu'ils soumettaient pouvaient être de véritables sauvages.

La difficulté, au fond, reste la même, les peuples historiques ne suffisent pas à nous faire franchir le bronze, au-delà des tribus innomées et pour lesquelles les plus anciens historiens restent muets.

En thèse générale, il est admis que le bronze a fait son apparation chez nous alors que la pierre polie était arrivée à un certain degré de perfection, c'est ce qui, en l'absence du bronze, établit l'âge; il suffit que les armes en pierre soient parfaitement achevées, finement retouchées pour que ces

Digitized by Google

stations aient une place dans l'ordre de classification, adopté, en se rangeant parmi celles de la fin de la pierre polie.

A Arles, où nous avons pu étudier les allées couvertes de Provence, toutes les armes en silex sont d'un travail remarquable. Ces allées au nombre de cinq, taillées dans les couches du miocène, pierre analogue à celle de nos carrières des Angles, offrent à l'esprit l'importance d'un travail de longue haleine fait par une population laborieuse. Dans l'une d'elles fut trouvé un poignard en bronze, nous découvrîmes dans un autre une perle en or de 0,045 de longueur pesant 37 gr. 10, pièce précieuse; plus une vertèbre humaine percée d'une flèche, ce qui est encore rare dans les collections.

L'or et le bronze, quoique rencontrés dans deux sépultures différentes, n'en sont pas moins contemporains; cependant on suppose que l'or est arrivé après le bronze.

En rapprochant les armes en silex d'Arles de celles des grottes sépultures que nous avons fouillées entre Roquemaure et St-Geniez de Comolas, nous reconnaissons la même perfection, quoique les formes soient différentes. Les flèches d'Arles à arêtes rectilignes représentent deux triangles isocèles inégaux réunis par leurs bases égales, pour mieux dire, un losange allongé irrégulier; tandis que celles de Roquemaure offrent ces beaux specimens de flèche en feuille de saule pédonculées. Indiquant des origines distinctes cependant, Arles et Roquemaure appartiendraient à la même époque, bien que nous n'ayons pas trouvé l'or et le bronze à Roquemaure. Il résulterait de cela que certains types des flèches d'Arles, très rares en France, rappellent les armes trouvées dans des tumuli Irlandais, et que celles en feuille de saule de Roquemaure représentent des formes dérivées de Solutré et St-Acheul (1). Les grottes de Roquemaure seraient, à notre avis, bien antérieures aux sépultures d'Ar-

(1) C'est-à-dire également taillées sur les deux faces, surtout pour les types Solutréens.

Digitized by Google

les (1), mais elles se rattachent toujours à la fin de l'époque de la pierre polie. Pour Roquemaure, c'est l'ensevelissement dans des grottes d'un accès des plus difficiles, pour Arles c'est la belle période des Dolmens.

III

En prononçant le mot de Dolmen (2), nous rentrons dans l'examen du mémoire de M. Robiou, que la digression sur les grottes de Roquemaure nous avait fait momentanément abandonner.

Avec les dolmens nous nous trouvons immédiatement en présence d'une nouvelle difficulté, qui consiste à savoir 1° si ces constructions sont l'œuvre d'un seul peuple, 2° quel nom donner aux races dolméniques ?

Pour la 1re de ces questions, l'auteur du mémoire, M. Félix Robiou, malgré sa tendance prononcée pour rapporter tout aux Celtes, garde une sage réserve, aussi bien pour ces races qui élèvent des monuments remarquables comme les allées couvertes de Provence, que pour les précurseurs des hommes des Dolmens. On admet cependant plusieurs peuples constructeurs. M. Cazalis dit dans un des nombreux mémoires qu'il a publiés à ce sujet : « Je n'ai pas prononcé le nom « de peuples à Dolmens, parce que je ne suis pas convaincu, « pour ma part, que les monuments en grandes pierres ne

(1) L'absence d'ossements et d'animaux éteints, tels que *Ursus spelæus felix spelæ*, etc., permettent de supposer qu'elles appartiennent à la pierre polie, comme aussi le défaut d'armes en bronze les éloigne de la même période. Il faut donc une grande prudence avant de se prononcer et attendre que des découvertes nouvelles permettent de porter un jugement sur la place qu'elles doivent occuper.

(2) L'ouvrage remarquable publié ces jours-ci par M. le marquis de Nadaillac, réunit sous un même chapitre (ch. VI, page 299), tous les monument, à grosses pierres, tels que dolmens de daul, table et maen pierre, les cromlechs de Crom, courbe et lech pierre, menhirs de maen pierre et hir longue ; tous noms d'origine récente imaginés ; il y a une trentaine d'années par M. A. Lenoir.

Digitized by Google

« soient pas le produit du développement continu et pro-
« gressif d'une civilisation s'étendant successivement et de
« proche en proche, plutôt que l'œuvre d'un peuple unique
« voyageant à travers les vieilles populations primitives en
« conservant partout ses mœurs, ses habitudes, etc. » L'abbé Hamard, qui partage les mêmes idées que celles de la brochure, nous dit : « Si les dolmens ne sont pas celtiques, que « sont-ils ? » Or, comme nous n'avons plus de nom à offrir avant les Celtes, il faut alors absolument que ce soient eux qui aient construit les dolmens. M. Fergusson ne trouve pas mieux la solution, précisément parce que ces deux derniers auteurs ne voient rien au-delà des Celtes.

Cette difficulté est moins grande si l'on veut bien admettre des peuples antérieurs et suivre la route déjà tracée par M. Mortillet, Cazalis et Worsaœ qui prétendent avec raison que toute probabilité porte à croire qu'il n'y a pas eu qu'un peuple, mais diverses tribus ayant déjà des relations commerciales, transportant les produits du Midi au Nord et ceux du Nord au Midi. Plusieurs exemples viennent à l'appui : ce sont d'abord la Callaïs que nous avons trouvée abondante à Arles dans les Dolmens, comme objet de parure et qui est une pierre des sépultures de Bretagne, d'une origine probablement asiatique, d'après Pline ; puis nos flèches losangiques des mêmes dolmens d'Arles, que l'on retrouve en Irlande avec la même perfection. Enfin l'or et l'ivoire, nouveaux produits de l'Orient ou plutôt de la Perse. D'un côté donc partent du Midi pour le Nord les perles en Turquoise ou Callaïs, or et ivoire, et de l'autre les armes qui du Nord descendent au Midi avec d'autres objets sans doute.

Les dolmens ne sont pas seulement en France, mais se retrouvent dans l'Europe occidentale et centrale, ils sont nombreux en Afrique en Asie. Cette dispersion variée prouve qu'ils ne sont pas l'œuvre des Celtes : sans cela on n'aurait pas manqué de les leur attribuer.

Pour le nom à donner à ces peuples nous aimons autant le laisser en blanc, ne voulant pas en faire des proto-celtiques

Digitized by Google

ou préceltiques comme dans la brochure, persuadé que l'Archéologie préhistorique, malgré tout, éclaircira un jour ce problème ?

IV

Avant de passer aux dernières pages de la brochure, nous voudrions définir le caractère de la confiance que peut inspirer le témoignage de certains écrivains cités par l'auteur. Nous avons déjà dit l'impression favorable que nous éprouvons lorsque l'auteur s'appuie sur l'autorité incontestable de M. Alexandre Bertrand; mais nous ne pouvons accepter sans réserve l'opinion de l'abbé Hamard, et autant le premier traite magistralement les questions de ce genre, autant le second fait de vains efforts pour nous persuader qu'il est dans le vrai.

Connu par une traduction annotée de l'ouvrage de M. Gerarld Molloy, puis par une autre de M. Fergusson sur les mouvements mégalithiques de tous pays, l'abbé Hamard s'est surtout montré dans une brochure, de lui cette fois, sur le gisement préhistorique du mont Dol, en faisant table rase de tout ce qui précédait sa découverte; il s'appuyait sur le texte d'un passage de Jules César qui constate l'existence du renne aux temps de la conquête des Gaules, alors que nous savons que cet animal a suivi le retrait des glaciers jusque dans le Nord où il s'est confiné. Pour infirmer l'ancienneté du renne, l'abbé Hamard finit par considérer l'*Eléphas primigenius;* le *Rhinocéros tichorinus, Bos primigenius*, *Ursus spelæus* et *Felix spelæa*, etc., comme des espèces voisines de notre époque, et cela pour rajeunir l'homme. Toutes ces espèces avaient été classées par M. Sirodot, savant professeur de la faculté de Rennes, et « bien que la description en fût un peu sommaire, dit-il, il fallait attendre pour se prononcer. »

Inutile d'ajouter qu'en niant ces espèces, évidemment le travail est tout à refaire, mais nous nous demandons s'il serait plus conforme aux vues de la science en lui laissant ce soin.

Digitized by Google

Viennent après les travaux de M. Kerviler sur le chronomètre préhistorique de St-Nazaire, qui sont invoqués tout au long pour prouver que les dépôts vaseux du bassin de Penhouët ne remontent pas au-delà du siècle de Périclès.

Nous n'avons pas à faire connaître les débats assez vifs qui suivirent cette découverte, il suffit que nous disions que tous les calculs de M. Kerviler reposaient sur le temps nécessaire pour former une certaine épaisseur des couches rencontrées dans ces fouilles. Pour cela il se base sur des objets trouvés à 6 mètres de profondeur appartenant incontestablement à l'époque romaine, tels que anses d'amphore, et surtout, ce qui fixe l'époque, un bronze de l'empereur Tetricus, ce qui aurait exigé environ 16 siècles; puis, par proportion, à établir que les $2^{m}50$ d'alluvion qui séparent les objets en bronze de ceux romains ont demandé à peu près sept siècles en tout. Or sept siècles avant cet empereur nous conduisent au IV^{e} siècle avant notre ère, au temps de la prise de Rome par les Gaulois, pour l'Italie, et de la jeunesse de Démosthènes, pour la Grèce. Ces calculs, repris sous une autre forme, donnèrent à ce jeune ingénieur les mêmes résultats; ceux-ci s'appuyaient sur le nombre de couches distinctes qui formaient la hauteur des dépôts, et, comme ces divers petits bancs étaient séparés par une mince couche noirâtre, ils furent considérés comme les détritus de l'automne correspondant ainsi à chaque année.

La régularité des dépôts donne une certaine importance à ces calculs, et c'est précisément cette régularité qui devrait laisser des doutes, car enfin supposer que la nature pendant une longue série de siècles a déposé chaque année une même épaisseur de dépôts, me semble peu probable vraiment, et chacun conviendra que l'inconstance que nous remarquons dans les crues du Rhône, par exemple, doit contribuer à former des couches bien variables dans les embouchures. Si à cela vous ajoutez que les premiers dépôts étaient immergés et par cela même soumis à être remaniés par les agitations de l'Océan, que les derniers ne l'étaient plus, ce qui change les

Digitized by Google

conditions de formation, on ne sera pas surpris si cette appréciation du temps a été contestée par des hommes comme MM. Mortillet, Daleau, Broca, Sirodot, etc.

M. Daleau a vu une seule marée enlever en quelques instants des dépôts vaseux qui représentent les trente-sept centimètres séculaires de Penhouët.

Il convient aussi dans ce calcul, de faire intervenir les mouvements du sol, ce qu'il est difficile d'apprécier pour ces époques éloignées. M. Broca insiste donc sur ce point en signalant des côtes océaniennes, dont l'émersion et l'immersion sont constatées d'une manière certaine (1).

Personnellement nous avons tenté une pareille appréciation du temps, dans nos études sur la Camargue, mais cela sans illusions ; nous nous basions, comme M. Kerviler, sur les dépôts formés depuis les Romains, puis nous cherchions la hauteur qui séparait le sol ancien des Romains du sol plus anciens encore des Celtes. Nous établissions ensuite proportionnellement les temps écoulés. Pour moi le sol romain, contenant les restes bien connus de cette civilisation remarquable, ne laissait aucun doute ; tout au contraire le sol celtique n'arrivait pas à convaincre tout le monde ; venait ensuite la régularité des dépôts amenés chaque année par le fleuve, qui fut, il faut en convenir, la chose la moins sûre. Nous n'avions donc aucune prétention à donner notre chronomètre comme certain, c'était pour nous un pur devoir d'archéologue préhistorique de signaler ce fait important ; nous le faisions d'autant plus volontiers, que nous voulions ainsi encourager les recherches dans ce sens, soit pour nous contredire, en interprétant différemment les faits qui nous avaient servi à l'établir, soit pour rectifier nos résultats. La connaissance, pour ainsi dire familière, de cette question, nous permet donc de

(1) A l'appui du mouvement du sol des côtes océaniennes, il est hors de doute que plusieurs affaissements, suivis d'autant d'exhaussements se sont produits depuis l'époque des Mammouths. (Mémoire de M. Delage, présenté à l'Académie en 1880).

Digitized by Google

développer largement notre pensée, pour établir plus sûrement notre opinion.

M. Kerviler a droit à des éloges, son travail remarquable mérite certainement qu'il soit pris en considération ; assurément il restera dans nos Annales comme une page impérissable qui sera toujours consultée avec fruit, et, si plus tard on arrivait à déterminer exactement la part des influences qui ont pu d'un côté modifier le régime des fleuves et rivières, de l'autre, celles qui agissent sur les dépôts déjà formés aux embouchures et remaniés ensuite, évidemment ce nouveau chronomètre serait bien près d'être certain pour les côtes de la Bretagne, mais on verrait alors que ces objets en bronze loin d'être contemporains des Gaulois qui, avons-nous dit, connaissaient plus le fer que le bronze, remontent bien avant la législation décemvirale pour les Romains et ne correspondent pas à l'époque de la grande civilisation hellénique.

Le résumé de cette étude serait, qu'en dehors de nos réserves sur les tendances doctrinales de l'auteur de la brochure, nous sommes d'accord avec lui sur la plupart des causes générales qui amenèrent l'usage des armes en bronze dans notre patrie, mais que nous ne saurions l'être sur la durée du temps nécessaire pour franchir la période de la pierre polie, laquelle se rattache, vers sa fin, à celle des métaux.

Puisque le cours de cette étude nous a conduit à parler des grottes de Roquemaure, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici la visite que, dans les premiers jours du mois de mai 1879, par une de ces matinées froides comme le printemps bizarre de notre région en offre quelquefois, nous faisions, en compagnie de MM. Duhamel, Pamard, Carre, Cazalis de Fondouce, à cette partie des grottes que nous fouillions alors pour le compte de la Société Française d'archéologie. C'est là pour nous une double devoir; et d'abord celui de donner un

Digitized by Google

témoignage public de reconnaissance à la sympathie toute particulière que ces personnes distinguées ont toujours accordée à nos travaux; — et puis, si cette journée ne fut pas précisément féconde sous le rapport de nos recherches, n'a-t'elle pas amené un autre résultat bien précieux? N'est-ce pas, cette même après-midi, qu'après avoir reparé leurs forces par un déjeûner en pleine grotte, comme aux temps préhistoriques, tous les convives unanimement désireux de donner suite à leurs études et d'instituer une sorte de périodicité pour des excursions scientifiques du même genre et accomplies d'une façon si franche et si cordiale, formaient le dessein de relever de son délaissement l'ancienne Académie de Vaucluse?

Dès ce jour, notre Société put être considérée comme fondée: un pareil souvenir ne devait-il pas avoir sa place marquée dans les premiers numéros de nos nouvelles Annales?

H. NICOLAS.

Digitized by Google

NOTICE

SUR L'AUTEUR DES FRESQUES DE LA CHAPELLE SAINT-MARTIAL AU PALAIS DES PAPES

La tour Saint-Jean, construite et décorée par Clément VI (1342-1352), dont les armoiries brillent encore sur une des clefs de voûte, renferme deux chapelles célèbres par leurs fresques : la chapelle Saint-Jean, celle-là même où se trouve l'écu de Clément VI, et la chapelle Saint-Martial, aussi appelée chapelle de l'Inquisition.

M. Palustre attribue ces différentes compositions à Simone Memmi lui-même (1), et telle est aussi l'opinion de MM. Crowe et Cavalcaselle (2), qui déclarent cependant les fresques de la chapelle Saint-Martial inférieures à celles de la chapelle Saint-Jean, et qui admettent la colloboration du maître siennois.

Des documents inédits prouvent : 1° que la décoration de la chapelle saint Martial a été commencée au mois d'octobre 1344 seulement, c'est-à-dire après la mort de Simone Memmi ; 2° que l'auteur des fresques n'est pas un Siennois, mais un Viterbien, Matteo di Giovanetto. Cet artiste, dont,

(1) *De Paris à Sybaris*, p. 20, 23.
(2) *Histoire de la peinture italienne*, éd. allem., t. II, p. 268, 269.

Digitized by Google

nous avons lieu de le croire, le nom paraît ici pour la première fois, peignit ce cycle considérable en moins d'un an : il est vrai qu'il était assisté de plusieurs confrères.

Voici, avant d'aller plus loin, le texte des documents sur lesquels nous fondons notre assertion :

1346. 3 janvier.

Magister Matheus Johanneti de Viterbio pictor computavit de expensis per ipsum solutis pro pictura capellarum Sancti Michaelis, que sunt infra Palacium Apostolicum Avenionenses.

Et primo computat solvisse pro V^c^IIII dietis pictorum qui laborarunt in pictura capelle sancti Michaelis que est in capite turris garde-robe (?) domini nostri Pape, videlicet a XIX die januarii de anno domini MCCCXLV usque ad diem XXV septembris de eodem anno sub diversis preciis, prout in libro suo particularit er continetur in summa LXXI libr., IX denar. parve monete.

Item computat solvisse pro certis coloribus per ipsum emptis preter colores receptos a camera pro aliis necessariis ad dissolvendum dictos colores oleo, etc., ad pingendum capellam predictam sancti Michaelis, in summa VII libr., XVII s., III d.

Summa universalis expensarum solutarum pro pictura capelle sancti Michaelis, LXXVIII libr., XVIII s., parve monete Avenionensis.

Sequuntur expensæ pro capella sancti Martialis. Primo computat solvisse pro VI^c^XL dietis pictorum sub diversis preciis, qui laborarunt in pingendo capellam sancti Martialis a die XII mensis octobris de anno [MCCC] XLIIII usque ad primam diem septembris inclusive de anno [MCCC] XLV, in summa LXXXIX Lib. X s., VII d.

Item compotat solvisse pro certis coloribus per ipsum emptis preter illos quos recepit a Camera et pro rebus emptis

Digitized by Google

ad dissolvendum dictos colores, videlicet pro oleo, etc. — XIII libr., XV s., VIII d.

Summa universalis pro pictura dicte capelle sancti Martialis : CIII libr., VI s., III d.

Summa summarum omnium expensarum solutarum pro pictura duarum capellarum preditarum est CLXXXII libr., III s., III d.

Que summa fuit eidem soluta in CLI flor., XX s., III d., singulis florenis pro XIIII solidis computatis.

Item computat dictus magister Matheus lab[o]rasse in pingendo dictas capellas a die XIX Januarii de anno XLIII (sic) usque ad primam diem septembris de anno XLV inclusive, in summa IIII^c^XXV dictarum pro quibus computat sibi deberi CLXX libras parve monetae Avenionensis singulis dietis precio VIII solidis computatis, valent libr. CXII flor., XVI sol. singulis flor. pro XXXIIII s. computatis.

Summa omnium premissorum solutorum pro dictis duabus capellis CCXCIII flor., XII sol.

Item computat laborasse idem magister Matheus per XXI dies in capella que est in domo domini condam Neapoleonis [Ursini], prout retulit dominus Thomas custos dicti hospicii — Valent VIII libr., VIII s., que fuerunt eidem solute in VII flor. auri singulis florenis pro XXIII solidis computatis.

La décoration de la chapelle Saint-Martial n'est pas le seul ouvrage exécuté à Avignon par maître Mathieu de Viterbe. En 1343, cet artiste peint le plafond de la garde-robe du palais pontifical; en 1344, il décora le « magnum tinellum », situé « in magna turre Trulhaci », c'est-à-dire la grande salle à manger de la tour de Trouillas; en 1349, il peint et dore, en compagnie d'autres maîtres, la « cathedra » de Clément VI. Ces différentes commandes disent assez dans quelle estime la cour d'Avignon tenait le peintre italien.

EUG. MUNTZ.

Digitized by Google

UNE EXPÉRIENCE

SUR LA PROPAGATION DU CALORIQUE A TRAVERS LES MÉTAUX

Je viens vous entretenir, Messieurs, d'un fait physique et d'une expérience qui, jusqu'à ce jour, n'ont été ni signalés, ni étudiés ; cette expérience va paraître d'abord assez insignifiante et en désaccord avec les lois bien connues de la propagation du calorique au travers des métaux, mais c'est précisément par ce fait singulier qu'elle offre un intérêt nouveau et dont on pourrait, dès aujourd'hui, entrevoir de grandes conséquences pour l'avenir.

Jusqu'à présent on admet que le calorique se propage dans les métaux de proche en proche. Chacun sait, que lorsqu'on expose une barre de fer à une forge l'extrémité rougit et, la chaleur, se propageant de proche en proche, monte jusqu'à un point peu éloigné en diminuant graduellement; et, si la barre est suffisamment longue, aucun effet de calorique ne se manifeste à la partie opposée au feu de forge ; l'expérience dont je parle prouve que les faits ne se passent pas toujours ainsi, suivant la manière dont on opère. Voici en quoi consiste cette expérience : vous prenez une barre de fer d'un mètre cinquante, plus ou moins, de longueur, vous la tenez solidement avec les deux mains, dont l'une est placée au centre et l'autre à une des extrémités, puis l'extrémité libre est appuyée

Digitized by Google

Digitized by Google

Fig. 1

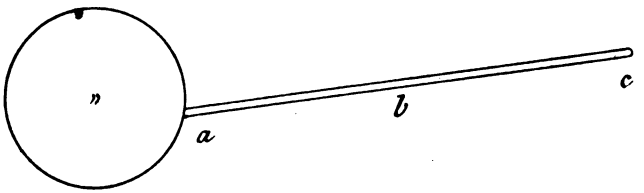

Fig. 2

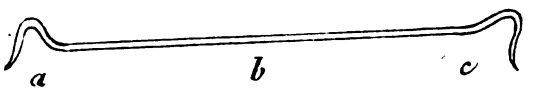

Fig. 3

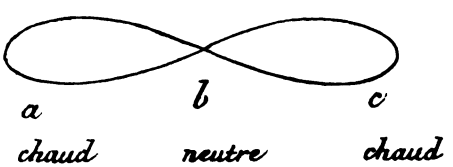

Digitized by Google

assez fortement contre une meule tournant rapidement, mouillée ou non. Après un certain temps, la partie frottée s'échauffe, et, chose remarquable, la main que tient le centre de la barre n'éprouve rien, tandis que la main qui tient l'extrémité de la barre apposée à la meule brûle violemment.

Voilà le fait dans sa simplicité, (fig. 1).

a s'échauffe, *b* n'éprouve rien et *c* brûle.

Pour que l'expérience réussisse, il faut prendre certaines dispositions que je vais indiquer :

On ne réussira pas si l'on se sert d'une barre ordinaire, ayant partout la même grosseur ; dans ce cas on peut faire rougir le point *a* sans qu'il se manifeste aucun effet de chaleur en *b* ni en *c*.

Mais pour réussir, il faut prendre les précautions suivantes :

La barre doit être préalablement forgée et amincie aux deux extrémités, puis il faut lui donner la forme de crochets un peu élastiques (fig. 2).

On appuie le point *a* contre la meule d'une manière particulière, comme si on voulait tourner et mettre au rond cette meule (on peut également opérer ce frottement sur le flanc de la meule) en un mot il faut obtenir une espèce de grincement, une trépidation, une vibration. Dès que ce résultat est obtenu, vous sentez instantanément une très forte chaleur au point *c*, et rien au point *b*. Voilà le fait bien positif qui prouve que la chaleur n'a pas été transmise de proche en proche.

On a de suite donné une explication assez naturelle en disant que la force s'est transformée en calorique et a produit des ondulations qui ont transporté l'effet calorifique à l'extrémité de la barre et que ces ondulations produisant un point neutre au centre de la barre ont annulé tout effet de chaleur ; on fait l'hypothèse que ces ondulations font une espèce de 8 (fig. 3).

Telle est cette expérience, grossière et naïve comme celle de Galvani lorsqu'il constata que les mouvements et les effets convulsifs d'une grenouille morte, pendue par un crochet de

Digitized by Google

cuivre avaient lieu lorsque le cuivre était en contact avec un autre métal tel que le fer de son balcon. C'est le 20 septembre 1786 que Galvani fit cette observation ; dès ce jour le galvanisme fut découvert ; il y a moins de 100 ans de cela, et depuis ce temps, relativement si court, combien n'a-t-on pas tiré de conséquences et d'applications heureuses au profit de notre génération !

En voyant les pas de géants avec lesquels marchent la science et l'industrie, s'appuyant sur la méthode, le calcul et la connaissance des faits acquis, ne sommes-nous pas en droit de prédire que dans un temps peu reculé, les générations qui nous suivent feront des découvertes et des applications les plus utiles pour l'humanité ? Galvani ne pouvait pas prévoir qu'un jour sa grenouille traverserait l'Océan et qu'avec un fil elle établirait une conversation instantanée entre un Parisien et un Américain : aujourd'hui avec un fil la science transporte les nouvelles, la lumière, la foudre, le son et la force. Espérons que demain elle transportera la chaleur avec un fil, qu'elle utilisera les forces perdues dans la nature, telles que les chutes d'eau et le vent, et que transformant ces forces en calorique, elle transportera au loin du calorique perdu maintenant pour tout le monde.

Puisque nous sommes dans le champ des choses chimériques aujourd'hui, qui peut-être seront des vérités demain, allons jusqu'à espérer qu'un jour Paris sera chauffé par les chutes du Niagara. Amen, mais je suis trop vieux pour le voir ; en attendant je vais faire ma provision de bois.

JULES OLIVIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES NOTES SUR LE GENRE

AVENIONIA

NOUVEAU MOLLUSQUE DÉCOUVERT DANS LES PUITS ET LES EAUX SOUTERRAINES DU SOUS-SOL DE LA VILLE D'AVIGNON

PAR M. H. NICOLAS

I. — *Considérations générales.*

Les modifications qui se produisent sur certaines espèces animales résultant du milieu où elles vivent sont infinies, et chaque jour une découverte nouvelle, analogue à celle que je vais vous soumettre, augmente le nombre de ces prétendues anomalies.

Nous connaissons tous ces êtres singuliers qui vivent dans les lacs des cavernes, ainsi que ces carabiques spéciaux qui dans l'ombre courent rapidement sur le bord de ces eaux souterraines, n'ayant pour se conduire que le développement inusité de leurs antennes; mais nous n'avions pas encore rencontré dans nos sources françaises ces mollusques aveugles, voisins du genre *Bythiospeum*, qui y sont amenés par les eaux d'infiltration.

Digitized by Google

Aujourd'hui, notre faune malacologique vient de s'enrichir d'un de ces types remarquables, et le genre Avenionia, tout en rappelant la ville d'Avignon où pour la première fois il a été rencontré, formera un nouveau groupe générique destiné à s'accroître.

Nous sommes donc persuadés que bientôt d'autres espèces de mollusques analogues viendront s'ajouter à ceux-ci : déjà dans les alluvions du Rhône nous avions trouvé à diverses reprises, mortes et brisées, d'autres petites coquilles qu'il nous était impossible de reconnaître ; c'est dans ces conditions toutes particulières que nous avons rencontré le *Lartetia Bourguignati*, déterminé par M. l'abbé Dupuy, malacologiste des plus autorisés.

II. — *Historique.*

A une époque qu'il m'est impossible de préciser, en faisant repurger mon puits (1), j'avais vaguement observé de petits sillons sur la vase qu'on en retirait, résultant du passage de mollusques imperceptibles ; plus tard en 1870, par une coïncidence des plus fortuites, je retirai du même puits, un chapeau de paille que l'aîné de mes enfants, jeune alors, y avait laissé tomber, couvert d'une foule de petits mollusques longs de 2 millimètres 1/2 qui fixèrent mon attention et me remirent en mémoire ma première observation.

Je m'empressai de les mettre dans un verre d'eau pour mieux les examiner et les observer plus attentivement, mais je ne pensais pas alors que cette trouvaille avait une importance capitale. Je me contentai donc, sans étudier l'animal de comparer sa coquille turriculée avec certaines espèces de Paludinidées que j'avais dans ma collection peu complète. Cet examen me convainquit cependant que je n'avais rien de semblable, que les genres *Hydrobia*, *Paludinella*, s'écartaient de cette espèce nouvelle pour moi, mais qu'elle était voisine

(1) Rue Velouterie, n° 9.

Digitized by Google

de ces familles. J'en adressai quelques exemplaires (1872) à M. Mabille à Paris, qui crut reconnaître en eux le *Paludinella bulimoïdes* des eaux froides de certaines sources d'Europe.

Malgré la confiance que m'inspiraient ses connaissances profondes, j'avais toujours un point de doute, ne pouvant m'expliquer comment ces coquilles avaient pu arriver dans mon puits ; je m'arrêtai enfin à ceci ne trouvant rien de mieux : que le Rhône, dans ses débordements, y avait introduit et localisé ce rare mollusque ; ma découverte en resta là jusqu'à ces jours-ci, où, sur la demande d'un conchyliologue fort distingué (1), je lui fis adresser en mai, par un tiers, quelques prétendues *Paludinella Bulimoïdes*, me réservant, bien entendu tous les droits que ma découverte m'accordait. La réponse, qui se fit assez attendre, m'informait qu'en effet mes prévisions se réalisaient et que cette espèce était nouvelle pour notre faune française. Nous avions enfin un mollusque aveugle ayant un habitat des plus singuliers, les infiltrations souterraines du sous-sol de la ville d'Avignon.

Je me suis alors rappelé mes incertitudes sur son origine et les doutes que j'avais sur une provenance (les crues du Rhône) qui ne m'expliquait qu'insuffisamment leur présence dans un milieu aussi peu pratique ; mais par contre ces difficultés disparaissaient, cet animal étant réellement dans un centre le plus propice à son développement. Le gîte était inépuisable, chaque infiltration étant pour ces petits êtres un moyen de facile communication avec mon puits.

(1) J'ai su depuis que ce conchyliologue éminent était M. Bourguignat, mais ne connaissant pas sa résidence, bien que je l'eusse de suite demandée à la personne qui devait les lui communiquer en mon nom, il me fut impossible de l'informer immédiatement que je venais de proposer à l'Académie de Vaucluse le nom d'*Avenionia* qui avait été accepté en pleine séance. Ce ne fut que le 4 juin, que mon excellent et obligeant ami, M. l'abbé Dupuy, s'empressa sur ma demande de me donner une adresse que j'attendais depuis longtemps. Malgré ce retard, j'ai fait connaître le lendemain à M. Bourguignat notre résolution de donner à ce groupe générique tout nouveau le nom de notre ville d'Avignon.

Digitized by Google

M. de Rougemont, dans ses recherches sur les amphipodes du puits de l'école d'anatomie de Munich, s'exprime ainsi « Je trouvai dans la même eau une abondante quantité « de petits mollusques à coquille turbinée. La présence de ce « mollusque me surprit beaucoup et au commencement je ne « savais quelle valeur il me fallait attribuer à ma trouvaille, « car dans les lieux obscurs et frais habitent une foule de « petits mollusques, et il se pouvait que ceux que j'avais sous « les yeux ne fussent que quelques sujets tombés dans l'eau « par l'ébranlement causé en pompant. »

Dès 1869, le docteur Leydig signalait un mollusque qui avait été trouvé sous les pierres d'un ruisseau qui sort de la grotte de Quenstedt, mais on ne connaissait que sa coquille : à la même époque, l'étudiant Blanchet de Genève le remarquait également en dehors de la caverne.

La découverte de ces paludinidées était si intéressante qu'elle eut un grand retentissement en Allemagne.

Comme à Munich, j'avais trouvé quelques années avant et dans des conditions semblables une coquille qui appartenait évidemment à cette curieuse famille des molllusques aveugles, mais s'éloignant du genre *Bythiospeum*, le seul connu jusqu'à ce jour, par certains caractères.

En principe, la priorité d'une pareille découverte nous appartient donc, puisque bien avant 1870, ainsi que je l'ai dit au début, j'avais remarqué ces petits animaux (1), mais n'est-il pas regrettable que, sur la foi d'une classification faite par M. Mabille, elle soit restée si longtemps inconnue ?

Après l'Allemagne, les puits artésiens créés en Algérie, révélèrent des êtres semblables, fait non moins surprenant mais qui généralisait leur présence sur des points bien éloignés.

Enfin tout dernièrement, M. Coutagne (1881) a trouvé à la fontaine de Vaucluse une Bythinelle qu'il vient de publier sous le nom de *B. Sorgica*, mais elle s'éloigne par des caractères extérieurs des *Bythiospeum*.

(1) J'ai toute une correspondance de cette époque qui leur est relative.

Digitized by Google

III. — *Description du Genre.*

Il me reste à vous décrire ce nouveau genre, et, bien que mes loisirs ne m'aient pas encore permis d'en faire une étude plus complète, je puis cependant vous donner les caractères généraux sur sa conformation extérieure, bien entendu, me réservant d'y revenir.

L'enveloppe testacée, très fragile, diaphane, d'un jaune pâle ou brun noir (1), a de 2 mill. 1/2 à 3 mill. de longueur; elle est allongée, cylindrique, et porte 5 tours de spire convexes ou renflés, à suture assez profonde, qui, sauf le premier et le le deuxième tour où l'accroissement est rapide, vont en s'élargissant progressivement ; l'extrémité est généralement un peu rougeâtre. La coquille des jeunes rappelle en miniature le *bulimus decollatus* au sortir de l'œuf, en ce sens qu'elle paraît globuleuse.

L'ouverture est ovale, légèrement allongée, mais un peu déprimée en bas et s'obture par un opercule, ce qui, tout en les éloignant du genre *Peringia* et autres, les rapproche sensiblement des *Bythinella*.

La pièce operculaire, à peine visible, est lisse.

L'animal est blanc rosé, diaphane, comme gélatineux sur ses bords. Son pied est allongé, élargi en forme de coin, fortement et subitement évasé en haut ; il s'étend jusques près du deuxième tour de spire. Dans sa marche il n'est pas possible de suivre les mouvements ondulatoires de translation qui font avancer l'animal.

Deux tentacules longs de 1 mill. 1/2, transparents, blancs, rétractiles, ayant à leur base, comme dans un canal médullaire une tache rougeâtre qui s'affaiblit et disparaît au 1/4 de leur longueur, s'insèrent à côté de la tête. Celle-ci est allongée en trompe et se termine par un groin plat, mobile, divisé dans

(1) Cette teinte est accidentelle et n'est due qu'à des dépôts qui se forment sur la surface extérieure de la coquille.

Digitized by Google

le sens de sa longueur par une fente qui porte au centre l'ouverture buccale. On remarque à la naissance de cette masse céphalique deux taches allongées, rougeâtres, qui donnent cette teinte à une partie du pied, qu'elles semblent ne pas dépasser; plus, deux autres arrondies, plus tranchées, appartenant au groin.

En les suivant de près, j'ai distingué le rôle apparent de ces deux dernières taches, qui, suivant que l'orifice buccal s'élargit ou se retrécit elles s'éloignent ou se rapprochent de celui-ci; ce sont probablement ces deux pièces fort curieuses mais encore mal définies qui furent observées par M. de Rougemont sur le Bythiospeum de Munich.

J'ajoute que dans l'observation du fonctionnement de ces deux pièces, jai vu engloutir par la bouche avec avidité des atomes de poussière ou autres corpuscules attenant aux parois de mon bocal comme le ferait un piston de pompe aspirante. (M. de Rougemont pense qu'ils se nourrissent de Diastomées).

Les mouvements de cet intéressant mollusque sont rapides, fait relevé par M. de Rougemont, qui dit en parlant du *Bythospeum vitrum :* « Ceux-ci rampaient avec beaucoup « d'agilité sur le fond du vase dans lequel ils étaient renfermés « et ils ne venaient jamais à la surface pour respirer l'air; « je pus admettre à priori que j'avais affaire à un mollusque « aquatique respirant au moyen de branchies. Chaque fois « que j'allais pomper au puits, je rapportais une douzaine de « ces mollusques, qui pendant vingt-quatre heures rampaient « sans relâche. » Ce qui est exact, mais ils ne se contentent pas de poursuivre cette marche active pendant 24 heures, puisque c'est leur allure habituelle, ils ont toujours la même vigueur. Ceux que j'ai dans un récipient en verre rampent rapidement, soit sur la vase, soit contre les parois où il est facile de les observer, puis après un parcours un peu long je les vois relever, souvent avec leur groin, les petits grains de terre, la vase fine, à la façon de nos porcs, pour se creuser une galerie qu'ils parcourent bientôt.

Ces jours-ci entre autres, la température de ma chambre

Digitized by Google

s'étant assez élevée, ils disparurent en grande partie ; puis ils ressortaient laissant un trou circulaire sur la place qu'ils venaient de quitter. Les jeunes sont aussi agiles que les adultes ; leur coquille bien fragile, ayant à peine un 1/2 mill., n'a que deux tours de spire, mais déjà les taches rougeâtres que je vous ai signalées dans la masse céphalique s'observent chez eux. Telles sont mes observations, tout à fait incomplètes ; j'emprunte ailleurs (1) les détails qui suivent sur les *Bythiospeum* pour achever la description du genre *Avenionia* qui doit s'en rapprocher beaucoup anatomiquement.

D'après certains auteurs, Wiedersheim, les yeux se montrent rudimentaires un peu au-dessus de la base des tentacules, tandis que M. de Rougemont n'a rien observé comme pointes oculaires à l'endroit désigné par le premier.

M. Bourguignat préfère la première constatation, la seconde lui paraissant tout à fait anormale.

L'organe auditif est, paraît-il, bien développé, et, sans entrer dans des détails, il me suffit, d'après Wiedersheim, de mentionner les vésicules du sens de l'ouïe à la partie supérieure de la masse céphalique.

La longueur exagérée des tentacules et le développement du sens de l'ouïe démontrent un manque complet d'organes visuels ; c'est d'ailleurs ce qui se passe pour toutes nos espèces de carabiques aveugles, où les antennes et les pattes ont vraiment une longueur démesurée. Les organes génitaux, imparfaitements observés, ont été cependant signalés par M. de Rougemont, qui dit : « ces spermatozoïdes découverts dans « le canal excréteur de la glande testiculaire d'un individu « mâle, sont caractérisés par une partie supérieure (ou tête) « plate, ressemblant à une pelle et par un appendice filiforme « très long qui se replie sur lui-même en forme de boucle ».

(1) Notes sur le genre *Bythiospeum*, par M. Bourguignat.

Digitized by Google

IV. — *Classification.*

Le genre *Avenionia* comprend 3 espèces.

1° Avenionia Vayssieri nobis (1).

Coquille très fragile, diaphane, d'une couleur jaune pâle cornée, cylindrique, oblongue, ayant 5 tours de spire assez renflés à suture sensiblement profonde d'abord, puis beaucoup mieux accusée aux derniers tours. Sommet atténué et fortement obtus, ouverture ovale, un peu oblique, légèrement allongée et déprimée en bas ; le bord columellaire moins renflé, comme aplati. Péristome droit, continu, non tranchant formant presque saillie sur la convexité de la spire ; opercule plan paraissant bien lisse.

Hauteur 3 mill., diamètre 3/4 de mill.

Cette espèce s'éloigne beaucoup de la suivante, mais se rapproche de l'*A. Locardiana.*

2° Avenionia Fabri nobis (2).

Coquille conique, s'évasant rapidement, très fragile, diaphane, d'une couleur blanc pâle, luisante, ayant 6 tours de spire bien renflés et croissant régulièrement; sommet presque acuminé ouverture ovale un peu oblique. Péristome réfléchi et saillant, surtout du côté du bord columellaire, où il forme presque un ombilic ; opercule absent.

Hauteur 4 mill. Diamètre 1 mill.

(1) Nous sommes heureux de dédier cette première espèce à M. Veyssière au moment où il soutient avec succès, à Paris, sa thèse de docteur ès-sciences naturelles.

(2) Par un sentiment légitime de reconnaissance, je dédie cette belle espèce à M. Henri Fabre qui, par ses travaux importants et ses recherches sur l'entomologie est une des sommités scientifiques de notre région.

Digitized by Google

Cette description, faite sur un seul individu retiré mort de la vase de mon puits ayant le péristome brisé en partie, sauf du côté du bord culumellaire où il était mieux conservé, doit être incomplète. Je ne puis donc pas établir sûrement les caractères précis d'après un échantillon imparfait ; toutefois, cette espèce ne peut être confondue avec les *A. Vayssieri* et *Locardiana* dont elle se distingue par sa taille de beaucoup plus grande, par le nombre des tours de spire et par sa forme générale ; bien mieux, il pourrait se faire même qu'elle établit à elle seule un nouveau genre si nous parvenons à retrouver d'autres sujets plus parfaits et surtout vivants.

Avenionia Lacordiana

Cette espèce, reconnue par M. Bourguignat sur les 10 échantillons qui lui avaient été soumis semble ne s'écarter du type réel *A. Vayssieri* que par quelques caractères peu saillants ; elle serait de taille moindre, plus renflée ; enfin son péristome légèrement réfléchi, tout en l'éloignant du *A. Vayssieri*, le rapproche par contre de l'*A. Fabri*.

Nous maintenons cette espèce, dédiée à M. Locard Arnould, malacologiste des plus distingués de Lyon (1).

V. — *Conclusion.*

Pour terminer cette rapide esquisse des trois espèces déjà connues du genre *Avenionia* qui vit dans la nappe d'eau des puits de notre ville et les infiltrations de son sous-sol, nous devons ajouter les Bythiospés connus en Europe, ce qui complètera une nomenclature toute nouvelle et peu répandue des mollusques aveugles.

(1) Cette dernière espèce, reconnue par M. Bourguignat dans la lettre, qu'il me fit l'honneur de m'écrire, a été intercalée dans ce mémoire, bien qu'il fût livré à l'impression depuis quelque temps.

Digitized by Google

BYTHIOSPEUM QUENSTEDTI de la caverne de Falkenstein (Wurtemberg).

id. PURKHAUERI du souterrain de Tauber (Bavière).

id. VITREUM du puits de Munich (id.)

id. TURRITUM du souterrain de Rednitz (id).

id. PELLUCIDUM de la caverne du Neckar (Wurtemberg).

id. TSCHAPECKI de celle de Sauriak (Carynthie).

id. LETOURNEUXI du souterrain de la Planina (Carniole).

id. AFRICANUM du puits artésien de Tuggurt (Algérie).

Enfin un ANCYLUS SANDBERGERI termine la série.

H. NICOLAS.

Digitized by Google

TOME

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Aperçu historique sur les musiques militaires. — DE BRIQUEVILLE...	84
Avertissement.....	1
Bythiospeum (Note sur le). — NICOLAS.....	159
Calorique à travers les métaux (Propagation du). — OLLIVIER.....	150
Concours littéraire et artistique pour 1882. (Programme).....	97
Considérations sur la transition entre l'âge de la pierre polie et l'âge du bronze. — NICOLAS.....	133
Dacus oleæ (Note sur le). — VAYSSIÈRE.....	81
Exposition (Programme d'une). — BOURGES.....	129
Fiat lux (Poésie). — CHAPEL.....	119
Fresques de St-Martial au Palais des Papes (Note sur les). — MUNTZ.	153
Paysage antique (Poésie). — Dr YVAREN.....	67
Paysage moderne. — MOUZIN.....	94
Philippe de Girard. Mémoire couronné. — MAS.....	102
Philippe de Girard (Poésie). — TURPIN.....	124
Taranis, dieu lithobole. — CERQUAND.....	12
Vice-légat prisonnier (Un). — DUHAMEL.....	69

Digitized by Google

Bibliographie. — *Étude sur l'état parfait du Prosopitosma Punctifrons.* A. VAYSSIÈRE. — Poésies, BONNEFOY. — Parlement de Toulouse, EUG. LAPIERRE. — Étude historique sur les monnaies frappées par les grands maîtres de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, A. LAUGIER. — Monographie des monnaies de René d'Anjou, A. LAUGIER. — Étude sur les monnaies frappées à Arles depuis Constantin jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident, A. LAUGIER. — Monnaies du cabinet de médailles de Marseille, A. LAUGIER. — Entretiens d'un vieux médecin sur l'hygiène et la morale, P. YVAREN.

AVIGNON — IMPRIMERIE ADM. ET COMM. SEGUIN FRÈRES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google